



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire de Fin d'Études de Master

En vue de l'obtention du diplôme de Master professionnel en sciences économiques

Spécialité : DEVELOPPEMENT LOCAL, TOURISME ET VALORISATION DE
PATRIMOINE

Thème

**Analyse de la durabilité du secteur agricole en
Algérie. Approche par filière.**

**Etude de cas : La filière pastèque de la daïra
d'Azeffoun de la wilaya de Tizi-Ouzou**

**Présenté par :
Yacine ABED**

Devant le jury composé de :

-) Présidente : SMADI, Amina M.C.A UMMTO**
-) Examineur : ANICHE Arezki M.A.A UMMTO**
-) Rapporteur : SAHALI, Nourdine M.C.A UMMTO**

2022/2023

Remerciements

Au terme de ce modeste travail Je tiens à remercier tout d'abord Dieu le tout puissant de m'avoir donné la force et le courage pour mettre à terme ce travaux.

Que Mr SAHALI. Nordinne trouve ici ma profonde gratitude pour ses orientations, sa disponibilité et sa bienveillance tout au long de la réalisation de ce mémoire de fin d'études.

Je tiens à remercier tous les enseignants de la formation de deuxième cycle master «développement local, tourisme et valorisation du patrimoine» pour la qualité des enseignements dont nous ont fait bénéficiés.

J'exprime aussi ma reconnaissance aux personnels de la direction des services agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou et de la subdivision agricole d'Azeffoun pour toutes les informations qu'ils nous ont livrées.

Mes remerciements vont également à tous les membres de ma famille, et à tous mes amis qui m'ont aidée et soutenue pendant la réalisation de ce travail.

Pour finir, je remercie infiniment les membres du jury pour le temps qu'ils ont consacré à la lecture et à l'évaluation de notre mémoire

Dédicaces

JE DÉDIE CE TRAVAIL, EN SIGNE DE GRATITUDE, DE RECONNAISSANCE ET D'AFFECTION À LA MÉMOIRE DE MA MÈRE QUE J'AURAIS TANT AIMÉ QUE VOUS SOYÉZ PRÉSENTE. QUE DIEU AIT TON ÂME DANS SA SAINTE MISÉRICORDE.

À MES CHERS :

MON PÈRE, MON FRÈRE AUCUNE DÉDICACE NE SERAIT ASSEZ ÉLOQUENTE POUR EXPRIMER L'AMOUR, L'ESTIME, LE DÉVOUEMENT ET LE RESPECT QUE JE VOUS PORTE. PUISSE DIEU, LE TOUT PUISSANT, VOUS PRÉSERVE ET VOUS ACCORDER SANTÉ, LONGUE VIE ET BONHEUR. VOUS ÊTES ET VOUS SEREZ TOUJOURS DANS MON CŒUR...

À MES ONCLES, MES AMIS QUI ONT TOUJOURS ÉTÉ LÀ POUR MOI ET QUI M'ONT DONNÉ UN MAGNIFIQUE MODÈLE DU LABEUR ET DE PERSÉVÉRANCE.

ENFIN, JE DIS MERCI ET MILLE FOIS MERCI À TOUS LES GENS QUI M'AIMENT, QUI ME SUPPORTENT ET QUI ME SOUTIENNENT SANS RELÂCHE.

Liste des abréviations

CNUED : conférence des nations unies sur l'environnement et le développement

PNUE : Programme des Nations unies pour l'environnement

ONU : l'Organisation des Nations unies

CMED : Commission mondiale sur l'environnement et le développement

CNUED : Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement

ODD : Objectifs du développement durable

DD : développement durable

PCET : plan climat énergie territorial

PIB : produit intérieur brut

ODDA : objectifs de développement durable agricole

NO₂ : dioxyde d'azote

FNRA : fond national de régulation agricole

SAU : superficie agricole utile

VARA : Les villages agricoles de la révolution agraire

BADR : Banque de Développement Agricole Rural

CNMA : La caisse de mutualité agricole

CRMA : Caisses Régionales de Mutualité Agricole

FNDA : fond national de développement agricole

MARA : Ministère de l'agriculture et du développement rural

PAS : plan d'ajustement structurel

DAS : direction des services agricoles

EAC : Exploitations Agricoles Collectives

EAI : Exploitations Agricoles Individuelles

PSRE : programme de soutien à la relance économique

PCSCE : programme complémentaire de soutien de la croissance

Liste des abréviations

PNDA : Programme National de Développement Agricole

FNDRA : Fonds National de Régulation et de Développement Agricole

FNMVC : Fonds National pour la Mise en Valeur par les Concessions

GCA : Générale des Concessions Agricoles

PNDAR : Programme National de Développement Agricole rurale

PRAR : Politique de Renouveau Agricole et Rural

MADR : Ministère de l'agriculture et du développement rural

IPC : interview papier crayon

Sommaire

Introduction générale..... 01

Chapitre I : Approche théorique et cadre conceptuel de développement durable

Introduction 06

Section01 : Développement durable et principes fondamentales du développement durable .. 08

Section02 : Les outils de la mise en place du développement durable au niveau territorial et la place du développement durable dans l’agriculture au milieu rural 19

Conclusion 27

Chapitre II : L’expérience de développement du secteur agricole en Algérie

Introduction 28

Section01 : Les prémices de l’agriculture Algérienne, après l’indépendance 29

Section02 : L’investissement dans le secteur agricole et les obstacles structurels du développement agricole en Algérie 36

Conclusion..... 60

Chapitre III :

Les aspects pratiques des agriculteurs de la filière pastèque de la daïra d’Azeffoun dans le cadre de développement durable : Quelle durabilité ?

Introduction 62

Section 01 : présentation de la zone d’étude Méthodologie et instrument d’enquête 63

Section02 : analyse des données collectées 71

Conclusion 94

Conclusion générale 95

Bibliographies

Annexes

Table des matières



**INTRODUCTION
GENERALE**

INTRODUCTION GENERALE

L'Algérie est le plus grand pays d'Afrique. Cependant, les aires cultivables sont estimées à 3% de l'ensemble du territoire national, ce qui représente au total 8,5 millions d'hectares (Sahali. N, Sehnoune. M.), et soit 19,7 % de la superficie agricole totale et 0,19 ha par habitant en 2018.

En Algérie, le secteur agricole ne cesse de susciter des débats dans les milieux politiques et scientifiques, car l'agriculture s'avère un levier pour le développement socio-économique durable. A cet effet, ce secteur croise le triptyque du développement durable. La dimension économique à savoir l'exportation, sécurité alimentaire, intrants du secteur industriel, sociale comme générateur d'emplois et de revenus et même environnementale.

Toutefois, les pratiques agricoles à l'ère de la consommation de masse ne maintiennent pas la durabilité des ressources naturelles ni ne favorisent l'équité sociale, et risquent donc d'échouer, laissant l'agriculture beaucoup moins efficace que prévu.

Subséquentement, afin de relever le défi, la question du développement d'une filière agricole durable devient aujourd'hui une priorité stratégique nationale visant à promouvoir la dynamique de croissance et le développement économique, le progrès social, l'éradication de la misère et la durabilité globale du développement, des structures économiques et sociales. En fait, il est de plus en plus reconnu que sans cette stratégie, aucune véritable modernisation du secteur agricole, ni aucun développement économique et humain ne seront possibles.¹

A cet effet, Le gouvernement Algérien a doté de mesures politiques et réglementaires le secteur agricole, à partir des années 2000. Une stratégie susceptible de renforcer la sécurité alimentaire du pays, le développement de certaines filières agricoles prioritaires et la valorisation du portefeuille foncier. Cette politique a été déployée via plusieurs programmes de développement établis en fonction de la fébrilité de la fiscalité pétrolière et gazière, à savoir :

- De 2000 à 2010 : Le programme National de Développement Agricole (PNDA),
- De 2010 à 2014 : La Politique de Renouveau Agricole et Rural (PRAR)
- Et enfin, de 2014 à 2020 : Le Plan FELAHA.

De même, il est désormais avancé que la bonne gouvernance est particulièrement indispensable pour établir le cadre propice à l'opérationnalisation de toute stratégie ou schéma

¹ SAHALI. N, Le développement récent du secteur agricole en Algérie à travers l'analyse des filières stratégiques : céréaliculture et lait, Revue algérien de la sécurité et développement, 2021, Algérie p 06

INTRODUCTION GENERALE

national de développement durable. Dans la même perspective de raisonnement, pour les chaînes de valeurs des différentes filières agricoles qui sont caractérisées souvent de deux enjeux importants, d'un côté, les défaillances du système de gouvernance, qui sont essentiellement aigus dans les pays où la part des revenus agricoles sont importants; et de l'autre côté, les institutions agricoles sont souvent en crise comparativement aux institutions d'autres secteurs.

Les caractéristiques géographiques, géophysiques et les conditions géo-climatiques constituent les principaux facteurs impactant la productivité des facteurs de production dans le secteur agricole algérien. Donc, le secteur agricole est soumis aux menaces environnementales. Rappelons à titre d'exemple que le secteur agricole en Algérie consomme à lui seul 65% du volume total de la ressource hydrique disponible. Ajoutant à cela la pression de l'urbanisation sur le foncier agricole qui affaiblit la base foncière agricole fertile.

De façon plus large, le panorama socio-économique national (tendance haussière des importations, défi d'amélioration de la sécurité alimentaire, baisse du budget de l'Etat, croissance démographique, ...), le paysage géopolitique international (guerre russo-ukrainienne) et les défis écologiques et environnementaux (désertification, pollution, épuisement des ressources naturelles, surexploitation des nappes phréatiques....) impose aux sociétés la recherche de nouveaux paradigmes de croissances (sortir du productivisme et du consumérisme) et aller vers un développement soutenable.

C'est dans ce sillage que nous retenons la définition fixée explicitement pour la notion de développement durable (DD) par la commission Brundtland en 1987 ; le DD est défini comme : « *un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs* ». Il est également à noter que les exigences et les possibilités d'une durabilité corrélée aux différentes filières agricoles ne peuvent être identifiées et réalisées qu'à partir de la mobilisation et la coordination de tous les acteurs à différentes échelles.

Pour ce faire, à partir des années 2000, l'Algérie a consenti des efforts en matière d'appuis en matière d'équipement et de crédits pour renforcer l'entrepreneuriat vert et l'investissement durable dans l'agriculture. En effet, c'est dans le cadre du développement durable que Le Schéma National d'Aménagement du Territoire à horizon 2030 (SNAT) mentionne explicitement la stratégie et la planification des pouvoirs publics à travers le Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB) et la Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (SNEDD) pour la période 2017- 2035

INTRODUCTION GENERALE

Dans notre travail de recherche, nous nous intéresserons à un cas d'étude particulier. Il s'agit des producteurs du secteur agricole, particulièrement, les producteurs de la filière pastèque au niveau de la daïra d'Azeffoun dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Nous proposerons des éléments de réponses à nos interrogations en nous penchant exclusivement sur l'un des acteurs de cette filière : le producteur de pastèque. Nous tenterons de montrer les pratiques des producteurs dans cette filière en se focalisant dans un premiers temps sur les caractéristiques et le profil des producteurs, en suite les raisons de choix de la filière et les motivations entrepreneuriales et enfin sur la dimension environnementale et l'affirmation de la durabilité en matière de : pesticides, d'engrais, les produits de traitements (chimiques), système d'irrigation, rotation de culture.... etc.

Ainsi notre problématique est formulée comme suit :

En quoi et dans quelle mesure la filière de pastèque dans la daïra d'Azeffoun répond aux exigences du développement durable ?

Question subsidiaires

Q1. Quelles sont les approches techniques prises en compte par les producteurs de pastèque pour permettre la durabilité de la filière pastèque dans la daïra d'Azeffoun ?

En d'autres termes, en quoi consiste la pratique durable dans la filière pastèque dans le territoire de la daïra d'Azeffoun ?

Q2. Quels sont les impacts négatifs du développement de la filière pastèque sur l'environnement naturel d'Azeffoun ?

Conjectures soutenues :

1. L'analyse et l'étude de l'opportunité offerte par la filière pastèque pour les producteurs de la daïra d'Azeffoun intègre les thématiques environnementale. Autrement dit, la conception utilitariste des ressources naturelles est absente chez les producteurs locaux
2. La durabilité dans la filière pastèque dépendrait des éléments extrinsèques aux comportements et aux pratiques des producteurs locaux du territoire de la daïra d'Azeffoun.

INTRODUCTION GENERALE

Eléments méthodologiques

Notre travail de recherche croise une revue de littérature théorique et pratique (étude de cas). La première s'inscrit dans une perspective d'économie territoriale et mobilise des notions de gouvernance territoriale. La deuxième est alimentée et indiquée en perspective par des enquêtes de terrain via un questionnaire adressé spécialement aux producteurs de la daïra d'Azeffoun. Ainsi une approche qualitative est retenue.

Néanmoins, nous retiendrons provisoirement le statut de producteur au lieu d'agriculteur. En effet, nous le saurons une fois les données de l'enquête seront restituées.

Justification du choix du sujet

Le choix de l'étude portée sur la durabilité de la filière pastèque dans la daïra d'Azeffoun de la wilaya de Tizi-Ouzou est motivé à partir de trois principaux constats, à savoir :

- La filière pastèque est marquée par un dynamisme dans la production et la récolte dans le territoire considéré.
- L'importance de la filière pastèque dans le cadre de développement durable socio-économique pour le territoire et de diversification de l'économie locale et nationale.
- Enfin, ce choix est également motivé par la rareté voire même l'absence des travaux de recherche sur cette thématique. En effet, l'originalité a suscité notre curiosité intellectuelle.

Architecture et plan du mémoire

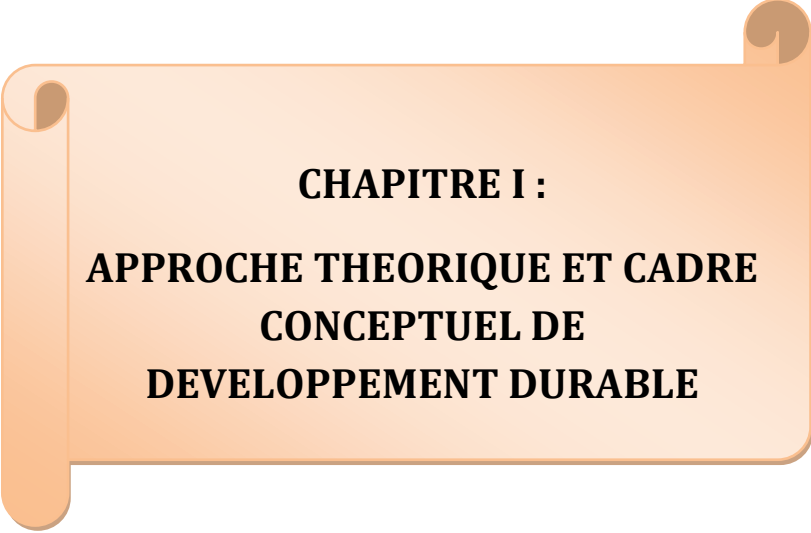
Après avoir mené une recherche documentaire et bibliographique traitant la problématique de la durabilité du secteur agricole en Algérie et suite à l'analyse des données collectées auprès de des producteurs de notre territoire d'étude qui est notamment la daïra d'Azeffoun, nous a menée à scinder notre travail en trois chapitres qui sont comme suit :

Le premier chapitre est réservé aux notions théoriques et cadre conceptuel de développement durable, qu'est structuré en deux sections. La première section traitera le développement durable et ses principes fondamentaux, la deuxième abordera les outils de la mise en place de développement durable au niveau territorial et la place du développement durable dans l'agriculture au milieu rural.

INTRODUCTION GENERALE

Le second chapitre montrera l'expérience de développement agricole en Algérie après l'Indépendance, qui porte deux sections. La première section traitera les prémices de l'agriculture algérienne, après de l'indépendance. La deuxième abordera L'investissement dans le secteur Agricole et les obstacles structurels du développement agricole en Algérie

Dans le dernier chapitre nous avancerons les résultats et l'analyse des données issues de l'enquête de terrain. Ce troisième chapitre est intitulée les aspects pratiques des agriculteurs de la filière pastèque de la daïra d'Azeffoun dans le cadre de développement durable. La première section traitera la méthodologie et les instruments exploités dans l'enquête et une présentation de la région d'études (environnementales, économique et sociale) et enfin dans la deuxième section nous présenterons l'analyse des données et résultats requis pendant notre enquête

An orange scroll graphic with a gradient from light to dark orange, featuring a shadow and rounded corners. The text is centered on the scroll.

CHAPITRE I :
APPROCHE THEORIQUE ET CADRE
CONCEPTUEL DE
DEVELOPPEMENT DURABLE

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Introduction :

La demande de l'Humanité sur la planète est plus de cinquante pour cent plus grande que ce que la nature peut renouveler(GFN)¹(2014), ce qui rend les ressources naturelles plus rares. Cette dépression inclut la naissance d'une nouvelle conscience politique, humaine, environnementale et économique qui nous pousse à réfléchir sur les conséquences des différentes activités humaines et industrielles et de leurs impacts sur notre environnement.

Cependant, le rôle de la science et la technologie en agriculture est devenu un débat sur la sienne politique, économique et sociale au cours des années récentes, il est vrai que la science économique s'intéresse qu'à l'augmentation de la production et d'atteindre le niveau plus élevé de croissance économique, mais cette logique de productivisme et de croissance économique ont entraîné des dommages écologiques notamment : la pollution des eaux et des sols, perte de la biodiversité, contribution au réchauffement climatique, par les émissions de dioxyde d'azote(NO₂) liée à l'utilisation massive des engrais azotés.

C'est sur ce constat que les décideurs des différents pays dans le monde se sont intéressés à une approche environnementale et durable de l'économie et de la consommation et de production. Ils ont pour cela, essayé à travers de nombreux sommets, conférences et réformes de revenir à une gestion plus saine et plus équitable de ces ressources naturelles.

Le développement durable est devenu actuellement une préoccupation de premier ordre, qu'il s'agisse de l'écologie industrielle qui s'invite de plus en plus dans les entreprises qui sont notamment une clef de système de production et de consommation, de l'écologie citoyenne des particuliers qui s'intéressent et s'engagent individuellement dans une démarche de responsabilité. Mais aussi la prise de conscience politique. Cet impératif écologique, couplé aux enjeux sociaux, économique et a la nécessité de refondre une gouvernance des territoires met donc le développement durable politique et territoriale au cœur de débat

Le développement durable est un concept qui a émergé dans les années 1970 pour répondre au besoin de concilier développement économique, protection de l'environnement et bien être social. Il est devenu une priorité mondiale depuis la conférence des nations unies sur l'environnement et le développement(CNUED) de 1992 à rio de Janeiro au Brésil. Depuis, de

¹ Rapport planète vivante 2014 émis par global Footprint network

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

nombreux pays ont adopté des stratégies de développement durable, déclinée au niveau territorial.

Le développement durable est compris comme une façon de penser synchroniquement l'environnement, le progrès social et le développement en plus de remettre en question la façon dont les pays riches et pauvres portent atteinte à la planète. Dans cette relation, l'énergie se retrouve intimement liée au développement durable ².

Dans ce chapitre nous allons aborder le concept de développement durable, sa déclinaison au niveau territorial et sa place dans l'agriculture au milieu rural.

² FAUCHEUX S., NOËL J.-F, 1995 – *Économie des ressources naturelles et de l'environnement*. Paris, Armand Colin. Page 240

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Section01 : développement durable et ses principes fondamentaux

Le développement durable est un concept qui est devenu de plus en plus important ces dernières années. Il s'agit d'un mode de développement qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. En d'autres termes, il s'agit d'un développement qui est économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable.

1.1. Définition et historique du concept de développement :

C'est un concept polysémique, Le développement correspond à l'ensemble des transformations techniques, sociales et culturelle. La finalité étant l'amélioration des conditions d'existence d'une population donnée. Assurer le bien être social : l'Etat doit assumer ses fonctions dans le cadre des missions contemporaines (Etat acteur de régulation et de stabilisation macro-économique). Les principaux travaux sur le développement s'intéressent aux spécificités structurelles des pays en développement notamment : Les cercles vicieux de la pauvreté (Nurkse), le dualisme (Lewis 1955), la croissance équilibrée (Rosenstein-Rodan, Nurkse), la croissance déséquilibrée (Hirschmann), les étapes de la croissance économique (Rostow)...

Parallèlement à ces théories, et à la fin des années 1980, il y a eu prise de conscience de la prise en compte de la dimension environnementale dans l'analyse économique. D'où la naissance d'un nouveau concept du développement celui du « développement durable ».

a) Définition du concept de développement durable :

La définition la plus classique de la notion de développement durable est celle donnée en 1987 par le rapport de Brundtland³ qui est comme suit :

Le développement durable est un « *développement qui répond aux besoins des génération du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». Le développement durable n'est pas statique, c'est un processus de changement dans lequel l'exploitation des ressources, le choix de l'investissement sont déterminer en fonction des besoins tant actuel qu'avenir

³ Du nom de GRO Harlem Brundtland, ministre norvégienne de l'environnement président de la commission mondiale sur l'environnement et le développement. Ce rapport intitulé notre avenir a tous est soumis a l'assemblée nationale des nations unies 1986

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable signifie parvenir à un meilleur équilibre entre les objectifs économiques, environnementaux et sociaux et répartir plus équitablement les bénéfices de la croissance entre les personnes et les pays. Qui a dit développement durable a dit aussi La protection de l'environnement et des ressources naturelles est nécessaire au progrès. De plus, dans un modèle durable, les décisions publiques prennent en compte les intérêts des générations futures.

Le développement durable repose sur trois pilier majeur à savoir l'économie, l'environnement et sociale.

Pour la première fois en 1972, à Stockholm, les Nations unies discutent de l'impact de l'industrialisation des pays développés sur l'environnement. Maurice Strong, secrétaire général de la Conférence, introduit le concept d'écodéveloppement qui désigne un développement intégré tenant compte à la fois des contraintes écologiques sur un temps long et d'un développement socio-économique viable d'un point de vue environnemental. Il est donc question, dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur l'environnement humain à Stockholm, de réconcilier le développement humain et l'environnement. Bien que la Conférence cherche à remettre en cause les modes de développement des pays du Nord et du Sud qui engendrent la pauvreté et la détérioration de l'environnement, celle-ci se penche exclusivement sur les préoccupations des pays industrialisés. Ce constat entraîna une remise en cause des relations Nord-Sud, notamment par le biais du rapport Founex. Par le biais de ce rapport, les pays en voie de développement remettaient en cause la trop forte présence de la question environnementale. Ils utiliseront par la suite les instances multilatérales des Nations unies pour exiger une plus grande inclusion des questions liées au développement⁴.

C'est dans le cadre de la Conférence de Stockholm que sera créé le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) Les années 1980 connaissent une prise de conscience collective sur l'existence de pollutions n'ayant que faire des frontières et qui engendrent des dérèglements environnementaux mondiaux, tels que les pluies acides, le trou dans la couche d'ozone, l'effet de serre, la biodiversité, la désertification ou encore la déforestation. C'est en 1980 qu'est évoqué pour la première fois le concept de développement durable, dans le rapport de l'Union mondiale pour la conservation de la nature, mais c'est

⁴ Alain Jounot, « le développement durable : 100 questions pour comprendre et agir », édition afnor, 2004
page 13

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

grâce au Rapport Brundtland en 1987 que le concept fut vulgarisé et entama son processus d'institutionnalisation. La Commission mondiale sur l'environnement et le développement, formée de spécialistes de l'environnement, de politiciens de plusieurs pays dont la présidente norvégienne et d'anciens hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations unies (ONU) ayant tenu des audiences publiques à travers le monde, accouche du rapport Brundtland, aussi connu sous le titre Notre avenir à tous. Il définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins des générations présentes, et notamment [aux gens les plus pauvres d'entre tous], sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »⁵ [CMED]

Pour certains auteurs critiques, il émane du concept de développement durable une perception incomplète du problème de pauvreté, de la dégradation environnementale et du rôle qu'occupe la croissance économique⁶. Selon Wolfgang Sachs « la définition du développement durable vise à atteindre le consensus le plus large possible, plutôt qu'à définir avec précision son sens ». Gilbert Rist renchérit en affirmant que le rapport Brundtland n'est pas parvenu à s'attaquer clairement à l'enjeu de la durabilité :

À Rio, lors du Sommet de la Terre en 1992, le développement durable est consacré et s'inscrit dans un consentement généralisé de la libéralisation qui se veut conséquente avec la protection de l'environnement. Les normes qui en émergent favorisent les mécanismes du marché plutôt qu'une stricte réglementation pour la gestion environnementale⁷ (Bernstein, 2001 : 29).

La déclaration finale de la Conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement (CNUED) de Rio évoquait le droit pour tout État d'exploiter ses ressources naturelles en fonction de ses propres politiques, le droit au développement et le caractère nécessaire de limiter le mode de consommation allant à l'encontre du développement durable, en plus d'instaurer des politiques démographiques appropriées ainsi qu'un principe de précaution et celui du pollueur-payeur . Malgré l'adoption à l'unanimité de la déclaration, des

⁵ Du nom de GRO Harlem Brundtland, ministre norvégienne de l'environnement président de la commission mondiale sur l'environnement et le développement. Ce rapport intitulé notre avenir a tous est soumis à l'assemblée nationale des nations unies 1986

⁶ Gilbert Benhayoun, Nathalie Gaussier, Bernard Planque, «l'ancrage territorial du développement durable», édition l'harmattan, Paris, 1999, page 15

⁷ Bernstein, 2001 : 29).

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

tensions ont persisté entre pays du Nord et du Sud, les premiers reprochant notamment aux seconds de tirer parti de cette Conférence pour obtenir davantage d'aides financières en réaffirmant leur droit au développement.

La déclaration de Rio est dite « souple », en ce sens qu'elle n'implique pas d'engagement précis. La Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le PNUE se sont vu octroyer la responsabilité d'amoinrir le déficit entre pays développés et sous développés, malgré l'opposition de ces derniers, qui y ont vu une « manière pragmatique de confier le “développement durable” à une institution largement contrôlée par les pays du Nord et dont on peut être certain qu'elle ne remettra pas en question leur responsabilité dans le domaine de l'environnement »⁸.

Lors du quatrième Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002, les États se sont réengagés vis-à-vis du développement durable en établissant des cibles à atteindre 6 et en développant des stratégies nationales de développement durable. Les cibles visaient à éliminer la pauvreté, à modifier les modes de consommation et de production non viables ainsi qu'à assurer la protection et la gestion des ressources naturelles. Le Sommet de Johannesburg s'inscrit dans la logique mise de l'avant par les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui avaient vu le jour deux ans auparavant.

Les OMD sont caractérisés par un éveil des consciences, à l'échelle mondiale, aux enjeux prioritaires que sont la pauvreté, la famine, les maladies, la faible scolarisation, les inégalités de genre et la dégradation de l'environnement. Bien que les résultats soient rétrospectivement concluants, quoiqu'inégaux⁹, Kamau, Chasek et O'Connor, estiment que plusieurs facteurs ont été laissés de côté par les OMD, tels que la guerre et l'instabilité, la discrimination et les inégalités sociales, la vulnérabilité des populations face aux désastres naturels, la règle de droit, la corruption et, plus largement, l'environnement. Ces oublis ont aggravé certains problèmes comme la perte de biodiversité, les changements climatiques et la pollution, pour ne nommer que ceux-là. En 2012, lors de la Conférence des Nations unies sur le développement durable, Rio+20, les 193 États membres des Nations unies ont affirmé à l'unanimité que la protection de l'environnement était importante, mais ne devait pas perturber le taux de croissance des économies.

⁸ Rist G, le développement histoire d'une croyance occidentale, 2007, page 336

⁹ JOSÉE.P, thèse sur LE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMME SIGNIFIANT VIDE : L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DE LA QUESTION ÉNERGÉTIQUE, 2020, ottawa, p 122

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Devant au départ traiter de l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, ainsi que d'un cadre institutionnel pour le développement durable, les États n'ont pas su surmonter leurs divergences. Bien que le document final intitulé Le futur que nous voulons ait été adopté à l'unanimité, il ne s'agit tout au plus que d'une feuille de route à l'usage de la communauté internationale qui, contrairement au document final du Sommet de 1992, n'a pas résulté en un engagement formel des États. Ce Sommet de la Terre se conclut plutôt par la mise en place d'un processus donnant suite aux OMD et par l'établissement d'une nouvelle série d'objectifs pour les quinze années suivantes, les Objectifs du développement durable (ODD). Lors de la même période, le secrétaire général des Nations unies déploie l'initiative globale¹⁰ qui vise à mobiliser tous les secteurs pour appuyer trois objectifs, soit de fournir un accès universel aux services énergétiques modernes, de doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique et de doubler la part des énergies renouvelables dans la matrice énergétique mondiale¹¹

1.2. Les ressources agricoles naturelles

Les ressources naturelles agricoles sont les premières produites par la nature et utilisées dans l'agriculture. Elles sont souvent renouvelables, mais peuvent également être épuisées si elles sont mal gérées. Cependant, l'agriculteur devrait exploiter et utiliser les ressources de façon optimale et rationnelle, pour préserver ces ressources rares, qui sont notamment :

- 1) Les terres cultivables sont la base de l'agriculture, elles sont nécessaires pour cultiver des cultures alimentaires, des plantes fourragères et des cultures énergétiques.
- 2) L'eau aussi est une ressource naturelle vitale pour l'agriculture, elle est nécessaire pour l'irrigation des cultures, l'abreuvement du bétail et de la production de poisson.
- 3) Le bois est utilisé dans l'agriculture pour fournir du bois de chauffage, du bois d'œuvre et de service pour plusieurs usages.
- 4) Les plants fourragers sont utilisés pour nourrir les animaux d'élevage.
- 5) Fertilisants naturels ou les engrais naturels comme le fumier, le compost et les engrais verts sont utilisés pour les sols.
- 6) Les semences sont des ressources naturelles utilisées pour planter des cultures alimentaires, plantes fourragères.

¹⁰ « Énergie durable pour tous » (Sustainable Energy for All, SE4All)

¹¹ (Assemblée générale des Nations unies, 2012)

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- 7) Pesticides naturels sont comme le nem, le pyrèthre. Utilisés pour protéger les cultures contre les ravageurs et les maladies.

Les ressources naturelles agricoles sont vitales pour l'agriculture et doivent être gérées de manière durable pour assurer la sécurité alimentaire et préserver en priorité l'environnement

1.3. Les principes et fondements de développement durable

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs. Cependant le développement durable contient un ensemble de principes qui sont notamment.¹²

a) La préservation de l'environnement : il est essentiel de protéger les ressources naturelles et de l'environnement pour garantir leur durabilité et leur disponibilité pour les générations futures .

b) La justice sociale : les actions de développement doivent être compensées de manière équitables pour toutes les parties concernées, en prenant en compte les besoins de populations les plus vulnérables.

c) La viabilité économique : le développement durable doit être économiquement viable en garantissant la création d'emplois et la croissance économique à long terme

d) La participation active : les communautés locales doivent participer au processus de développement durable, en étant impliqués dans la planification et la mise en œuvre des projets ce qu'on appelle **la gouvernance participative** c.à.d. tous les acteurs seront impliqués dans le processus de développement durable et que chaque acteur devrait contribuer dans la mise œuvre du processus.

e) La coopération internationale : les technologies et les approches novatrices sont nécessaires pour relever les défis du développement durable, et il est essentiel de s'adapter aux changements environnementaux et sociaux en cours.

¹² « localisation des objectifs de développement durable » PNUD , rapport met l'accent sur le rôle des gouvernements locaux et des collectivités dans la mise en œuvre des ODD et présente des études de cas pratique réussies 2020 page 34

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

f) L'innovation et l'adaptation : les technologies et les approches novatrices sont nécessaires pour relever les défis du développement durable, et il est primordial de s'adapter aux changements environnementaux et sociaux en cours.

Ces principes sont fondamentaux pour assurer un développement durable et équilibré, qui permettra de répondre aux besoins des générations présents et futures tout en préservant l'environnement et les ressources naturelles.

1.4. Les objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable, également connus sous le nom d'objectifs mondiaux qui sont notamment interdépendants adoptés par les nations unies en 2015 dans le cadre de l'agenda 2030 pour le développement durables. Ces objectifs visent à éliminer la pauvreté, à protéger la planète et à garantir la prospérité pour tous. Ces objectifs sont notamment comme suit¹³ :

- a) Pas de pauvreté : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- b) Faim zéro : assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture.
- c) Bonne santé et bien-être : assurer la santé et le bien-être de l'homme.
- d) Educations de qualité : garantir une éducation de qualité, inclusive et équitable, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
- e) Egalité des sexes : atteindre l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles.
- f) Eau propre et assainissement : garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tout le monde.
- g) Energie propre et d'un cout abordable : assure l'accès a des sources d'énergie fiable, durable et moderne.
- h) Travail décent et croissance économique : promouvoir une croissance économique soutenue inclusive et durable et une prospérité partagée.
- i) Industrie, innovation et infrastructure : construire une infrastructure résiliente promouvoir l'industrialisation durable et encourager l'innovation.

¹³ « Transformer notre monde : l'agenda 2030 pour le développement durable » assemblée générale des nations unies, documents officiel des nations unies qui définit les 17 ODD et fournit un cadre global pour l'agenda de développement durable à l'horizon 2030

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- j) Inégalités réduites : réduire les inégalités économiques, sociales et territoriales à l'intérieur des pays et entre eux.
- k) Villes et communautés durables : rendre les villes et les établissements humains inclusifs, résilients et durables.
- l) Consommation et production durables : encourager des modes de consommation et de production durables.
- m) Lutte contre le changement climatique : prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses effets sur la planète.
- n) Vie aquatique : préserver et restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, arrêter et inverser la dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.
- o) Paix, justice et institutions efficaces : promouvoir des sociétés pacifiques, justes et inclusives, fournir un accès à la justice pour tous, mettre en place des institutions efficaces et responsables.
- p) Partenariat pour la réalisation des objectifs : renforcer les moyens de mettre en œuvre et de revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

Ces objectifs ont été élaborés pour but de réaliser un monde vivable, durable et équitable d'ici 2030 en tenant compte des dimensions économiques, sociale et environnementale du développement durable.

2. Le développement durable et territoire

Le développement durable est un concept qui englobe les dimensions économiques, sociales et environnementales. Il vise à répondre aux besoins des générations présentes sans porter atteinte aux futures générations de satisfaire leurs besoins. Le DD est donc un modèle de développement qui cherche à équilibrer les besoins économiques, sociaux et environnementaux.

Le territoire, quant à lui, est un espace géographique caractérisé par des éléments naturels, culturels, économiques, sociaux et politiques. Le territoire peut être une région, une ville, un quartier...etc.

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable et le territoire sont donc liés. En effet, le développement durable est un enjeu territorial, dans la mesure où les choix de développement ont des impacts différents selon le territoire. De même, la mise en œuvre des politiques de développement durable doit être adaptée aux caractéristiques territoriales. Ainsi la prise en compte des spécificités territoriales est une condition essentielle pour réussir la mise œuvre du développement durables. Il est donc important de favoriser une approche territoriale du développement durable, qui permet de prendre en compte les enjeux spécifiques à chaque territoire et de mobiliser les acteurs locaux dans la mise en œuvre des politiques de développement adaptées.

2.1. La territorialisation de DD

La territorialisation de DD fait référence à la prise en compte des particularités locales dans la mise en œuvre des politiques de DD aux spécificités géographiques, sociales, économiques et culturelles d'un territoire donné¹⁴.

L'approche territoriale permet de mieux prendre en compte les besoins et les attentes des populations locales, de renforcer leur implication dans les projets de développement durable et de favoriser la participation citoyenne. Elle permet également de mieux intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques locaux dans la prise de décision.

La territorialisation du DD peut être mise en œuvre à différents échelles, niveaux :

National, régionale, départemental ou communal. Elle se traduit notamment par la mise en place de stratégies territoriales de développement durable, l'élaboration de plans d'actions locaux, la promotion de projets de développement durable participatifs ou encore la création de plateformes de concentration entre les acteurs locaux.

La territorialisation du DD permet d'adapter les politiques de développement durable aux particularités locales et de mieux intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans la prise de décision.

¹⁴ « localisation des objectifs de développement durable » PNUD , rapport met l'accent sur le role des gouvernements locaux et des collectivités dans la mise en œuvre des ODD et présente des études de cas pratique réussies 2020 page36

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

2.2. Les enjeux de la déclinaison de développement durable au niveau territorial :

La déclinaison de DD au niveau territorial est cruciale pour garantir une croissance économique équitables et durable, tout en préservant l'environnement et promouvant le bien être des citoyens. Parmi les enjeux de déclinaison on trouve¹⁵ :

- 1) La prise en compte des spécificités territoriales : chaque territoire a ses propres caractéristique et spécificités telle que la géographie, le climat, la culture, l'histoire, les ressources naturelles et économiques. La déclinaison de développement durable doit tenir compte de ces spécificités pour être efficace.
- 2) La coordination entre les différents acteurs : la mise en œuvre du développement durable au niveau territorial nécessite une collaboration entre les acteurs locaux, tels que les collectivités territoriales, les entreprises, les associations et les citoyens. La coordination est primordiale pour atteindre les objectifs communs et éviter les conflits d'intérêt.
- 3) L'intégration des dimensions économiques, sociales et environnementale : la déclinaison du DD au niveau territorial doit prendre en compte les dimensions économiques, sociales et environnementales de manière équilibrée. Il s'agit de promouvoir une économie locale durable, de favoriser l'inclusion sociale et de préserver les écosystèmes locaux.
- 4) La participation citoyenne : les citoyens doivent être impliqués dans le processus de décision et de la mise en œuvre du DD au niveau territorial. La participation citoyenne permet de prendre en compte les besoins et les aspirations des habitants, et de renforcer leur engagement dans la mise en œuvre des actions.
- 5) L'évaluation et la mesure de l'impact : il est important d'évaluer et de mesurer l'impact de DD au niveau territorial, a fin de pouvoir ajuster les politiques et les pratiques en conséquence. Cette évaluation permet également de rendre compte des progrès réalisés et de renforcer la transparence et la redevabilité.

¹⁵ « Transformer notre monde : l'agenda 2030 pour le développement durable » assemblée générale des nations unies, documents officiel des nations unies qui définit les 17 ODD et fournit un cadre global pour l'agenda de développement durable à l'horizon 2030

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

En terme, la déclinaison du DD au niveau territoriale est un enjeu majeur pour garantir un avenir durable et équitable pour les générations présentes et futures.

2.3. Les principaux événements internationaux portant sur le développement durable :

Il y a plusieurs événements internationaux qui se concentrent sur le développement durable et qui ont lieu chaque année voici quelques uns des événements les plus important :

- 1) Journée mondiale de l'environnement « 5juin » cette journée, créée par les nations unies, est prévue chaque année pour sensibiliser les gens a l'importance de protéger notre environnement.
- 2) Journée internationale de la biodiversité « 22mai » cette journée est consacré a la promotion de la biodiversité et a la sensibilisation du public a son importance
- 3) Sommet de la terre des nations unies « rio+20 »(20-22 juin 2012) ce sommet réuni des dirigeants du monde entier pour discuter des questions.
- 4) Objectifs de DD des nations unies (ODD) sont un ensemble de 17 objectifs a atteindre d'ici 2030 pour éliminer la pauvreté, protéger la planète la prospérité pour tous.
- 5) Conférence des nations unies sur les changements climatiques (COP) cette conférence annuelle réunit des représentants du monde entier pour discuter des mesures à prendre pour lutter contre les changements climatiques.
- 6) Forum économique mondial de DAVOS- ce forum annuel rassemble des dirigeants du monde des affaires, des gouvernements de la société civile pour discuter de questions économiques et sociale, y compris le développement durable
- 7) Semaine de développement durable, cette semaine est décrite chaque année en France pour promouvoir le développement durable et sensibiliser le public à ses enjeux.

Il y a bien sur d'autres événements qui se concentrent sur le DD mais ceux-ci sont parmi les plus importants à citer

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Section02 : les outils de la mise en place de développement durable au niveau territorial et sa place dans le milieu rural

La mise en place de DD au niveau territorial implique une démarche globale qui vise à assurer un équilibre entre le développement économique, la protection de l'environnement et le bien être social¹⁶. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de disposer d'outils efficaces, qui permettent d'organiser la prise de décision et de piloter les actions en faveur du développement durable. A savoir notamment les différents outils dont nous disposons

- Le plan climat énergie territorial(PCET) : ce plan vise à réduire les émissions de gaz à effets de serre et à adapter le territoire aux changements climatiques. Il définit les actions à mettre en œuvre dans les domaines de mobilité, de l'habitat, de l'urbanisme, de l'énergie ... etc.
- La démarche Agenda 21 : cette démarche consiste à élaborer un plan d'actions pour le développement durable, en associant les acteurs locaux (élus, habitants, entreprises, associations ...etc.). il s'agit donc de prendre en compte les dimensions économiques, sociale et environnementales pour élaborer un plan d'action adapté au territoire.
- L'évaluation environnementale : cette évaluation permet d'identifier les impacts environnementaux des projets d'aménagement ou des politiques publiques, et de proposer des mesures pour réduire ces impacts.
- La certification ISO14001 : cette norme internationale permet de mettre en place un système de management environnemental, qui permet d'identifier les impacts environnementaux des activités et de mettre en place des actions pour les réduire
- Les indicateurs de DD : ces indicateurs permettent de mesurer l'évolution des différents aspects du développement durable (économique, sociale et environnementale)

Ces outils sont complémentaires et peuvent être utilisés en fonction des besoins spécifique du territoire. Ils permettent de mettre en place une démarche de DD efficace, qui associe les différents acteurs locaux et qui prend en compte les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

¹⁶ FAO.(2014). L'agriculture intelligente face au climat : vers des systèmes agricole résilients pour l'avenir. Organisation des nations unies pour l'alimentation en l'agriculture

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

2.1. Les indicateurs de développement durable

Les indicateurs de DD sont des outils de mesure qui permettent d'évaluer les progrès réalisés de développement durable. Ces indicateurs sont conçus pour évaluer les impacts économiques, environnementaux et sociaux des activités humaines sur le long terme. Ils fournissent aux entreprises des informations importantes sur les tendances, les performances et les impacts des politiques et des actions en faveur de DD¹⁷.

Il existe plusieurs types d'indicateurs de développement durable, notamment :

- 1) Les indicateurs économiques : ils mesurent la performance économique d'une région ou d'un pays. Ils incluent le PIB, la productivité, l'emploi, la consommation d'énergie,.... etc.
- 2) Les indicateurs environnementaux : ils mesurent l'impact des activités humaines sur l'environnement. Ils incluent la qualité de l'air, de l'eau et des sols, la biodiversité, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, etc.
- 3) Les indicateurs sociaux : ils mesurent les résultats sociaux des politiques et des actions entreprises. Ils incluent la santé, l'éducation, l'égalité des sexes, la pauvreté,... etc.
- 4) Les indicateurs de gouvernance : ils mesurent la qualité de la gouvernance, la transparence, la participation citoyenne, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises

L'utilisation de ces indicateurs permet de suivre les progrès réalisés en matière de développement durable et d'identifier les domaines nécessitant une action supplémentaire pour atteindre les objectifs de développement durable

2.2. Les plans de développement durable territoriaux

Les plans de développement durable territoriaux sont des outils de planification qui visent à assurer un développement économique, social, et environnemental durable dans un territoire donné. Ils sont souvent élaborés par des collectivités locales telles que les régions,

¹⁷ Caron, p Floquet, A et soulard, CT (Eds). (2016). Agricultures et développement territorial : concepts, méthodes, outils, édition quae. Page 203

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

les départements, communes, en collaboration avec les acteurs locaux (entreprises, associations citoyens, etc.)

Ces plans ont pour objectif de définir les orientations stratégiques pour le développement du territoire, en prenant en compte les enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Ils peuvent notamment porter sur des sujets tels que la gestion des déchets, la préservation de la biodiversité, le développement des énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, ou encore la promotion d'une économie locale et solidaire.

Les plans de DD territoriaux doivent être cohérents avec les politiques nationales, ils sont souvent accompagnés d'une évaluation environnementale et d'une consultation publique pour permettre une participation citoyenne à leur élaboration. Une fois adoptés, ces plans sont mis en œuvre par les acteurs locaux et sont régulièrement évalués pour en mesurer l'efficacité et l'impact sur le territoire.

2.3. L'Agenda 21 locaux

L'agenda 21 est plan d'action global pour le développement durable adopté par 173 pays lors du sommet de la terre de rio en 1992. L'objectif principal d'Agenda 21 est de promouvoir un développement durable en prenant en compte les dimensions économiques, sociales et environnementales.

Au niveau local, l'Agenda 21 est mis en œuvre par les collectivités territoriales (commune, intercommunalités, départements, régions) à travers des plans d'actions spécifiques. Ces plans visent à intégrer les principes de DD dans les politiques publiques locales et à mobiliser les acteurs locaux (association, entreprises, citoyens ...etc.) pour agir en faveur de la durabilité

Les plans d'action locaux agenda 21 comportent souvent plusieurs volets, tels que la préservation de l'environnement et de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique, la promotion des modes de transport doux, la réduction des déchets et de la consommation énergétique, le développement des circuits courts et de l'économie locale, la promotion de la participation citoyenne.

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les collectivités territoriales peuvent également intégrer les principes d'agenda21 dans leur planification stratégique à long terme, a fin de garantir une prise en compte durables des enjeux locaux

b) les acteurs impliqués dans la mise en place du développement durables au niveau territoriale : la mise en place de DD au niveau territorial implique généralement la participation de plusieurs acteurs tels que :

- Les autorités publiques : les autorités publiques telles que les gouvernements locaux, régionaux ou nationaux sont souvent impliquées dans la mise en place de politique et de programme de DD au niveau territorial. Elles ont un rôle très important à jouer dans la réglementation, l'orientation et l'approbation des plans de DD.
- Les acteurs économiques : les entreprises, les industries, les associations professionnelles et les organisations non gouvernementales(ONG) peuvent également participer à la mise en place de développement durable au niveau territorial. Les entreprises peuvent mettre en place des stratégies de développement durable en intégrant des pratiques écologiques dans leur modèle économique et en promouvant des pratiques commerciales responsables
- Les acteurs sociaux : les acteurs sociaux, tels que les organisations communautaires, les associations de quartier, les groupes de défense des droits de l'homme, les groupes des jeunes et femmes, peuvent jouer une implication ans la promotion de DD au niveau territorial. Ils peuvent sensibiliser les populations locales aux enjeux de développement durable et de contribuer d'avantage à la mise en place des projets communautaires durable.
- Les citoyens : les citoyens ont aussi une responsabilité importante dans la mise en place de DD au niveau territorial. Avec leur appui aux processus de consultation publique, en faisant des choix responsables dans leur consommation quotidienne et en soutenant les projets durables, ils peuvent contribuer d'avantage a la réalisation des projets de DD et surtout d'atteindre les objectifs déterminer auparavant.

En somme, la mise en place du développement durable au niveau territorial nécessite une approche collaborative qui implique la participation active de plusieurs acteurs pour assurer l'adoption et la réussite des politiques et des projets de développement durable.

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

2.4. La place du développement durable dans l'agriculture au milieu rural

Le développement durable est devenu est une préoccupation majeure dans le secteur de l'agriculture, en particulier dans les zones rurales où l'agriculture est souvent l'activité économique principale. Le développement durable dans l'agriculture vise à améliorer la productivité agricole tout en préservant les ressources naturelles et en subissant les impacts environnementaux.¹⁸

Le développement durable dans l'agriculture implique une gestion responsable de l'eau, de la terre et de l'air. Les agriculteurs doivent trouver des moyens de réduire leur utilisation de l'eau, de protéger les sols contre l'érosion et la pollution, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre .

Dans le milieu rural, il est important de promouvoir des pratiques agricoles durables qui tiennent compte des besoins des communautés locales. Cela peut inclure des techniques agricoles traditionnelles, la production d'aliments biologiques et locaux, et la promotion de la diversification des cultures pour réduire la dépendance à une seule culture¹⁹.

Les communautés rurales peuvent aussi adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement pour promouvoir la biodiversité et la conservation des espèces sauvages. Ils peuvent aussi mettre en place des pratiques de rotation des cultures, de plantation d'arbres et de haies, ainsi que des mesures de gestion intégrée des ravageurs et des maladies pour éviter l'utilisation excessive de pesticides.

Enfin, le développement durable dans l'agriculture peut également promouvoir une meilleure qualité de vie pour les communautés rurales en payant des emplois et en favorisant l'agriculture durable comme une activité économique viable. Cela peut inclure la promotion des coopératives agricoles, le soutien à la commercialisation des produits locaux, ainsi que la création d'infrastructures adaptées pour soutenir les activités agricoles durables

¹⁸ « agriculture et développement durable : enjeux et perspectives pour une agriculture écologiquement intensive », de philippe stoop et al., paru dans la revue biotechnologie, agronomie, société et environnement en 2018 page32

¹⁹ « le développement durable de l'agriculture : enjeux et perspectives pour les territoires ruraux » de Dominique Barjolle et al., Publié dans la revue Economie rurale en 2016 page 55

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

2.4.1. Définition des objectifs de développement durable agricole (ODDA):

Les objectifs de développement durable agricole(ODDA) sont une partie intégrant des objectifs de développement durable(ODD) adoptés par les nations unis en 2015. Les ODDA visent à améliorer la production agricole, la sécurité alimentaire, la nutrition, l'utilisation durable des ressources naturelles, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la résilience climatique et la réduction de la pauvreté dans le secteur agricole ²⁰

Parmi les objectifs de développement durable agricole, nous avons des objectifs environnementaux, économiques et sociaux. On peut citer comme :

- Eliminer la faim et la malnutrition en augmentant la productivité agricole et en garantissant l'accès aux aliments nutritifs tout au long de l'année
- Promouvoir une agriculture durable en adoptant des pratiques agricole respectueuses de l'environnement et en utilisant les émissions de gaz à a effet de serre
- Améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs en augmentant leur productivité, en leur offrant des opportunités de marché et en utilisant leurs vulnérabilités aux chocs climatiques
- Protéger la biodiversité en préservant les écosystèmes agricole qui éliminent la diversité biologique
- Renforcer la résilience climatique en développant aux changements climatiques et en renforçant les capacités des agriculteurs à faire face aux catastrophes naturelles
- Améliorer l'accès à la technologie et aux infrastructures pour les agriculteurs, y compris les femmes et les petits exploitants agricole
- Réduire la pauvreté en augmentant les revenus des agriculteurs et en prévoyant des opportunités économiques dans le secteur agricole

²⁰ « le développement durable de l'agriculture : enjeux et perspectives pour les territoires ruraux » de Dominique Barjolle et al., Publié dans la revue Economie rurale en 2016 page 22

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

2.4.2. Elaboration de stratégies pour atteindre les objectifs de développement durable agricole

Les objectifs de développement durable (ODD) liés à l'agriculture ont pour but de promouvoir la sécurité alimentaire et la durabilité de l'agriculture mondiale. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs stratégies peuvent être mise en place notamment des stratégies environnementales, économiques et sociale²¹, s savoir :

- a) Améliorer l'accès aux semences, aux engrais et aux pesticides : de nombreuses agricultures, en particulier dans les pays en développement, ont un accès limité aux semences de qualité, aux engrais et aux pesticides. En facilitant leur accès à ces produits, on peut aider les agriculteurs à augmenter leurs rendements et leur sécurité alimentaire
- b) Favoriser l'utilisation des pratiques agricoles durables : les pratiques agricoles durables, telles que la rotation des cultures et l'utilisation des techniques de conservation des sols, peuvent aider à protéger les terres agricoles et à parvenir la dégradation de l'environnement.
- c) Encourager la diversification des cultures : la diversification des cultures peut aider à améliorer la résilience des systèmes agricole et à réduire la dépendance à un seul type de culture
- d) Promouvoir la formation et la sensibilisation : la formation et la sensibilisation des agriculteurs peuvent les aider à adopter des pratiques agricoles durables et à booster leurs productivités
- e) Mettre en place des systèmes de gestion des risques ; les catastrophes naturelles et les événements climatiques extrêmes peuvent avoir des conséquences dévastatrices sur l'agriculture. Des systèmes de gestion des risques peuvent aider à parvenir les pertes de récoltes et à assurer la sécurité alimentaire
- f) Investir dans la recherche et le développement : la recherche et le développement peuvent progresser les rendements, à diminuer les pertes de récolte et à développer des pratiques avantageuses pour le développement durable agricole

²¹ « agriculture durable : enjeux et défis pour une agriculture écologiquement intensive », de Frédéric Goulet et al., paru dans la revue sciences eaux et territoire en 2017 page 13

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- g) Encourager la collaboration et la coopération internationales peuvent secourir à résoudre les problèmes mondiaux liés à l'agriculture, tels que la sécurité alimentaire et la durabilité des ressources en amont et l'agriculture mondiale en aval

En mettant en place ces stratégies, les gouvernements, les organisations internationales et les agricultures peuvent contribuer à atteindre les objectifs de développement durable liés à l'agriculture

CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Conclusion

Le développement durable est un concept essentiel pour assurer un avenir viable pour les générations futures. La déclinaison de ce concept au niveau territorial est un enjeu majeur pour les collectivités et les citoyens. Les outils mis en place, tels que les indicateurs de DD, les plans de DD territoriaux ou les agendas 21 locaux, permettent d'accompagner les acteurs locaux dans la mise en place de ces projets durables. Les exemples de ville et de région durables montrent que la mise en place de ces projets peut être bénéfique pour la population locale en termes de qualité de vie, de création d'emplois et de dynamisme économique. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts pour développer des territoires durables, en impliquant l'ensemble des acteurs locaux

Le développement agricole durable est un enjeu crucial pour notre avenir. Il implique de repenser la manière dont nous produisons et consommons notre nourriture afin de préserver l'environnement, les ressources naturelles et de garantir la sécurité alimentaire pour les générations futures

En somme le développement agricole durable est une entreprise qui nécessite une approche holistique et une collaboration étroite entre les différentes parties concernées. Cependant, il est important pour assurer un avenir sain et durable pour les générations futures

Pourtant, malgré ces avancées conceptuelles, il est essentiel de reconnaître que la mise en pratique de développement durable reste un défi complexe. Les obstacles économiques, politiques et sociaux sont nombreux, et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour intégrer véritablement les principes du développement durable dans les politiques et les pratiques quotidiennes



**CHAPITRE II :
L'EXPERIENCE ET
DEVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE EN
ALGERIE**

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

Introduction :

L'agriculture est considérée dans la littérature des sciences économiques comme une activité traditionnelle et fondamentale de la civilisation humaine. Son origine scientifique remonte aux travaux des économistes physiocrates.

Cependant, son apparition dans les sociétés préhistoriques marque le passage de sociétés vivantes de la chasse et de la cueillette aux sociétés ayant domestiqué les espèces animales et végétales.

L'agriculture est un levier pour le développement économique des États, elle participe à l'éradication de la pauvreté, et la misère des populations et donc à l'amélioration de leurs niveaux de vie

Le secteur agricole occupe une place importante voir même primordiale pour plusieurs raisons : les subsistances alimentaire, l'emploi de la population, et un rôle majeur dans le commerce extérieur quand elle dégage un surplus.

A cet effet, pour comprendre la situation actuelle du secteur agricole algérien, il faudrait retracer son évolution à travers l'histoire

En effet, l'agriculture Algérienne est passée par trois périodes : la période coloniale, la période de la planification et enfin la transition vers l'économie de marché. Comme d'autres secteurs de l'activité économique, l'agriculture a eu sa part d'investissements. En revanche, elle a souffert plus que les autres secteurs des contradictions de la politique d'investissement.

Dans ce chapitre nous allons présenter dans la première section les prémices de l'agriculture algérienne après l'indépendance, ensuite la deuxième section se portera sur l'investissement dans le secteur agricole et sur les structures chargées de développement du secteur agricole en Algérie

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

Section 01 : Les prémices de l'agriculture Algérienne, après l'indépendance

Au lendemain de l'indépendance, l'économie Algérienne et le secteur agricole en particulier se pénétra dans divers obstacles, justifié par le départ massif des colons français (avec le départ de plus de 185.000 cadres supérieurs et ouvriers qualifiés) et notamment par l'absence de moyens techniques mais aussi de compétences non requises par les autochtones, qui pouvaient prendre en mains ce secteur. Ce qui a fait que à partir de 1963, des réformes ont étaient lancées pour transformer ce grand vide qui dominer à cette époque, et surtout pour trouver des solutions aux différents difficultés rencontrées pour assurer la continuité la cadence de production et de développement des différentes secteurs et en particulier le secteur agricole. A cet effet nous pouvons retenir cinq périodes qui ont caractérisées l'évolution de ce secteur

1.1. La réforme agraire de 1963 portant sur l'autogestion .

Après son indépendance, l'Algérie se retrouve dans une situation désespérée et critique. Après le départ des colons, l'économie est assez vulnérable et difficile à gérer. L'économie a été soutenue grâce aux initiatives des travailleurs organisés dans divers secteurs, qu'ils soient agricoles ou non. C'est à la suite de ces initiatives et de la naissance du Conseil de gestion, à travers la mise en valeur des champs agricoles délaissés par les colons, une réforme visant à nationaliser l'ancien secteur des colons, que trois décrets sont pris courant mars 1963, le premier portant sur les terrains vacants devenus propriété de l'État, le second concernait la gestion des terrains vacants, et le dernier concernait la répartition des revenus des domaines des travailleurs indépendants.¹

L'autogestion a été une création spontanée résultant d'initiatives prises au cours de l'été 1962 par les ouvriers restés dans les fermes après le départ des colons. Le gouvernement n'a fait que consacrer cette prise de possession (décret de mars 1963), seule forme de sauvegarde de la production agricole. Par ailleurs, les difficultés techniques et administratives et l'incapacité à mettre en œuvre d'autres formes de gestion apparaissent comme une conjonction d'une option politique et de contraintes économiques et techniques.

1.1.1. Définition de système autogère :

¹ BEDRANI Slimane, « l'Agriculture Algérienne depuis 1966 », étatisation ou privatisation, édition ECONOMICA, 1981 page 28

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

« L'autogestion est aussi définie comme un système d'organisation politique, économique et sociale dont le contenu idéologique constitue la voie principale choisie par l'Algérie dans son ouverture vers le socialisme. Elle répond aussi aux intérêts des travailleurs promus au statut de salariés, au rang de producteurs libres, responsables pour leur participation active, consciente et directe, et leur intéressement moral et matériel aux résultats de l'exploitation et les intérêts de la collectivité nationale pour un prélèvement approprié d'une partie des revenus de l'entreprise et la subordination des plans de développement national et régional »²

1.1.2. Le système autogéré

Le système autogéré se distingue par :

- Un mode de productions collectivistes
- La décentralisation des formes d'organisation, autrement dit les centres d'activités ont un développement autonome
- L'objectif principal est de connaître un développement sur toutes les dimensions à savoir économique, politique et social

1.1.3. la constitution du domaine autogéré :

Le domaine autogère constitué par un ensemble d'organes de gestion qui sont notamment :

1-L'assemblées générale des travailleurs.

2-le conseil des travailleurs.

3-le comité de gestion.

4- le président de comité de gestion.

5-le directeur.

Dans cette période d'autogestion agricole qui signifiait une forme de décentralisation et de liberté pour les travailleurs , les fellahs et les autorités locales , « le pouvoir dans les fermes doit être entre les mains de qui produisent » qui seront responsables des bénéfices et des pertes réalisés par les domaines.³

² - A. BEN ACHENHOU, planification et développement en Algérie 1962-1982, 1980, p.29

³ BEDRANI Slimane, « l'Agriculture Algérienne depuis 1966 », étatisation ou privatisation, édition ECONOMICA, 1981 page 55

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

Réellement dans la première moitié de la décennie qui a suivi l'indépendance (1962 à 1966), aucune stratégie n'a été réellement appliquée. En outre, le secteur public est quasiment inexistant et il n'a pris forme que plus tard ceci est explicité par plusieurs facteurs à savoir :

- L'incohérence des politiques économiques
- La difficulté d'application des modèles de développement opté par l'Etat par les différentes structures agricoles
- Absence d'une idéologie économique favorable pour le développement
- Détérioration de la situation de l'emploi ; le taux de chômage est de l'ordre de 30,6% selon le recensement de 1966.
- L'insuffisance des ressources financières générées par le secteur agricole et les hydrocarbures n'ont pas favorisé l'apparition de secteur public

En définitif ce système d'autogestion a présenté ses limites. L'État a essayé d'y remédier en le renforçant par la parution au minimum de 7 décrets dont le but était de corriger en profondeur un secteur agricole détérioré⁴

1.2. La révolution agraire (durant les années 1970) .

Cette révolution est mise en place pour Établir la direction socialiste de l'économie agricole, nationaliser une grande partie de la propriété privée et des terres non bâties appartenant aux nationaux, adopter un modèle de gestion collective pour les agriculteurs qui bénéficient de la redistribution et organiser l'économie agricole par l'État. Intrants pour la production, boucles d'approvisionnement pour la transformation et la vente, le rôle de l'état a été décisif dans les processus de croissance

Cependant, cette révolution devienne une urgence qui a poussés et motivé l'Etat pour prendre part et conscience qu'il est nécessaire de faire face aux différents problèmes dans la répartition des terres agricole afin de mieux contrôler la production et d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, d'améliorer le cadre de vie des populations rurales pour amoindrir l'immigration interne

⁴ Badreddine BENYOUCEF, 2016, Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social. Qu'en est-il de l'Algérie, REVUE AGRICULTURE, p15

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

« Le gouvernement algérien procède à une large réforme agraire basée sur la redistribution des terres de l'État aux paysans sans terres. Il met sur pied un système de coopératives ainsi que des villages regroupant les paysans autour d'un mode de production socialiste. »⁵

Cette révolution est la fois une politique autoritaire de la transformation partielle des structures agraire mais aussi elle a été initiée pour amoindrir les multiples et divers problèmes du secteur agricole, en premier lieu en réponse à l'exode rural que traversait le pays, cette révolution a été imposée par les politiques économiques et sociales de l'époque avec pour objectif principal de rattraper le retard dans le secteur agricole. Le décret de la révolution agraire a été promulgué le 8 novembre 1971 et mis en œuvre en trois phases avec les objectifs suivants : la modernisation du secteur agricole et la lutte contre l'exode rural, en résumé il stipule que :

« La révolution agraire a pour but de moderniser l'agriculture, à ce titre elle intervient sur la détermination de la taille des exportations, sur les techniques de production, sur la gestion de l'utilisation des engrais et des semences sélectionnées, la maîtrise de matériel moderne, la constitution des bâtiments d'exploitation des terres laissées en jachère. Ce sont autant d'actions qui concourent au succès de la révolution agraire »⁶

Quelques mois après la première phase a été lancée pour but de constituer les terres habous à partir des terres domaniales et communales, par conséquent pour cette première phase a permis la récupération de 3 millions versé au FNRA, dont 800 000 hectares de superficie agricole utile (SAU), et la création de 3434 exploitations sous différentes formes : GMV, CARC, CAPRA.

La deuxième phase a été lancée le 17 juin 1973, avec l'objectif de nationaliser les propriétés des absentéismes et de limiter les grands domaines fonciers. Les terres récupérées seraient versées au FNRA.

Malgré les efforts que l'Etat a fournis mais il s'avère que une résistance des propriétaires des terrains ont pas délaissé leur terres. « Ainsi sur les 50 051 propriétés seules 26 454 ont pu être nationalisées. »⁷

⁵ Texte rédigé par l'équipe de Perspective monde

⁶ BENCHENHOU.A « La charte de la révolution agraire » p174

⁷ : A.HERSI, op .cit, p.127

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

La troisième phase, lancée en 1975, elle avait pour objectif la limitation du cheptel et l'aménagement de la steppe. Cette phase a rencontré les mêmes difficultés que la précédente et n'a donc pu être réellement lancée malgré les moyens importants consacrés à sa mise en œuvre, la réforme agraire s'est soldée par un échec.

Le décret de 71-73 du 8 novembre 1971 portant révolution agraire, la révolution agraire ne se contente pas de la nationalisation de la terre, mais elle entend créer les conditions de leur mise en valeur au profit des masses rurales. La terre est décrétée appartenir à ceux qui la travaillent⁸

1.2.1. Les objectifs de la révolution agraire.

Le gouvernement avait des buts dans cette révolution qui sont notamment :

1- Confirmer l'orientation socialiste imprimée à l'économie agricole avec la nationalisation des grandes propriétés privées appartenant à des nationaux et des terres non exploitées.

2- l'adoption d'un mode de gestion collectif imposé aux exploitants bénéficiaires des redistributions

3- l'organisation étatique des circuits d'approvisionnement en intrants, transformation et commercialisation de la production.

La majorité des grands buts que l'Etat s'est fixé, n'ont jamais été réalisés. Ainsi sur les 1000 villages agricoles qui devaient être créés durant cette phase seul 201 ont pu être réalisés. Mais aussi durant cette période a également été marquée par la création ou le renforcement d'un certain nombre de nouvelles institutions de recherche, d'information et de vulgarisation agricole et le développement des infrastructures et des équipements de base en milieu rural. Le projet de développement adopté accordait à l'Etat un rôle central, il vise l'intégration économique et la création de conditions de base d'une croissance généralisée et auto soutenue

L'un des fondements de cette stratégie est d'assurer la coordination entre les transformations des structures agraires et la mise en place du tissu industriel. En d'autres termes, il s'agit d'ajuster révolution agraire et révolution industrielle.

⁸ 0Fiche sur les réformes agraires en Algérie de 1963 à 1987, disponible sur : <https://www.formesdufoncier.org/pdfs/FicheReformesAg.pdf>.

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

« Ces structures agraires apparaissent dans le modèle comme non adaptées, et devant être modifiées pour accompagner l'industrialisation.... L'ancien modèle d'organisation reposant sur une structure foncière, ayant très peu de liaison avec l'extérieur, et ne fournissant que de façon sporadique des excédents sur le marché, doit céder la place progressivement à un nouveau modèle d'organisation agricole, basé sur un nombre relativement limité de forme d'appropriation et d'exploitation de la terre, qui jouent le rôle de pôles de développement socio – économique; et contribuent aussi à l'amorce d'une industrialisation. »⁹

Toulait H. (1988), assure que l'objectif assigné au secteur agricole depuis le début de la planification nationale (1986) est d'assurer l'autosuffisance alimentaire au sens le plus large, et que "des objectifs secondaires ont été fixés :

- *Nourrir les populations des villes et des campagnes au coût le plus bas possible afin de permettre à l'industrie de maintenir ses salaires à un niveau tels que ses produits soient compétitifs sur le marché mondial*
- *Fixer les populations rurales dans les campagnes afin de limiter l'exode vers les villes et l'émigration vers d'autres pays*
- *Jouer un rôle complémentaire au développement de l'industrie. En pratique, cela signifie que l'agriculture doit constituer un débouché de premier choix pour les produits industriels, fournir un surplus investissable et mettre à la disposition des usines de transformation, des matières premières indispensables à leur fonctionnement.*

1.2.2. Les réformes économiques réalisées durant la révolution agraire.

Plusieurs réformes ont été faites dans le cadre de la révolution agraire économique qui se traduit comme suit :

- a) Le système de commercialisation des produits agricole dans le marché national : chaque produit a son organe structuré au niveau communal, wilaya et au niveau national, ces organes ont pour but de commercialiser interne et externe des produits.*
- b) Les investissements dans le secteur agricole : les investissements dans le secteur agricole ont été défavorisés en faveur des investissements de secteur industriel :*

⁹ (Hursi A., 1981)

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

Investissement dans l'agriculture : 12.005 millions de Dinar soit 19.9 des investissements globaux

Investissement dans l'industrie : 48.000 millions de dinar soit 43.6 des investissements globaux.

c) *Les villages agricoles de la révolution agraire VARA* :_c'est un programme lancé en 1972 appelé « **les milles villages socialistes** », l'objectif est de construire mille villages en 15 ans et mille d'autre avant la fin de siècle. Le but de ce programme est de procurer aux agriculteurs un cadre de vie propice. Un village contient plusieurs institutions sociales et économiques (centre commercial, une mosquée, école dispensaire...etc.)¹⁰

d) Loi no 87-19 du 8 décembre 1987 déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national et fixant les droits et obligations des producteurs.
Résumé/Citation: La loi réforme le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine public.

La révolution agraire est un grand pas vers l'avant qui a amélioré le cadre de vie des paysannes et une partie considérable de la population rurale. En effet la révolution agraire n'est pas aussi couteuse par rapport au programme d'industrialisation.

¹⁰N.Abdi : les réformes agraire en Algérie, paris 1975 page167 rd

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

Section02 : L'investissement dans le secteur agricole

Le secteur industriel a profité d'une concentration particulière dans la stratégie globale de développement il s'agit de la mise en place d'un secteur public industriel important qui va entrainer un effet d'entrainement sur les autres secteurs notamment le secteur agricole.

A cet effet, un modèle théorique de base est retenu, il détermine les objectifs à atteindre et les types d'industries à réaliser. Tout de même, l'agriculture a été présente dans tous les plans de développement.

2.1. La place accordée a l'agriculture dans la phase de planification.

Dans une économie de type socialiste, la planification est le principal outil pour atteindre les objectifs poursuivis. Il est également perçu comme un moyen de coordonner l'action, de mobiliser des ressources financières et de prioriser les investissements.

L'expérience de la planification a été commencée réellement avec la préparation de premier plan quadriennal (1970-1973), par la suite après l'exécution et l'application d'un deuxième plan quadriennal(1974-1977), d'autres plans sont élaborés (1980-1984) (1985-1986).

En effet, la planification consiste en l'atteinte des objectifs fixée à l'avance, tout en admettant les écarts raisonnables par rapports aux objectifs du aux facteurs imprévisibles

En ce qui concerne le secteur public, il est considéré comme un moyen de mettre en œuvre le plan. Cela joue un rôle central dans la mise en œuvre de la politique économique. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre les multiples moyens (nationalisation, appropriation communale des moyens de production) utilisés pour la renforcer.

2.1.1. Le financement bancaire.

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

La politique de financement bancaire s'est dotée en 1982 d'une banque spécialisée, la Banque de Développement Agricole Rural (BADR). Il a été créé pour but de prendre en charges les actions liées aux activités agricoles en octroyant des crédits d'investissement et des crédits saisonniers et en collectant l'épargne des agriculteurs. Cette importante N'est plus en vigueur après les réformes bancaires introduites en 1990. Les banques sont ainsi liées par un nouveau modèle de fonctionnement qui inclut l'application de règles commerciales lors de l'octroi de prêts bancaires. Comme ces banques, la BADR s'est conformée à l'application de ces règles dans ses opérations de financement des exploitations agricoles. Public ou privé.

Tableau n°1: évolution des crédits d'investissement (1987/1996 ; unités ; million de DA)

| Année / types de crédit | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| A longue terme | 491 | 1973 | 346 | 89 | 31 | 14 | 27 | 22 | 30 | 24 |
| A court terme | 732 | 1459 | 459 | 201 | 592 | 452 | 255 | 165 | 78 | 22 |
| Total | 1223 | 3432 | 805 | 290 | 623 | 466 | 282 | 187 | 108 | 46 |

Source: BADR/DRF, Situation des crédits d'investissement, arrêtée en 31/12/96, citée par M.GHERDI, op. Cite. p 43

Interprétation :

A travers le tableau précédent, Nous constatons que les crédits d'investissement à long terme ont enregistré une chute très importante, puisqu'ils étaient de 1973 millions de dinars en 1988 et seulement de 24 millions de dinars en 1996. Les crédits à court terme étaient quant à eux, de 1.459 DA en 1988, pour n'être que de 22 millions DA en 1996.

Tableau n° 02 : Evolution des crédits d'exploitation (1987-1996 ; Unité : Million de DA.)

| Année | 1987-88 | 1988-89 | 1989-90 | 1990-91 | 1991-92 | 1992-93 | 1993-94 | 1994-95 | 1995-96 |
|-------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | | | | | | | | | |

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

| | | | | | | | | | |
|---|------|------|------|------|------|------|-----|------|-----|
| Crédits d'exploitations Millions DA | 4128 | 5590 | 5025 | 3314 | 3183 | 1706 | 988 | 1231 | 407 |
|---|------|------|------|------|------|------|-----|------|-----|

Source : BADR/DRF. Situation des crédits d'exploitation au 31/22/1996. Citée par M. GHERDI, op. Cité, P43.

Interprétation :

Selon les données contenues dans ce tableau, on constate qu'il y a une régression des crédits d'exploitation, en passant de 5.590 millions de dinars en 1988-1989 à seulement 47 millions de dinars en 1996.

Cette réduction est la conjugaison de plusieurs facteurs à savoir :

- ❖ la politique préventive poursuivie à l'égard des exploitations agricoles surendettées
- ❖ la réticence des agriculteurs à consentir des garanties à leurs emprunts lorsqu'ils leurs sont accordés par ce que les agriculteurs privés ne détiennent pas de titres de propriétés leurs permettant d'hypothéquer la terre qu'ils exploitent
- ❖ la politique des banques en ce qui concerne le taux d'intérêt après les réformes qui sont passés de 5,6% avant les réformes à 22% après celles-ci. Ce qui a éloigné les agriculteurs des crédits qui leurs ont été alloués

2.1.2. Implication de la CNMA dans le financement agricole :

La caisse de mutualité agricole a été conçue en 1972 sur la base d'un ensemble de trois caisses (CRMA, CCMSA, CMAR), elle est spécialisée dans les opérations d'assurance, sa mission a connu des changements puisque cette caisse s'est vu attribuer une vocation de banque à partir de 1995. Cette structure d'organisation fait désormais ressortir un réseau constitué de 62 caisses régionales éparpillées à travers le territoire national et appelées Caisses Régionales de Mutualité Agricole (CRMA). Toutefois, et faute de ressources celle-ci n'a pas pu satisfaire les nombreuses sollicitations des agriculteurs.

2.1.3. Financement public :

Le financement de l'agriculture ne relève pas exclusivement des opérations bancaires (crédits), mais aussi des divers fonds publics (Comptes spéciaux de trésor) créés dans le but

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

de stimuler l'agriculture et de stabiliser, un tant soit peu, la production et les prix pratiqués. Parmi ces fonds, on peut citer : FNDA, FGPPA, FGCA, FPZ

2.2. Les écarts entre objectifs et réalisation :

Depuis 1970, les décideurs ont tracé des plans de développement qui s'imposent aux différents agents économiques, structures et institutions dans leurs objectifs et leurs moyens dans le but de réduire l'écart entre réalisation et objectifs ¹¹

En termes des niveaux production agricole et les rendements réalisés sont toujours inférieure. Les tableaux ci-dessus montrent ceci :

Tableau n°03 : les niveaux production agricole et les rendements réalisés

| | 1ere plan quadriennal | | | | 2eme plan quadriennal | | | | 1ere plan quinquennal | | | |
|---------------------------|-----------------------|------|-------------|------|-----------------------|------|-------------|------|-----------------------|------|-------------|------|
| | Prévision | | Réalisation | | Prévision | | réalisation | | Prévision | | Réalisation | |
| | Pro | Rend | Pro | Rend | Pro | Rend | Pro | Rend | Pro | Rend | Pro | Rend |
| Viande totale (1000 t) | 110 | | 127 | | 188 | | 188 | | 297 | | 304 | |

¹¹ M .T.NADIR : l'agriculture dans la planification en algérie de 1967-1977. OPU –alger 1982 page 185-230

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

| | | | | | | | | | | | |
|---------------|------|------|-----|------|-----|--|-----|------|------|--|-----|
| Viande rouge | 98 | | 100 | | 141 | | 119 | | 146 | | 160 |
| Ovine | 50.3 | | 45 | | 70 | | 54 | | | | |
| Bovine | 30.5 | | 40 | | 56 | | 48 | | | | |
| Autres | 17.2 | | 15 | | 15 | | 16 | | | | |
| Poulet | 12.0 | | 27 | | 47 | | 70 | | 151 | | 144 |
| Poisson | – | | | | 39 | | ? | | | | |
| Œufs consom | 150 | | 240 | | ? | | 300 | | 1240 | | 981 |
| Lait | ? | | 550 | | 675 | | 700 | | 929 | | 708 |
| Bovin moderne | 280 | 2800 | 155 | 2500 | ? | | 250 | 2500 | | | |
| Bovin tard | ? | | 170 | | ? | | 250 | 525 | | | |
| Autres | ? | | 225 | | ? | | 200 | | | | |

Source : MT NADIR, pager 109, l'agriculture dans la planification en Algérie de 1967-1977, OPU Alger 1982 pager

185

Tableau n°04 : production et réalisation des productions végétales en pourcentage %

| | Production / prévisions de production en % | | | Rendement réalisé / prévision de production en % | | |
|--|---|-------------------|-------------------|---|-------------------|-------------------|
| | Plan 1970/1973 | Plan 1974/1977 | Plan 1980/1984 | Plan 1970/1977 | Plan 1974/1977 | Plan 1984/1984 |
| | | | | | | |

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

| | | | | | | |
|---------------------|-----|----|----|-----|-----|----|
| Céréales | 78 | 79 | 43 | 80 | 69 | 64 |
| Légumes sec | 72 | 53 | 21 | 80 | 88 | 38 |
| Fourrages | 59 | 46 | 48 | | | 68 |
| Culture maraichères | 76 | 77 | 85 | 47 | 83 | 64 |
| Coton | 14 | | | 49 | | |
| Betterave sucrière | 22 | 29 | | 100 | 100 | |
| Tomate industriel | 62 | 83 | 76 | 87 | 79 | |
| Tabac | 52 | 36 | 60 | 12 | | |
| Tournesol | 22 | | | 98 | | |
| Agrume | 96 | 97 | 67 | | 82 | 65 |
| L'huile d'olive | 66 | | 56 | 82 | | 56 |
| Datte | 113 | | | | 0 | |
| Raisin de table | 100 | | | | 75 | |
| vin | 93 | | | | 70 | |

Source : M.T. NADIR, l'agriculture dans la planification en Algérie de 1967-1977, OPU Alger 1982

pager 188

En termes d'investissement le taux de réalisation des investissements est en générale très faible un écart qui dépasse les 30 %. Le tableau ci-dessus l'approuve :

Tableau N°05 : pourcentage des réalisations des investissements

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

| | Plan triennal 1967-1969 | Plan 1970-1973 | Plan 1974- 1977 | Totale 1967- 1977 |
|-----------------|----------------------------|----------------|--------------------|----------------------|
| Totale économie | 47 | 53 | 38 | 41 |
| Agriculture | 100 | 52 | 35 | 43 |
| Industrie | 35 | 57 | 44 | 46 |

Source: BEDRANIS et BOURENANE, 1986, L'expérience algérienne de planification : le cas de l'agriculture page 114

Tableau n°06: pourcentage de la réalisation physique par rapport aux objectifs en certaines investissements et en utilisation d'engrais chimiques

| | Plan 1970/1973 | Plan 1974/1977 | Plan 1980/1984 |
|---------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Matériel semis et fertilisation | — | — | 14 |
| Matériel aratoire | — | — | 66 |
| Tracteur | 78 | 68 | 84 |
| Moisson batteuses | 68 | 62 | 82 |
| Camions | — | — | 31 |
| Superficies mises en irrigation | 34 | 25 | 20 |
| Plantation fruitière | 94 | 130 | 66 |
| Plantation viticole | 42 | 45 | — |
| Vaches laitière sélectionnée | 54 | 26 | — |
| Engrais | 75 | 85 | 42 |

Source : MARA – bilan décennal 1967-1977 ; bilan premier plan quinquennal (estimation pour le secteur agricole de l'état)

.2.1. Les facteurs explicatifs des écarts entre prévisions et réalisations :

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

- La faiblesse de données chiffrées montre la méconnaissance des réalités agricole
- la faiblesse de la coordination entre les différents décideurs en matière de planification peut être un des éléments explicatifs
- incoordination entre producteurs et planificateurs résulte un écart entre ambitions et réalités sur le terrain

2.2.2. Importance du secteur privé :

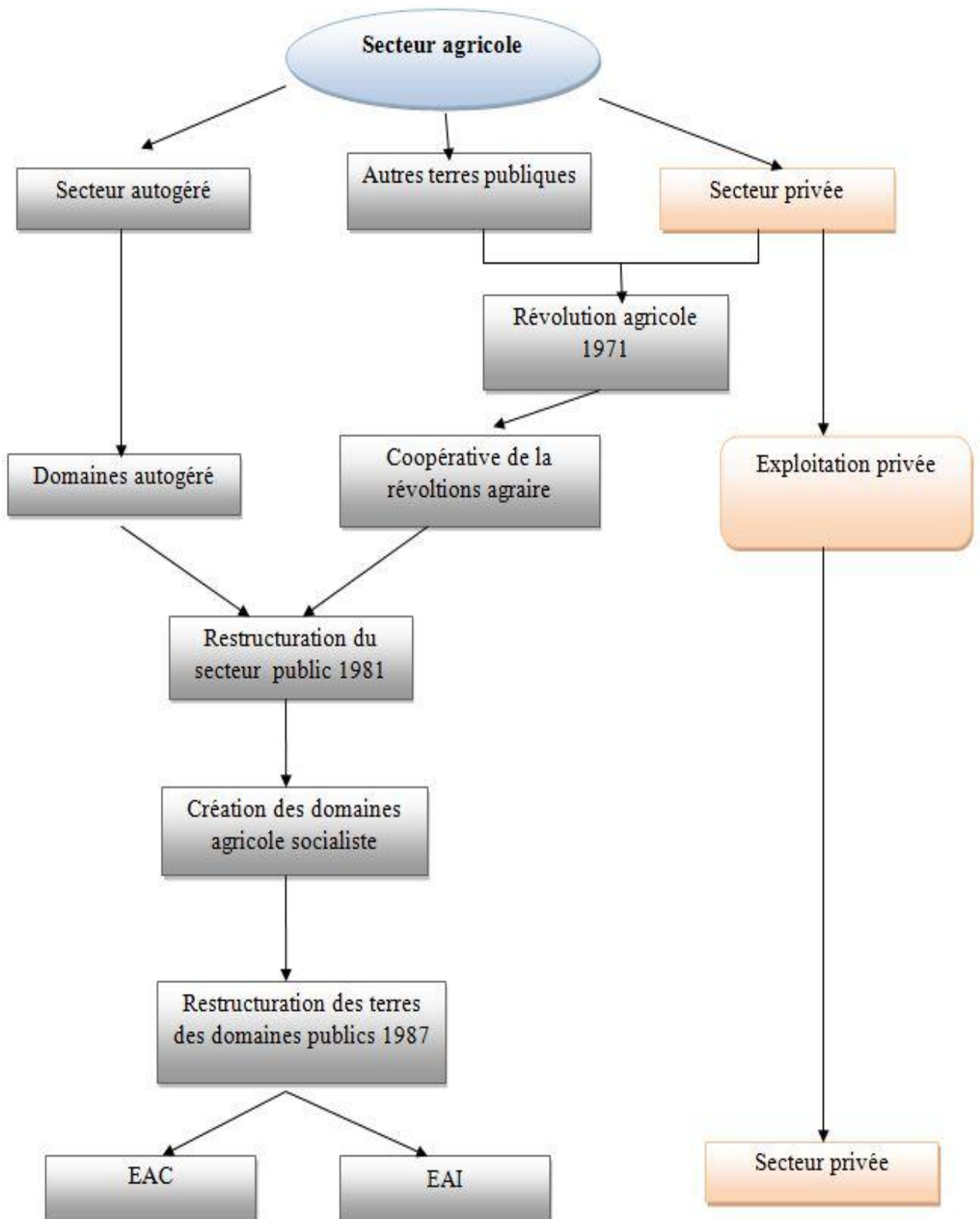
On sait peu de choses sur ce département. Le seul recensement agricole réalisé depuis 1962 est celui de 1972-1973. Malheureusement, ce recensement a été réalisé en même temps que la mise en place de la « révolution agraire » Propriétaires absents nationalisés et grandes propriétés foncières limitées. Par conséquent, dans de nombreux cas, les déclarations des répondants sont définitivement inexactes. De plus, l'analyse de ce recensement n'est que très partielle.

La mise en œuvre de la « Révolution agraire » en 1972-1973 a tenté d'homogénéiser les structures foncières du secteur privé et de mieux les comprendre. Cette opération a en effet été l'occasion d'accomplir un important travail de classement foncier, ainsi qu'une prise de conscience des complexités de la structure foncière. Malheureusement, ce travail a été fait trop hâtivement et n'a pas donné de résultats décisifs pour une meilleure planification.

Plusieurs constatées dans les différents programmes entre les buts et les objectifs Cette écart s'explique aussi par l'importance du secteur privé inexistant dans le secteur agricole algérien, mais aussi par l'incapacité des planificateurs à l'intégrer dans le processus de planification.

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

Figure n°1 : Evolution des structures agraires en Algérie depuis 1962 à 1987.



Source : Réaliser par soi même

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

2.3. Le programme d'ajustement structurel du secteur agricole :

À partir de la seconde moitié des années 1980, coïncidant avec une crise de baisse des revenus énergétiques mondiaux connue sous le nom de "contre choc pétrolier", l'Algérie a commencé à ressentir. Étant donné que les revenus pétroliers provenant des exportations représentent plus de 90 % des exportations totales, l'impact de cette crise a été négatif sur l'économie algérien

Ce caractère mono-exportateur de l'économie nationale a provoqué un tournant décisif dans la situation économique du pays. Les prix ont continué à baisser jusqu'à la fin des années 1990 ce qui a bouleversé le pays sur tous les plans : économique, politique et social.

Ce contre choc pétrolier avait engendré des conséquences lourdes, que ce soit sur l'évolution de l'endettement ou bien sur les différents secteurs notamment celui de l'industrie, agricole et autres

Cependant, le secteur agricole connaîtra une réforme engagée dès les années 1987, ainsi l'assainissement systématique de la trésorerie des exploitations agricoles n'était plus possible suite à la baisse significative des ressources budgétaires et l'enclenchement d'une importante dette extérieure.¹²

2.3.1. Les réformes de plan d'ajustement structurel sur le secteur agricole

Le PAS mis en œuvre se résume à un ensemble de réformes des structures agraires, système des prix, des crédits agricole et de l'organisation de l'administration agricole ceci se traduit comme suit :

- a) les structures agraires :** La promulgation des différents lois (loi 87-19, loi 90-25 et loi 90-30) qui permet d'organiser la restitution aux propriétaires fonciers des terres nationalisées et autorise la création d'un marché foncier et la naissance de deux formes d'exploitation (collectives et individuelles), l'état est désengagé dans son rôle autant que régulateur c'est le marché qui constitue le principales régulateur de l'activité agricole. Un système de commercialisation, d'approvisionnement et de distribution des intrants agricole sont ouverte au secteur privé tous les moyens de production ont été confié a des groupements d'agriculture de statut privé.

¹² 6 Pluvinage J., « Contribution à l'analyse des premiers résultats de la réorganisation des exploitations agricoles algériennes (1987) », Cahiers du CREAD n°23-24, 3ème et 4ème trimestres 1990, pages 287-296.

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

- b) **le nouveau système des prix** : se base sur le principe d'alignement des prix des facteurs sur les couts d'opportunité lorsqu'ils sont produits localement ou sur les prix frontière lorsqu'ils sont importés. En ce dernier est pour objet de réduire progressivement les subventions accordées aux intrants
- c) **le système de crédit agricole** : qui a connu plusieurs mutations et changements liées aux différentes réformes du système monétaire notamment les taux d'intérêt du crédit (court, moyen et longue terme) marquent une tendance à l'alignement sur les couts économique réels, aussi un nombre de Fonds (FNDA, FGAR, INPV) servent de relais et complètent le réseau de financement pour les exploitants qui ont perdu leurs récoltes
- d) **les échanges agricoles** : une libéralisation avec l'extérieure et des entreprises privées qui prit le monopole sur les opérations d'importations des intrants et des exportations des productions agricoles
- e) **plan d'organisation administrative du système de fonctionnement et d'encadrement du secteur agricole** : l'état a cédé_a des chambres agricole gérer par des organisations professionnelles a un ensemble de prérogatives et de pouvoir de gestion des fonds, des projets agricoles et des programmes de vulgarisation

La transition vers l'économie de marché au début des années 90 sanctionna considérablement l'agriculture algérienne. En effet, les prix des intrants agricoles importés ont sensiblement augmenté suite à la suppression des subventions y afférentes et la libéralisation du commerce extérieur.¹³

Le placement de l'Algérie sous Programme d'Ajustement Structurel (PAS) accentuera davantage l'austérité budgétaire d'où une diminution sensible du budget alloué à l'agriculture¹⁴

2.3.2. Les retombées du PAS sur le secteur agricole :

Le secteur agricole contribue à la création de la richesse matérielle mentionner par la comptabilité nationale, la valeur ajoutée comparé au PIB est passé de de 8.7 % en 1984 à 11.5 % en 1988 et à 12.8 % en 1993.

¹³ Conseil National Economique et Social

¹⁴ Bessaoud O., « L'agriculture et la paysannerie en Algérie », Ed. CRASC-ENAG, Alger, 2004, pp. 17-18.

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

(selon "Review of agricultural policies and agricultural services 1987-1993", Banque Mondiale, Déc. 1994.), ainsi que dans le domaine de la création de l'emploi le secteur agricole demeure un réservoir de main d'œuvres notamment avec un chiffre de 29 700 postes d'emplois créés entre 1988 et 1993 dans un contexte où la création d'emploi au niveau de l'économie fut très faible d'un nombre global de 160 500 postes pour toute l'économie

Concernant la production de secteur agricole dans cette période affectée par l'ensemble des réformes certains produits se caractérisent par une baisse notamment dans les cultures dites stratégiques qui ont connu une baisse dans la production avec les proportions suivantes : céréales 22%, fourrages 45%, les légumes secs 14%, d'autres une augmentation et d'autres une stagnation. Explicitement par différents facteurs à savoir la surface agricole mobilisée pour chacune de ces cultures d'une part, d'une autre part la démographie qui ne cesse pas d'augmenter et aussi le phénomène de l'urbanisation qui envahit les terrains agricoles.

« Selon A.M. DJENANE (1993), Prix, subventions et fiscalité agricole en Algérie. »

La réforme fut surtout caractérisée par le désengagement de l'Etat dans la gestion des exploitations agricoles et le morcellement des DAS en Exploitations Agricoles Collectives (EAC) et Exploitations Agricoles Individuelles (EAI) de tailles relativement petites. Les agriculteurs se sont vus ainsi réattribuer l'autonomie de gestion des exploitations et par là même la responsabilité de les rentabiliser¹⁵

Cette période a été caractérisée par la mise en œuvre des réformes économiques, en effet plusieurs mutations qu'a connu le secteur agricole durant cette période à travers la réorganisation de la presque totalité des structures publiques d'appui à la production agricole, a entraîné la réduction du champ d'intervention des pouvoirs publics en matière d'investissement direct

En effet, l'économie algérienne a subi plusieurs changements après la mise en place du plan d'ajustement structurel qui a permis des réalisations et des performances de types macro économiques positifs. Tous les secteurs ont fait l'objet de mesures répondant aux exigences de l'économie de marché. Mais ces changements présentent un coût social très élevé à savoir les conséquences directes sur l'emploi, l'érosion du pouvoir d'achat et du

¹⁵ Djenane A., Op. cit.

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

niveau de vie qui ne cesse pas de se détériorer et de façon générale l'augmentation de la pauvreté

2.4. Le programme de soutien a la relance économique (PSRE) 2000-2022 :

Grâce à l'installation d'un climat de sécurité au niveau du pays et la hausse des revenus pétroliers et gaziers du pays et l'augmentation des volumes produits et du cours des hydrocarbures jusqu'en 2005, les pouvoirs publics ont lancé trois plans de relance économique depuis le début des années 2000 qui sont notamment comme suit :

➤ Le programme de soutien de la relance économique (PSRE) de 2001 à 2004 de 7 milliards de dollars soit 525 milliards de dinars, consacré pour l'essentiel à la mise à niveau des infrastructures de base. Ce programme avait pour objectif de stimuler la croissance économique, d'améliorer la compétitivité du pays et de réduire la pauvreté. Ce programme il a été élaboré en collaboration avec le fond monétaire international FMI et la banque mondiale.

➤ le programme complémentaire de soutien de la croissance économique (PCSCE) ainsi que les programmes « Sud » et « Hauts Plateaux » de 2005 à 2010 de plus de 200 milliards de dollars, consacré principalement au développement et à la modernisation des réseaux routiers et ferroviaires et à la construction de logements.

➤ le plan de développement 2010-2014 adopté par le Conseil des ministres en mai 2010 qui injecte près de 286 milliards de dollars pour le développement des infrastructures dont 130 milliards de dollars consacrés à l'achèvement des projets lancés durant le PCSCE.

Cependant l'agriculture n'a pas été marginaliser, les pouvoir public ont mis en place, depuis les années 2000, une politique visant l'amélioration de la sécurité alimentaire nationale, le développement de certaines filières agricoles prioritaires et la mise en valeur des terres. Cette politique a été mise en œuvre au travers d'un ensemble et différents plans nationaux faits au rythme des flottements des recettes pétrolières, notamment :

2.4.1. le Programme National de Développement Agricole rural (PNDAR 2000-2010) : Ce programme est en principe élaborer pour assurer la transition d'une économie agricole assiste a une économie agricole libérale et responsable lorsque il s'agit de d'exploiter les fond public. En ce dernier on trouve deux fonds de financement à savoir :

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

❖ **Le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole(F.N.D.R.A) :** ce fond contribue au financement des programmes lancés dans le cadre de la prise en charge des investissements des jeunes diplômés et aussi dans le cadre de développement rural

❖ **Le Fonds National pour la Mise en Valeur par les Concessions (F.N.M.V.C) :**

Le PNDA a été formulé et mis en œuvre en 2000 pour établir une nouvelle politique de développement agricole et rural visant à atteindre les objectifs assignés au secteur agricole. Ce plan national de développement a pour objectif :

- ✓ L'amélioration du cadre de vie des habitants ruraux
- ✓ la mise à niveau des exploitations agricoles et la consolidation de leurs activités productives
- ✓ l'intensification de la production agricole et l'extension des surfaces agricole utiles et fertiles via la concession
- ✓ La promotion et la valorisation des métiers ruraux en appui aux activités de développement et aux populations rurales
- ✓ La création des conditions favorables au retour des populations dans leur région d'origine

2.4.2. Le Fondement du PNADR :

La plupart des actions dans le cadre du PNDA sont essentiellement axées sur les objectifs de reconstruction des espaces agricoles, de valorisation et de protection des ressources naturelles (eau et sol) qui contribuent au développement durable. Ces actions tiennent compte des contraintes, car la majeure partie du pays est encore caractérisée par un climat aride et les sols sont menacés par des processus d'érosion et de dégradation irréversible car elles sont soumises à des systèmes agricoles et à des techniques de productions souvent inadaptées. Les programmes de développement répondent également aux impératifs socio-économiques. En bref, augmenter les revenus des agriculteurs et éradiquer la pauvreté ¹⁶

¹⁶ Sahali N et Djenane A, analyse de l'évolution récente de l'arboriculture fruitière en Algérie: plantation et performance économique,2021, Revue des Recherches Economique et financière

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

a) Le PNDAR s'articule sur la mise en œuvre de ses quatre composantes principales qui sont¹⁷ :

- La mise en valeur des terres agricoles : par la concession qui s'étend sur 600.000 ha localisés sur le domaine privatif de l'Etat ; ces terres seront cédées en toute propriété aux concessionnaires ayant réalisé leurs programmes de mise en valeur avec l'aide de l'Etat.
- L'adaptation du système de culture aux zones naturelles et aux terroirs : le programme intéresse 3 millions d'hectares occupés actuellement par la céréaliculture. Il vise à adapter les systèmes de cultures aux conditions du milieu. Il s'agit surtout d'éliminer la céréaliculture extensive des zones défavorables et les remplacer par des cultures plus adaptées notamment l'arboriculture grâce au soutien incitatif de l'Etat.
- L'adaptation du système de culture aux zones naturelles et aux terroirs : le programme intéresse 3 millions d'hectares occupés actuellement par la céréaliculture. Il vise à adapter les systèmes de cultures aux conditions du milieu. Il s'agit surtout d'éliminer la céréaliculture extensive des zones défavorables et les remplacer par des cultures plus adaptées notamment l'arboriculture grâce au soutien incitatif de l'Etat plantations forestières qui seront cédés sous forme de concession de longue durée aux populations riveraines.

2.4.3. Le financement du PNDAR : il s'appuiera sur un ensemble d'instruments d'encadrement financier et technique :

2.4.3.1. Les instruments financiers : sont livrer a deux institutions financiers la caisse nationale mutualité agricole (CNMA) et ses caisses régionale, ainsi la banque de développement rurale (BADR) qui aident particulièrement les agricultures dans les missions relative aux crédits et aux assurances agricoles. L'instrumentation financière repose sur :

- ❖ Le fond national de régulation et de développement agricole FNDRA mis en place par la loi de finance en 2000, ce fond soutien l'investissement dans le cadre de

¹⁷ Sahali N et Djenane A, analyse de l'évolution récente de l'arboriculture fruitière en Algérie: plantation et performance économique,2021, Revue des Recherches Economique et financière

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

développement des filières de la protection des revenus des agriculteurs et de financement de l'action prioritaire de l'Etat

- ❖ Le fond mise en valeur par les concessions FMVC Le fond de mise en valeur par les concessions (FMVC) ; Créé par la loi des finances pour 1998. Ce fond a fait l'objet de mesures particulières visant la dynamisation de son utilisation à travers la générale AGRI-SPA, connue sous l'appellation de Générale des Concessions Agricoles (GCA).
- ❖ Le crédit agricole et les assurances économiques : La CNMA est appelée à remplir une mission fondamentale pour la réussite des programmes de par sa triple vocation d'organisme de crédit, d'assurance économique et de gestion des fonds publics.
- ❖ Le budget de l'Etat : Certaines opérations sont entièrement financées par le budget de l'Etat comme le PNR et les programmes spéciaux.

En plus de l'encadrement financier, un dispositif d'encadrement technique varié est mis en œuvre, qui est assuré par la direction des services agricoles DAS à travers les comités technique et par les instituts techniques de développement avec la chambre de l'agriculture qui est censé d'apporter un soutien technique aux agriculteurs. Ceci doit se faire par un rapprochement entre les deux parties prenantes.

Le rôle des subdivisions, les dirigeants et leurs équipes deviennent plus décisifs dans la réussite des programmes mis en place. Ce suivi rapproché doit être appuyé par une cellule technique pluridisciplinaire au niveau régional, qui est chargée d'assurer la cohérence entre les projets de développement au niveau de l'exploitation et le plan régional d'aménagement de l'espace agricole.

En termes de programmes de formation et de soutien Développement et reconversion de la filière, des cycles courts de formation seront organisés au niveau de la structure de formation du Ministère de l'Agriculture et/ou de la formation professionnelle (représentants départementaux et communaux) pour la partie recyclage à laquelle les agriculteurs eux-mêmes participeront Une formation spécifique sur les opérations techniques qu'ils doivent effectuer leur est également présentée.

En matière d'information et de communication, des campagnes d'informations multimédia sur les programmes de développement agricole seront menées sous l'égide de l'institution de vulgarisation agricole (direction des services agricoles).

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

Cette politique de développement agricole a connu des changements importants qui ont affecté positivement le poids de l'agriculture sur tous les plans (économique, social et environnementale) et voir même dans la création des conditions techniques, organisationnelles et sociale et de lui faire jouer un rôle plus dynamique dans la croissance et le développement économique et sociale durable.

Le PNDAR constitue un prolongement naturel du PNDA, destiné aux Principaux défis et contraintes physiques, technologiques, organisationnelles et institutionnelles identifiés Les fondements de la sécurité alimentaire nationale, la dégradation des principales ressources naturelles et le maintien de la cohésion sociale et de la paix en milieu rural, indispensable pour l'équilibre global de la société algérienne.

Le PNDAR est aussi un moyen d'assurer une synergie entre les exploitations agricoles, les unités économiques de base et les entités à fonctions sociales et environnementales importantes, les pouvoirs publics, les investisseurs et les autres acteurs économiques, dans le respect de la mission et de la spécificité des écosystèmes et des territoires ruraux. Il est mis en œuvre dans le cadre d'un programme fondé sur la diversité Principalement autour de :

- ❖ l'amélioration des conditions d'exercice des activités agricoles et pastorales.
- ❖ l'accompagnement et l'encouragement à la promotion de la pluriactivité comme facteur d'amélioration des revenus des ménages ruraux ou de création de revenus (réhabilitation des métiers ruraux, création d'activités économiques nouvelles...)
- ❖ l'amélioration des conditions d'accès aux services publics, l'accès au logement et le désenclavement des populations.
- ❖ la rupture avec l'immobilisme qui a caractérisé les zones rurales à faible potentiel en offrant des alternatives pour le développement de leurs économies et de leurs activités à travers la reconversion et l'adaptation des systèmes de production, le reboisement utile et économique, les aménagements des zones de montagne et des parcours steppiques.
- ❖ accélération du processus de modernisation du secteur en encourageant les investissements productifs et technologiques dans les exploitations agricoles, particulièrement celles de petites et moyennes dimensions dont la mise à niveau n'est pas achevée, et qui nécessitent encore et pour une période transitoire, l'aide et l'accompagnement technique de l'Etat.

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

2.4.4. la Politique de Renouveau Agricole et Rural (PRAR 2010-2014) : Met l'accent sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux, le rétablissement des équilibres écologiques et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, considérés comme des axes prioritaires en matière de développement agricole et rural. cette politique s'appuie sur des axes suivants :

- ✓ Amélioration des conditions de vie des ménages ruraux
- ✓ Diversification des activités économiques en milieu rural.
- ✓ Préservation et valorisation des ressources naturelles.
- ✓ Protection et valorisation des patrimoines ruraux, matériels et immatériels.

Les politiques de renouveau agricole rural visent à mettre en œuvre les décisions politiques prises par l'État. Ces dernières années, un processus de réforme globale du pays a en effet commencé, dans le but d'atténuer les effets néfastes du centralisme qui ont caractérisé les actions passées.

La politique de renouveau rural est une réponse claire et cohérente au développement durable des zones rurales dans le cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire. Elle naît de la nécessité d'actualiser la vision par des approches innovantes en fédérant les efforts de tous. Renouvellement des acteurs, des systèmes et des synergies dans les interventions. Développement rural au plus près de la population rurale (proximité) à travers des politiques de revitalisation rurale : déconcentration des décisions, approche participative autrement dit c'est l'accompagnement des ménages ruraux dans la création et la réalisation de leur projet de développement.

La Politique de Renouveau Rural a pour but la promotion d'un développement économique du pays associant solidairement l'ensemble du monde rural. Elle est sous tendue par une nouvelle perception des questions de :

- ❖ gouvernance locale.
- ❖ développement durable.
- ❖ équité dans l'accès aux prestations de base.
- ❖ décentralisation/ renforcement de la cohésion sociale.
- ❖ développement équilibré des territoires et des espaces ruraux.

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

2.4.5. Le plan FELAHA 2014-2022 : ce plan a été retenu par les pouvoirs publics dans la mesure de maintenir et d'encourager la production agricole, cette période a été marquée par la chute des prix de pétrole ce qui a provoqué la restriction du budget alloué pour ce secteur dans cette période et le ralentissement de développement de ce secteur. Ce plan est pour objectif de maintenir les efforts de renforcement et d'élargissement de la base productive, la poursuite de l'intensification des productions agricoles et agro-alimentaires, le renforcement des mécanismes de protection de la production nationale,) l'intensification des actions de préservation et de valorisation des ressources naturelles,) la poursuite du renforcement des capacités humaines et de l'appui technique (MADRP, 2017), et qui affiche l'objectif de création de 350 fermes intégrées de grande dimension (Bessaoud, O 2016).

La pandémie de COVID-19 a eu un impacte significatif sur l'agriculture en Algérie, comme dans nombreux pays. Les restrictions de voyage et les mesures de distanciation sociale ont perturbé les chaînes d'approvisionnement et de distribution des produits agricoles, ce qui a entraîné des pertes économiques pour les agriculteurs et des pénuries alimentaires pour les consommateurs, ainsi cette crise sanitaire a eu un impact sur la main d'œuvre agricole les mesures de confinement et de fermetures de frontière¹⁸.

De 2014 à ce jour, l'Algérie a mis en œuvre plusieurs politiques visant à promouvoir l'agriculture, notamment en développant les investissements dans les infrastructures et en encourageant la production agricole locale. Le gouvernement a également lancé des programmes pour améliorer la gestion de la ressource hydrique et renforcer la résilience aux changements climatiques.

En 2020, la production agricole de l'Algérie a atteint environ 17 millions de tonnes, en hausse par rapport au 14,4 millions de tonnes enregistrées en 2014(MADR). Les principaux produits agricoles cultivés en Algérie comprennent le blé, l'orge, le maïs, les légumes, les fruits et les olives. La production de viande, de lait et de produits laitiers a également augmenté au cours de cette période¹⁹.

¹⁸ Sahali, N et Guendouzi, B L'agriculture Algérienne Facteur De Résilience De L'économie Nationale Dans Le Contexte De La Pandémie Du Covid-19 , revue للبحوث الواحات مجلة , 2022

¹⁹ : O. Bessaoud, J.-P. Pellissier, J.-P. Rolland, W. Khechimi, Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie ,2019 p16

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

Cependant, malgré ces progrès, l'Algérie doit encore faire face à plusieurs défis dans le secteur agricole. Les agriculteurs locaux sont confrontés à des difficultés pour accéder aux financements, aux technologies et aux intrants agricoles.

En outre, la production agricole est très dépendante des conditions météorologiques, ce qui peut avoir un impact significatif sur la production.

2.5. Part de l'agriculture dans le budget de l'état et son évolution :

En Algérie, l'agriculture est un secteur important de l'économie, mais sa part dans le budget de l'Etat a tendance à fluctuer en fonction des priorités économiques et politiques du gouvernement en place.

Cependant, Le secteur agricole a été doté d'une enveloppe financière pour les différents plans de développement avancés durant la période 2000-2015 d'un montant de 1 041,28 Mds qui se répartissent sur deux volets 255,79 Mds DA au titre du budget d'équipement et 785,49 Mds DA au titre des fonds (CREAD, PAM (2018).

Les consommations se sont quant à elles élevées au total à 777,06 Mds DA dont 196,11 Mds DA au titre du budget d'équipement et 580,95 Mds DA au titre des fonds.

Tableau N°07 : Financement de la période 2000/2015

| | Dotation globale | Moyenne annuelle | Consommations | Moyenne annuelle |
|----------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------|-------------------------|
| Budget d'équipements | 255,79 | 15,98 | 196,11 | 12,26 |
| Dotation des fonds | 785,49 | 49,09 | 580,95 | 36,31 |
| Total | 1041,28 | 65,08 | 777,06 | 46,57 |

Source : O. Bessaoud, J.-P. Pellissier, J.-P. Rolland, W. Khechimi, Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie, 2019, p21

Pour la période 2000-2010 un total de près de 1 284 Milliards de Dinars a été consenti et inscrit au budget du Ministère de l'agriculture et du développement rural).

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

Le soutien direct aux exploitations agricoles et aux revenus des agriculteurs est de 488 Milliards de Dinars sur la période, montant inférieur à celui consacré à la protection du pouvoir d'achat des consommateurs évalué lui à 495 milliards de Dinars. Le reste de l'enveloppe (2/10èmes) se partagent entre les dépenses d'équipement des organismes publics du secteur et les dépenses de fonctionnement.

Tableau N°08 : Evolution des budgets alloué au MADR de 2000 à 2010

| Année | Budget | Budget | Budget | Budget | Total |
|-------|------------|----------------|---------------------------|----------------------------|--------|
| | Equipement | Fonctionnement | Soutien aux exploitations | Soutien au pouvoir d'achat | |
| 2000 | 9 702 | 6 897 | 35 540 | – | 52 139 |
| 2001 | 11 622 | 7 915 | 24 726 | – | 44 263 |
| 2002 | 10 670 | 8 025 | 26 916 | – | 45 611 |
| 2003 | 9 393 | 8 553 | 49 638 | – | 67 584 |

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

| | | | | | |
|--------------|----------------|----------------|----------------|---------------|------------------|
| 2004 | 11 265 | 9 135 | 55 986 | – | 76 386 |
| 2005 | 10 888 | 9 306 | 56 109 | – | 76 303 |
| 2006 | 47 947 | 10 356 | 60 394 | 11 300 | 129 997 |
| 2007 | 13 202 | 11 605 | 45 829 | 11 300 | 81 936 |
| 2008 | 9 025 | 17 936 | 72 877 | 184 400 | 284 238 |
| 2009 | 17 436 | 18 158 | 16 701 | 192 223 | 244 438 |
| 2010 | 21 115 | 20 604 | 43 685 | 96 151 | 181 555 |
| Total | 17 2175 | 128 490 | 488 401 | 495374 | 1 284 440 |

Source : O. Bessaoud, J.-P. Pellissier, J.-P. Rolland, W. Khechimi, Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie, 2019, p21

Outre, les ressources financières destinées à assurer les importations alimentaires nationales et la sécurité alimentaire, le budget des investissements agricoles est passé de 450 millions de dollars US/an dans les années 2000 à plus de 2,5 milliards de dollars US/an dans les années 2000. Après 2010-2014. À ce jour, ils s'établissent à une somme annuelle moyenne de 1,2 milliard de dollars, reflétant la situation budgétaire difficile de l'État algérien.

Tableau n°09 : crédits de paiements au secteur agriculture-hydraulique entre 2008 et 2019

| Année | Crédits de paiements | Total du budget d'équipement | % du secteur agriculture – hydraulique |
|--------------|-----------------------------|-------------------------------------|---|
| 2008 | 308 559 000 | 2 304 892 500 | 13,38 |
| 2009 | 393 748 000 | 2 597 717 000 | 15,15 |
| 2010 | 335 592 000 | 3 022 861 000 | 11,10 |
| 2011 | 392 442 000 | 3 184 120 000 | 12,32 |

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

| | | | |
|-------------|-------------|---------------|-------|
| 2012 | 301 257 000 | 2 820 416 581 | 10,60 |
| 2013 | 129 613 000 | 2 544 206 660 | 5,09 |
| 2014 | 203 520 500 | 2 941 714 210 | 6,91 |
| 2015 | 315 957 500 | 3 885 784 930 | 8,13 |
| 2016 | 271 432 500 | 3 176 848 234 | 8,54 |
| 2017 | 151 655 000 | 2 291 373 620 | 6,61 |
| 2018 | 157 775 000 | 4 043 316 025 | 3,90 |
| 2019 | 235 599 403 | 3 602 681 942 | 6,53 |

Source : Lois de finance

Un examen de la loi de finances 2008-2019 a montré que les crédits de décaissement accordés à l'agriculture et à l'eau représentaient en moyenne 12,5% du total. Le budget d'équipement de 2008 à 2012 témoigne de la focalisation de l'Etat sur ces deux secteurs. Montant en baisse par rapport au niveau de 5,09 % accordé en 2013. Allocations de paiement accordé aux deux secteurs pour la période quinquennale 2014-2019 : sur la dernière période, le taux de croissance annuel moyen est tombé à 6,77 %.

2.6. Les obstacles structurels du développement agricole en Algérie :

Le développement de l'agriculture dépend de plusieurs facteurs à savoir : naturels, environnementale, humaine, technique et économique qui déterminent le niveau et la capacité de production agricole. Cependant en Algérie plusieurs constats ont été réalisés par des chercheurs, des experts dans le domaine de l'économie agricole, portant sur la faiblesse de l'agriculture algérienne. Ce dernier est expliqué par un ensemble de facteurs qui sont notamment comme suit :

Le manque d'investissement dans le secteur agricole en Algérie malgré le potentiel agricole important que possède l'Algérie, le secteur ne bénéficie pas d'un investissement suffisant de la part du gouvernement. Cela se traduit par un manque de modernisation des infrastructures et des techniques agricole, ainsi que par une faible utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Le foncier agricole est l'une des contraintes que le secteur agricole a connues, depuis l'indépendance à ce jour plusieurs réformes organisationnelles et structurelles ont été

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

appliquées par les pouvoirs publics dans le but de trouver un consensus dans la gestion des surfaces agricoles, mais ces efforts n'ont pas abouti à un résultat souhaité.

Le climat est aussi la ressource naturelle la plus déterminante pour l'agriculture, il se caractérise par trois éléments qui sont très importants dans le processus de production à savoir ; la pluviométrie, la lumière et la température. En revanche l'Algérie possède un climat aride et semi aride qui comprend trois grands ensembles géographiques : le Tell au Nord, les hauts plateaux et l'Atlas Saharien au centre, et le Sahara au Sud de pays présente un climat de type méditerranéen caractérisé par une longue période de sécheresse estivale variant de 3 à 4 mois sur le littoral, de 5 à 6 mois au niveau des hautes plaines, et une période de sécheresse supérieure à 6 mois au niveau de l'Atlas Saharien. Les précipitations accusent une grande variabilité annuelle et interannuelle. Le niveau moyen de la pluviométrie est considéré comme l'un des plus faibles dans le bassin méditerranéen.

Cette situation place l'Algérie dans le groupe des 17 pays Africains touchés par le stress hydrique, et elle se trouve dans la catégorie des pays les plus pauvres en matière de potentialités hydriques, soit en dessous du seuil théorique de rareté fixé par la Banque Mondiale à 1000 m³ par habitant et par an.

Malheureusement, en Algérie, la grande majorité des terres agricoles est située sur le plateau intérieur, dominé par des climats arides et semi-arides. Ces zones sont caractérisées par des précipitations abondantes en hiver, une demande d'évapotranspiration des cultures faible voire nulle et le taux de satisfaction de la demande le plus élevé, tandis que les saisons de printemps et d'été ont la plus grande demande d'évapotranspiration, moins de pluie,

ce qui entraîne un faible taux de satisfaction de la demande et les plantes souffriront de pénuries d'eau, manque d'eau. L'intensité de l'eau est étroitement liée au taux de précipitations, à l'évapotranspiration et au stade de développement des cultures²⁰. L'une des manifestations les plus inquiétantes de ce changement est la sécheresse. Ce qui rend le secteur agricole moins pertinent et vulnérable.

Des politiques agricoles en mutation continue en passant par le PNDA 2000-2010 à PRAR 2010-2014 par la suite le plan FELLAHA 2014-2020 qui sont jugés ambitieux mais avec des résultats non pertinents, car ces politiques dépendent de la fluctuation des recettes,

²⁰ Chennafi H, Amélioration de la Productivité du Blé en Environnement déficitaire en eau, Revue Agriculture N°3-2012 al., 2008).

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

pétrolières ce qui rendent ces politique fragile et incomplète, et aussi le secteur industriel est privilège d'avantages par rapport au secteur agricole.

En outre, Les contraintes climatiques agricoles et les problèmes techniques structurels ont durement affecté l'agriculture algérienne. Le renforcement des capacités techniques et humaines, la résolution des problèmes fonciers et la mise en œuvre de politiques agricoles et de structures sectorielles cohérentes sont des mesures pour améliorer la sécurité alimentaire nationale.

2.7. L'évolution et la place accordée pour la culture pastèque et melon en Algérie :

La pastèque est un produit important sur le marché mondial avec une production de plus de 90 million de tonne²¹. En effet, La chine est le principal pays producteur de pastèque à l'échelle mondial avec plus de 60 millions de tonnes enregistrés en 2021, suivi par la Turquie avec une production mondial égal à 4 millions de tonnes. L'Algérie arrive en cinquième position, avec une production mondiale égale à 2 095 757 tonnes. Vu l'intensification de la production fruitière en Algérie réalisée suite à la stratégie tracée par le Ministère de l'Agriculture Algérien, la wilaya d'In Salah était concernée par ce plan national. Des superficies considérables sont réservées aux cultures de pastèque dans cette région, ou elle constitue une activité lucrative intéressante.

L'Algérie bénéficie d'un climat favorable à la culture de la pastèque, avec des régions côtières et des plaines offrant des conditions propices à sa croissance et son développement, Cela pourrait avoir encouragé les agriculteurs à développer cette culture pour répondre à la demande locale.

Cependant, la superficie cultivée en 2019 est de 62 652 ha dans le territoire national, avec une quantité de production de 22 068 666 QX, et Pour comprendre les performances réalisées dans le domaine de la production et des rendements de la pastèque et le melon destiné à la consommation, nous avons analysé la répartition géographique de celle-ci au niveau national. Dans cette analyse, il ressort que la wilaya de NAAMA est en train de s'imposer comme un pôle de production à l'échelle nationale. A titre illustratif, en 2019 pour une superficie de 5 309, elle a produit une quantité de 3 470 910 de la production 653.8 QX/ha. En deuxième position on trouve la wilaya de BECHAR avec une quantité de

²¹ FAO, 2021

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

production de 1 987 250 QX sur une superficie 5 578ha et en troisième place la wilaya de TIARET avec une quantité production de 1 650 000 QX sur une superficie 4800ha.

En effet, la culture pastèque et melon est cultivé dans la wilaya de Tizi Ouzuo, elle est pratiqué a petite échelle par les agriculteurs locaux, avec une quantité de production de 462 454 QX sur une superficie 1 396 ha ²².

L'analyse des filières pastèque et melon fait apparaitre une évolution très importante de la production et des rendements. Cependant, la superficie est marquée par une évolution très importante.

Conclusion

La crise de l'agriculture algérienne a ses origines dans la colonisation en tant que projet de destruction de la société et l'économie du pays. A cette époque, le secteur agricole européen, après avoir rejeté une grande partie de la paysannerie sur les terres incultes à

²² Statistiques de la direction de secteur agricole de la wilaya de Tizi Ouzuo série B.2020

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

déstabiliser le processus de productions des paysannes, ainsi la pression exercée a l'encontre des produits algériennes sur le marché métropolitain.

La concentration des politiques d'investissements en industrie par les décideurs avec des enveloppes financières très lourde et le délaissement du secteur agricole pendant la période de planification a engendré des conséquences dévastatrices sur l'économie après la baisse des cours du pétrole, cette ressources qui est notamment une source de financement pour toutes les politique de développement durable en Algérie.

L'agriculture algérienne caractérisée par une faiblesse de rendement et de production par rapport a l'évolution démographique qui ne cesses pas d'augmenter de façon géométrique, ceci accentuer d'avantages le recours aux importations des différents produits agricole, et de transfert le pays a un marché sur lequel s'affrontent les grands exportateurs en matière de drenne alimentaires.

La question du foncier est un facteur qui freine le développement de secteur agricole, cependant, le PNDAR vient pour répondre et régler le problème de foncier et de mettre en place un régime stable et transparent, et de moderniser l'administration agricole pour rendre ses interventions plus efficaces, et se lancer dans une perspective qui impliquent toutes les parties prenante. Ce plan ambitieux affiche une volonté des pouvoirs publics d'améliorer le secteur agricole, des dotations financières, lois en faveurs des agriculteurs, nous pouvons dire que dans cette période qu'il existe une grande chance de redynamiser le développement de secteur agricole vu la stabilité politique et financière jusqu'à 2014 avant la chute des cours de pétrole. Cependant, a partir de 2014 les objectifs de plan FELLAHA n'ont pas été atteints non seulement la chute des prix de pétrole, la crise sanitaire (covid19) a aggravée la situation, freiné le développement de secteur durant cette période.

Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour moderniser et développer l'agriculture, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre une croissance durable et une sécurité alimentaire.

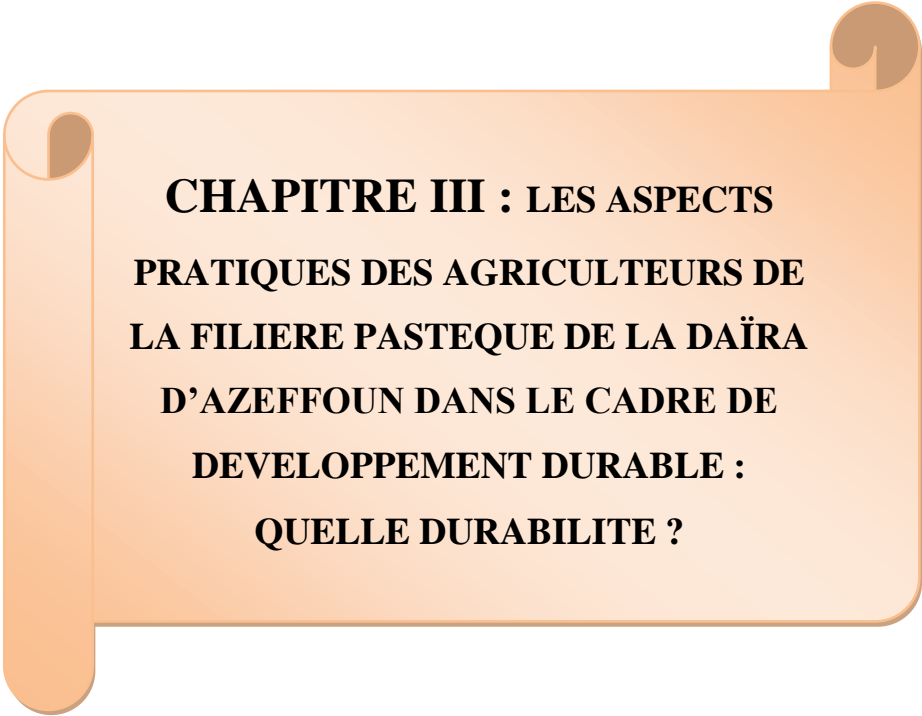
Le secteur agricole algérien est confronté à plusieurs défis notamment la faible productivité, la gestion inadéquate des ressources naturelles, la dégradation des sols, la faible qualité des produits agricoles et l'insuffisance des investissements.

CHAPITRE II : L'EXPERIENCE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

Cependant, il y a des opportunités pour le développement durable de l'agriculture en Algérie, notamment l'augmentation de la demande de produits agricoles, la disponibilité de diversifier les cultures.

Pour atteindre ces objectifs de développement agricole durable, il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques et des stratégies visant à améliorer la productivité agricole, à renforcer les capacités des agriculteurs, à moderniser les infrastructures agricoles et à promouvoir l'investissement privé dans l'agriculture.

En outre, la participation active des agriculteurs, des organisations de la société civile et des acteurs locaux est essentielle pour assurer la réussite de ces politiques et la durabilité du développement agricole durable en Algérie.

An orange scroll graphic with a gradient from light to dark orange, featuring a vertical strip on the left and a tab on the right, framing the text.

**CHAPITRE III : LES ASPECTS
PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE
LA FILIERE PASTIQUE DE LA DAÏRA
D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE
DEVELOPPEMENT DURABLE :
QUELLE DURABILITE ?**

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTEQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons examiner la durabilité de la filière pastèque de la daïra d'Azeffoun de la wilaya de Tizi-Ouzou pour illustrer les concepts théoriques de développement durable local que nous avons évoqués précédemment, dans ce modeste travail de recherche, et pour mieux répondre aux questions posées dans la problématique.

De ce fait, nous allons commencer par la définition du cadre méthodologique utilisé dans ce travail, puis nous allons décrire le contexte socio-économiques et les caractéristiques du territoire de la daïra d'Azeffoun, Enfin, nous allons s'adresser directement aux producteurs de cette culture via un questionnaire et des entrevues directes avec un nombre de producteurs ainsi une approche qualitative est retenue, pour mieux cerner les résultats de notre enquête de terrain et une analyse des résultats collectés.

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTIQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

Section 01 : présentation de la zone d'études et cadre méthodologique

Introduction

Dans cette partie, nous allons introduire à l'environnement et aux caractéristiques de la zone géographique de la daïra d'azeffoun

1.1. Présentation de la zone d'études

AZEFFOUN est une daïra algérienne située dans la wilaya de Tizi-Ouzou, dans la région de Kabylie. La ville est située sur la cote méditerranéenne, à environ 60 kilomètres à l'est d'Alger 70, km au nord-est de Tizi-Ouzou et à 95 km à l'ouest de Bejaïa. Selon le RGPH de 2008 population d'AZEFFOUN est 37 756 hab. et d'une densité de 118.4 hab. /km², avec une superficie de 319 km². Azeffoun, Aghrib, Ath Chafaa et Akerrou sont les communes d'Azeffoun

Figure n°02 : carte géographique de la daïra d'Azeffoun



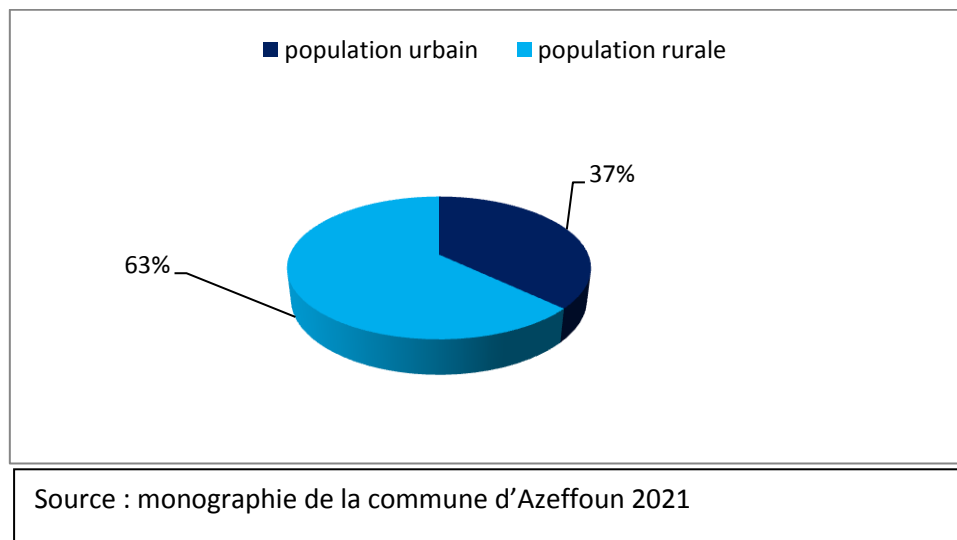
Source : carte géographique de la daïra d'Azeffoun

Selon l'annuaire statistique de 2010 de la wilaya de Tizi-Ouzou, la population totale de la daïra d'Azeffoun est évaluée à 37 756 habitants. Cette régression comparativement à l'année

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTIQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

2008 peut s'expliquer par le phénomène d'exode et d'émigration interne et externe que subit la région. Selon cet annuaire la population se répartit comme suit

Figure n°03 : la répartition de la population de la commune d'Azeffoun



Les chiffres montrent que y'a une concentration de la population dans les milieux ruraux

Sur le plan économique, AZEFFOUN est connu pour son port de pêches, qui constitue l'une des principales sources de revenus de la ville. Les pêcheurs locaux capturent une variété de poissons, notamment des sardines, des maquereaux et des thons, qui sont vendus sur les marchés locaux ainsi qu'exportés vers d'autres régions.

L'agriculture est également une activité économique importante à AZEFFOUN, en particulier les cultures des olives et des agrumes, qui sont des cultures, telles que les légumes et les céréales, sont également cultivées dans les environs de la ville.

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTIQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

Tableau n°10 : l'occupation des terres de la commune d'Azeffoun :

| Désignation | Superficie en ha |
|--|------------------|
| Terre nues | 1897.95 |
| Plantations | 454.05 |
| SAU (Surface Agricole utile) | 2352 |
| Pacages et parcours | 550 |
| Terres improductives des exploitations agricoles | 397 |
| Superficie totale des terres utilisées en agricultures | 3299 |
| Superficie totale des terres utilisées en agricultures | 7718 |
| Terres non affectées à l'agriculture | 1649 |
| Total des terres cadastrées | 12666 |

Source : monographie d'Azeffoun 2020

La surface agricole exploitée est supérieure à la surface agricole utile (SAU) ce qui nous permet de dire que l'activité agricole est fortement présente dans la commune d'AZEFFOUN.

Le tourisme est en développement dans la région, en particulier grâce aux plages et aux sites naturels environnants. La ville accueille également un festival annuel du cinéma et des arts, qui attire des visiteurs de toute la région.

La région d'Azeffoun recèle d'énormes potentialités touristiques et constitue un espace où l'offre naturelle est exceptionnelle par la richesse et les opportunités dont dispose ce site (plages, forêt, ruines,...). Elle comporte plusieurs sites archéologiques, historiques et religieux. De ce fait, elle offre un intérêt culturel spécifique à cette région et constitue de part sa vocation, une station balnéaire importante.

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

Sur le plan social, la population d'Azeffoun est majoritairement d'origine berbère, avec une forte identité culturelle kabyle. La langue berbère est totalement parlée dans la région. La ville dispose d'un certain nombre d'infrastructures publiques notamment les écoles primaires, dispensaire, polyclinique ...etc. Elle est administrée par un conseil municipal élu, qui est responsable de la gestion des affaires locales.

1.2. Milieu physique d'AZEFFOUN

Le milieu physique de la commune d'AZEFFOUN est caractérisé par une topographie montagneuse, avec une altitude moyenne d'environ 200 mètre au dessus de niveau de la mer. Les montagnes environnantes sont recouvertes de forêts denses.

La ville est aussi bordée par la mer méditerranée, ce qui lui donne un climat méditerranéen, caractérisé par des étés chauds et secs et des hivers doux et pluvieux. La région est également traversée par plusieurs cours d'eau, dont les plus sont l'oued AGRIOUN et l'oued sidi Ali BOUSSIDI qui sont utilisés pour l'irrigation des terres agricoles.

Les pédologues qui ont fait des analyses de sols d'Azeffoun ont constatés que la majorité des sols sont alluvionnaires (bloc de galets, graviers et sables) caractérisés par des résistances dynamiques de pointe supérieures à 36 bars à partir de 3 m de profondeur (Yakoub, 2005).

1.3. Présentation de la culture pastèque :

La culture de la *pastèque* – si elle est rationnelle et évolutive – peut être une bonne source de revenus. En quelques mots, la plupart des producteurs commerciaux de pastèques commencent la culture à partir de graines (hybrides) dans un environnement intérieur protégé. En attendant que les jeunes plants grandissent et soient prêts pour le repiquage, ils préparent le sol pour la culture. Ils travaillent la terre, ils font les lits ou les sillons et ils placent un film plastique noir à travers les rangées. Le film plastique noir aide non seulement à réchauffer le sol, mais aussi à lutter contre les mauvaises herbes.

Les producteurs conçoivent et installent également le système d'irrigation goutte-à-goutte. Lorsque les jeunes plants sont prêts pour le repiquage, les producteurs font de petits trous dans le film plastique, où ils creusent de petits trous et plantent les jeunes plants.

La fertilisation, l'irrigation goutte-à-goutte et la gestion des mauvaises herbes sont appliquées dans la plupart des cas. La méthode de l'éclaircie est également appliquée. Les producteurs commerciaux enlèvent les pastèques mal formées ou sous-développées, afin

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

d'encourager la plante à consacrer ses ressources à des fruits moins nombreux mais plus gros et plus savoureux. La plupart des variétés commerciales de pastèque peuvent être récoltées 78-90 jours après le repiquage.

La récolte ne peut se faire qu'à la main, à l'aide de ciseaux ou de couteaux. Après la récolte, les producteurs de pastèques travaillent le sol et détruisent le reste de la récolte. Ils peuvent aussi faire la rotation des cultures, afin de contrôler les maladies ou d'empêcher l'épuisement du sol.

Le facteur restrictif lors de la culture de la pastèque reste le climat. La pastèque est originaire d'Afrique. C'est une plante extrêmement sensible aux basses températures et au gel. Elle a besoin, en moyenne, de températures de 18 à 35°C, alors que la température du sol ne doit pas descendre en-dessous de 18°C¹

Tout d'abord, il est crucial de décider du mode de culture et des variétés de pastèque qui poussent dans votre région. Il existe 3 méthodes pour cultiver les pastèques :

- ✓ Cultiver à partir de graines,
- ✓ à partir de plants non greffés
- ✓ à partir de plants greffés.

Cependant, la culture pastèque a besoins de nombre de conditions climatiques, métrologiques et topographiques dans le territoire de production pour qu'elle prospère mieux et de se développer d'avantage.

1.4. Méthodologie et instrument d'enquête

La collecte de données est une opération indispensable pour obtenir les informations nécessaires afin de répondre à la problématique posée et vérifier les hypothèses. Dans les points traités dans les chapitres précédents, nous avons eu recours à la recherche documentaire dans le but d'élaborer les aspects théoriques relatifs à notre travail et de réaliser un diagnostic sur le développement agricole durable. A travers cette section, nous présentons le déroulement et les différentes étapes de l'enquête par questionnaire, réalisées au niveau des communes d'Azeffoun, dont les résultats sont exploités pour réaliser une étude sur la durabilité de la filière pastèque d'Azeffoun

¹ Site internet, www.Wikifarmer.com

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

La méthode suivie dans notre travail est à la fois un questionnaire et des entretiens avec les producteurs, cette méthode est appelée la méthode mixte. Cette approche combine des méthodes quantitatives et qualitatives pour faciliter et analyser des données, en vue d'obtenir une compréhension plus complète et approfondie d'un phénomène ou d'un problème de recherche. Le questionnaire est souvent utilisé pour collecter des données quantitatives auprès d'un grand nombre de personnes, tandis que les entretiens permettent d'obtenir des données qualitatives plus détaillées auprès d'un échantillon plus restreint de participants. En combinant ces deux méthodes, les chercheurs peuvent obtenir une vue d'ensemble plus complète du sujet étudié.

1.4.1. Le questionnaire

Le questionnaire est un outil couramment utilisé dans les travaux de recherche scientifique pour collecter des données auprès des participants (producteurs) à une étude. Il peut être utilisé pour fournir des informations sur des variables telles que les attitudes, les comportements, les expériences.

Dans notre cas le questionnaire est administré sous forme papier avec des entrevues directes avec les producteurs/agriculteurs. Avec des questions fermées à choix multiples et mixtes.

Pour administrer les questionnaires et collecter les réponses des producteurs/agriculteurs avec précision, nous avons fait appel à l'enquête par « questionnaire assisté par interviewer » à travers laquelle l'interviewer questionne les individus et remplit lui-même le questionnaire. Il est possible de le diffuser sur support papier pour une interview papier crayon (IPC). La première étant la méthode qui répond avec certitude à nos attentes, nous nous sommes donc déplacés auprès des producteurs de la daïra d'Azeffoun et enquêtés les acteurs de la culture pastèque dont les réponses étaient notées manuellement par nous mêmes.

Les avantages de cette approche sont innombrables. Le taux et la qualité des réponses seront plus élevés en raison de l'interprétation et le degré de compréhension des enquêteurs, car quel que soit le niveau d'éducation des interviewés, quelle que soit la complexité des questions, ils ne rencontreront pas de difficultés à comprendre les questions. Bien que cette méthode demande beaucoup de temps, mais il s'avère que c'est le seul moyen pour l'intervieweur d'observer directement, de compléter les détails, d'expliquer et de laisser les

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

producteurs de répondre à autant de questions que possible. Chose qui n'est pas possible dans la méthode d'auto dénombrement où le répondant remplit seul le questionnaire

1.4.1.1. Présentation du Questionnaire

Notre démarche a consisté à conduire un protocole d'enquête auprès de 30 producteurs/ agriculteurs aux niveaux de la daïra d'Azeffoun.

L'enquête est réalisée sur la base d'un questionnaire conduit selon la technique de face à face (pour éviter les non réponses et les incompréhensions des questions), ce qui nous a permis d'établir une base de données sur les comportements et les pratiques de durabilité et de non durabilité.

Les principaux items retenus sont:

L'étude de terrain sur la durabilité de la filière pastèque s'est déroulée entre février et Mai 2023 dans 03 communes de la daïra d'Azeffoun. Les 30 enquêtes de terrain furent réalisées selon la méthode des pratiques de durabilité utilisées dans le contexte de la culture pastèque.

1.4.1.2. Structure du questionnaire

L'objectif de notre cas pratique est d'appréhender le comportement des producteurs /agriculteurs de pastèque quant aux principes de durabilité de cette culture.

Dans cette perspective, nous nous sommes attachés à :

- Identifier le profil, les caractéristiques et les catégories des agriculteurs locaux d'Azeffoun dans la filière de pastèque à savoir (le sexe, l'âge, la qualification socioprofessionnelle, les origines territoriales)
- répertorier et à faire l'inventaire des techniques et des moyens utilisés par les producteurs / agriculteurs locaux dans la daïra d'Azeffoun ; le mode de propriété et la taille des exploitations, les instruments et les moyens corporels utilisés dans le processus de production, les outils d'arrosages les ressources naturelles exploiter
- Déceler les pratiques durables et non durables des agriculteurs/ producteurs locaux d'Azeffoun et préciser les risques environnementaux inhérents à leurs pratiques, notamment sur les thématiques environnementales des ressources contraignantes, ainsi sur la dimension de la durabilité (facteurs déterminants) d'un autre côté, la perception

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTIQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

des producteurs sur l'impact des matières organique sur l'environnement et leurs capitale cognitif sur les pratiques durable et en dernier on s'est intéressé sur les risques encourus par cette culture

1.4.2. Présentation de l'échantillonnage

Nous avons mené notre enquête dans le territoire de la daïra d'Azeffoun qui comprend 04 communes, notamment la commune Ait Chafaa, Aghrib, Azeffoun et Akerrou, distribué sur un nombre de 30 producteurs rencontré par l'aide de la subdivision agricole d'Azeffoun. Ceci est représenter dans le tableau n° & ci-dessus :

Tableau n°11 : Plan d'échantillonnage pour les enquêtes de terrain

| Communes | Nombre de producteurs/agriculteurs enquêtés |
|----------------|---|
| Ait Chafaa | 09 |
| Aghrib | 01 |
| Azeffoun | 20 |
| Akerrou | 00 |
| Total enquêtés | 30 |

Source : résultats de l'enquête

Section 02: Interprétations des données collectées

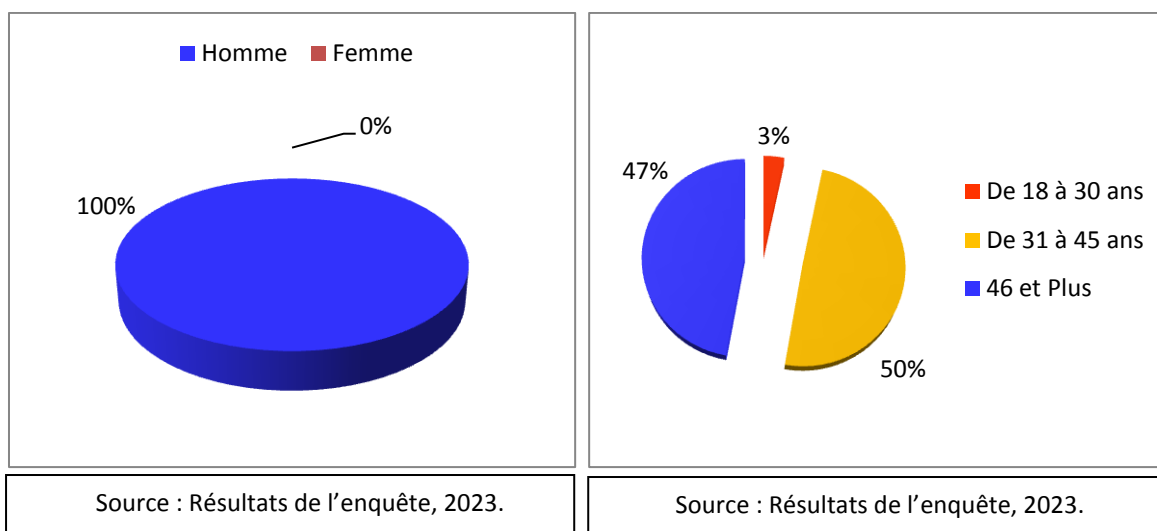
Introduction

Dans cette partie, nous allons analyser en profondeur les informations que nous avons recueillies au cours de notre étude.

2.1. Profil et caractéristiques des agriculteurs de la culture pastèque dans le territoire d'Azeffoun

2.1.1. Le sexe des agriculteurs et leurs âges

Figure n° 04 : l'identité genre des producteurs de la pastèque d'Azeffoun **Figure n°05 :** l'âge des agriculteurs de la filière



Toutes les personnes enquêtées sont des hommes, car cette activité est exclusivement gérée par les hommes, même si certaines femmes assistent dans certaines tâches dans le cycle de production de la pastèque au niveau d'Azeffoun².

Nous remarquons que la majorité des producteurs sont âgés de 31 ans et 45 ans, Soit 50% de notre population enquêtée, et la tranche d'âge de 18 ans à 30 ans représente 3%, soit 01 d'entre eux, alors que la tranche de 46 ans et plus représente 47% soit 14 agriculteurs.

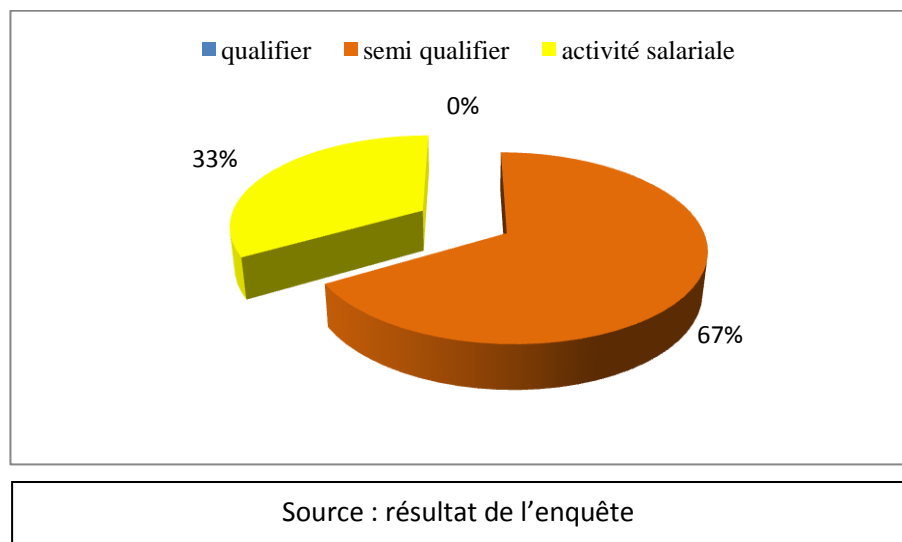
² Résultat de l'entrevue, 2023

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

Nous pouvons affirmer que cette activité est délaissée par la population jeune de la tranche 18 ans à 30 ans dans notre territoire d'étude à savoir la daïra d'Azefoun.

2.1.2. Qualification socioprofessionnelle des producteurs de pastèque :

Figure n°06: La qualification socioprofessionnelle des agriculteurs



L'analyse de la qualification socioprofessionnelle de notre échantillon fait ressortir deux modalités :

En premier lieu, Leur niveau d'instruction est pour la grande majorité de niveau secondaire. En termes de qualification, les deux tiers sont semi-qualifiés et le dernier tiers qualifié est impliqué dans un travail salarié, ou la gestion d'entreprise et de transformation.

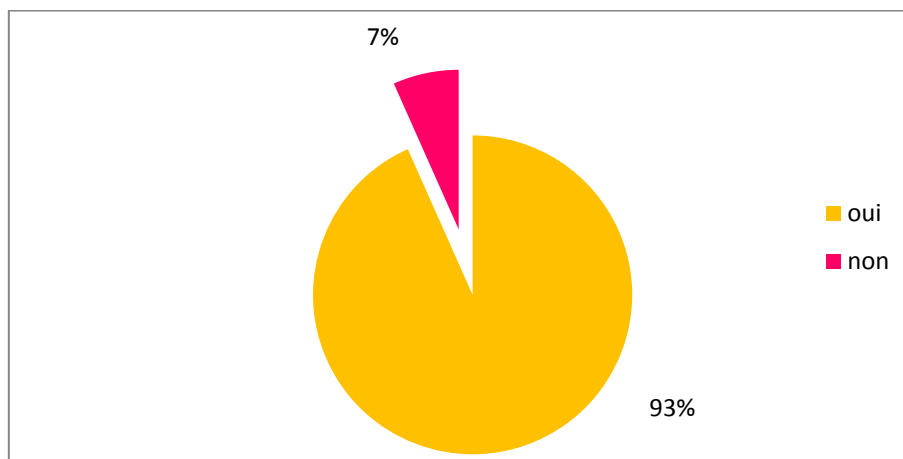
La grande majorité des femmes n'a pas de travail rémunéré. Elles sont surtout occupées aux travaux de la maison, à la garde des enfants, à la gestion de la basse-cour et des petits jardins.

Chez quelques producteurs, les femmes participent à l'activité de production de la pomme de terre en préparant les repas pour les saisonniers, et découper la semence avant la plantation.

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

2.1.3. Formation dans l'agriculture

Figure n°07 : Le nombre d'agriculteurs ayant reçu une formation (en %)

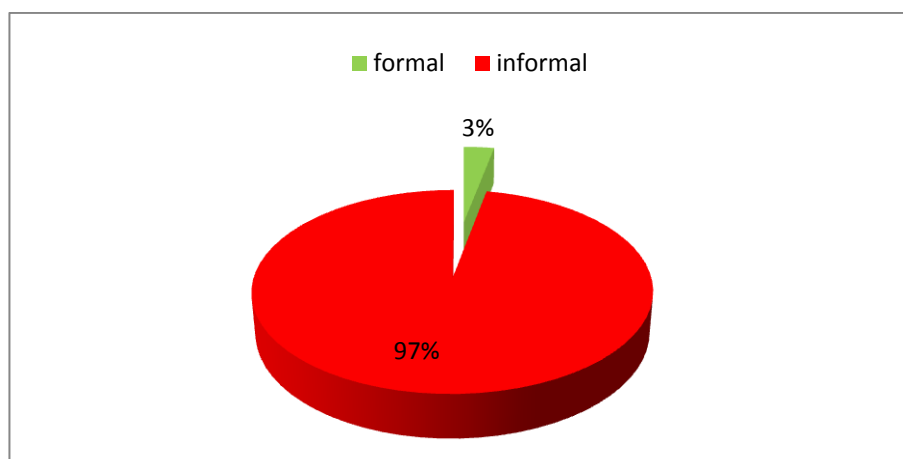


Source : résultat de l'enquête

En dehors de deux producteurs ayant bénéficié d'une formation relative à la culture de pastèque (par la DSA, dans le cadre de coopération internationale et la firme Syngenta), les 28 autres producteurs de la filière pastèque au niveau d'Azeffoun se sont formés sur le tas.

2.1.4. La nature de production dans la filière pastèque

Figure n°08 : La nature d'exploitation en %



Source : résultat de l'enquête

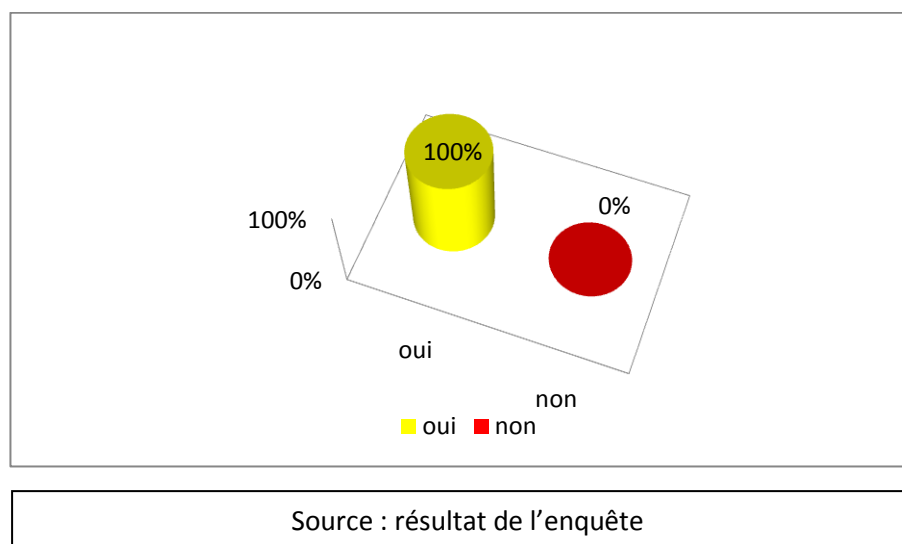
CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

A travers la figure ci-dessus, on recense au niveau des 30 producteurs de la pastèque enquêtés, 97% active dans l'informel, soit 29 exploitants et sauf 1 exploitant sur l'ensemble active dans le formel.

Sur la base de notre échantillon, on estime donc que la culture de pastèque au niveau d'Azeffoun est une activité conduite de façon informelle. C'est-à-dire une activité économique non déclarée et non soumise à l'impôt.

2.1.5. Origine territoriale des producteurs

Figure n°09 : Origine territoriale des producteurs en %



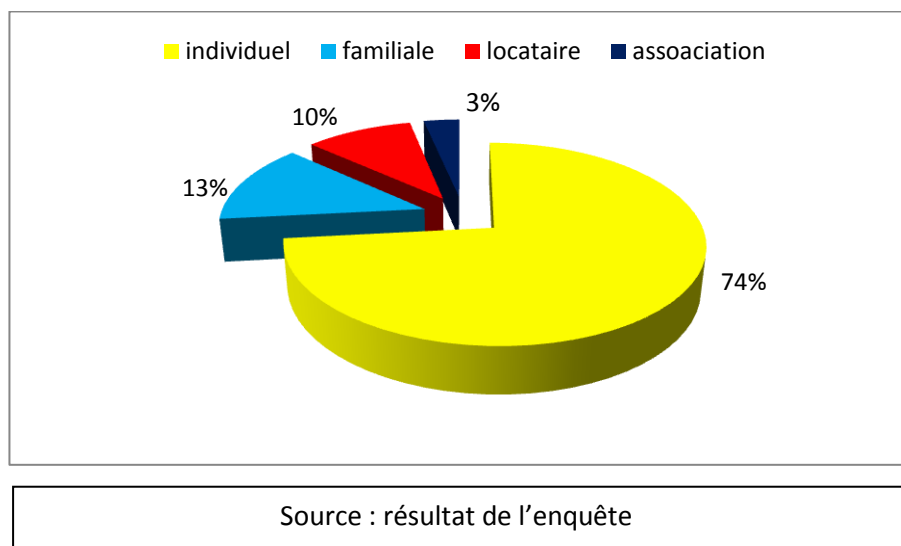
Les 30 producteurs enquêtés sont tous originaires de leur territoire local (commune) de production de la pastèque. En d' autres termes tous les producteurs de la pastèque sont de la Daïra d' Azeffoun comme le montre la figure N°09

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

2. Caractéristique de la filière pastèque :

2.2.1. Mode de propriété du foncier et la taille des exploitations :

Figure n°10 : Mode de propriété de foncier agricole



Ce graphique nous décrit les différents modes de propriété de foncier agricole utilisés pour la production de pastèques dans le territoire d'Azefoun. Les résultats indiquent que la grande majorité des producteurs qui produisent de la pastèque sont des propriétaires individuels, représentant 74% des répondants. Ensuite, on constate que 13% des répondants utilisent un foncier familial pour la production de pastèques, ce qui suggère que la culture de la pastèque est une activité familiale et constitue même un produit qui a un enracinement territorial (produit de terroir).

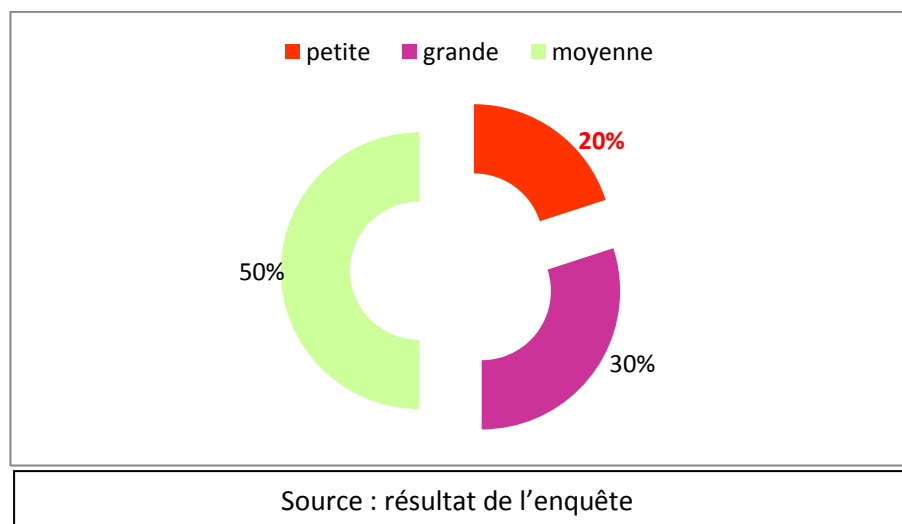
En revanche, seulement 10% des répondants sont des locataires de terrain agricole, ce qui peut indiquer que la location de terrain agricole pour la production de pastèques a un coût très élevés en vu du rétrécissement des terres fertiles pour la production de la pastèque. En revanche, seul 3% des personnes enquêtées sont membres d'une association de personnes, cela peut nous donner un aperçu du caractère individuel plutôt que collectif dans la production de la pastèque, ou bien le fait que l'esprit d'association n'est pas apprivoisé par les producteurs de ce territoire.

La majorité des producteurs de pastèques utilisent leur propre terre, ce qui peut leur donner une plus grande autonomie et un plus grand contrôle sur leur production. Les autres

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

modes de propriété tels que la location ou l'association de personnes sont moins courants dans la production de pastèques dans le territoire d' Azeffoun.

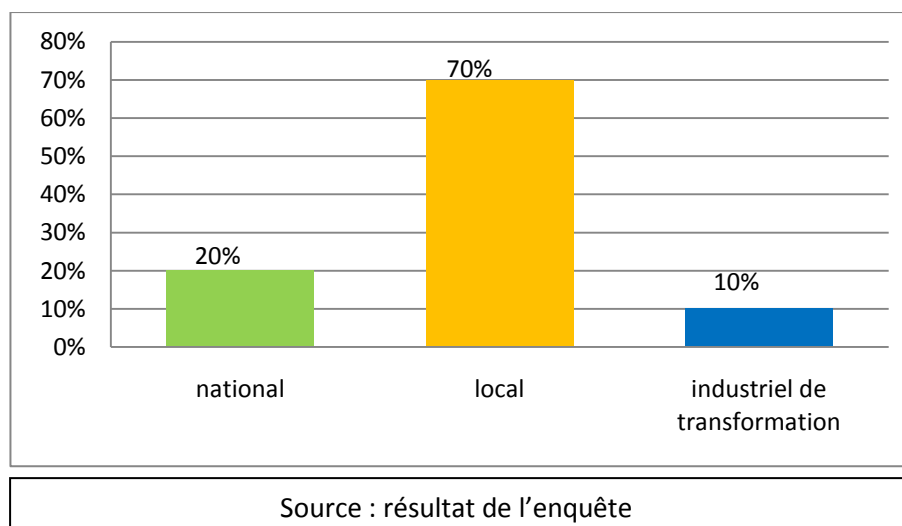
Figure n°11 : la taille des exploitations



La taille des parcelles des terrains dédiées la culture pastèque de la daïra d'Azeffoun la plus fréquent est la taille moyenne qui représente 50%. La grande taille représente 30% soit 1 agriculteur et ce résultat correspond au mode d'association dans le cadre du mode de propriété du foncier agricole. En ce qui concerne la petite taille, elle représente 20% de notre échantillon.

2.2.2 Le marché visé par les producteurs de la pastèque :

Figure n° 12 : le marché visé par les producteurs de la culture pastèque



CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

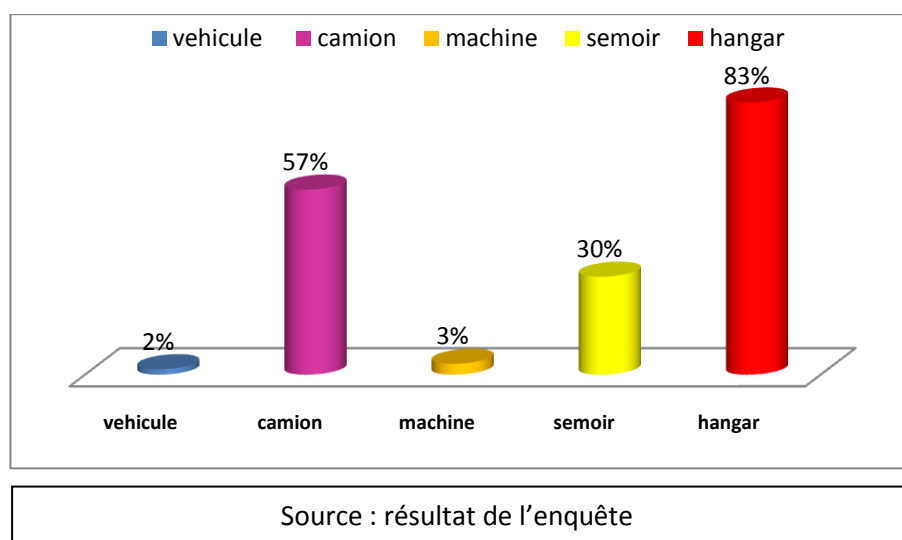
Travers le figure N°10, 77% des producteurs de la daïra d'Azeffoun écoulent surtout leur production au marché locale, alors que seulement 3 producteurs d'entre eux les destinent aux industries de transformation. Si l'on se penche sur le poids de chaque destination, c'est le marché local qui est le plus, ciblés avec 77 % des productions qui partent vers ce marché

Si l'on associe les résultats, on estime de manière assez précise à partir de notre échantillon que 70% de la productions sont destinées au marché local, 10% vers industrie de transformation et 20% vers les marchés national.

A l'avenir, clairement, tous les agriculteurs souhaiteraient pouvoir augmenter les productions de la pastèque, et de satisfaire totalement la demande locale voir même le marché nationale.

2.2.3. Les instruments et les moyens corporels utilisés dans la production de la pastèque

Figure n°13 : Les instruments et moyens d'exploitation (en %)

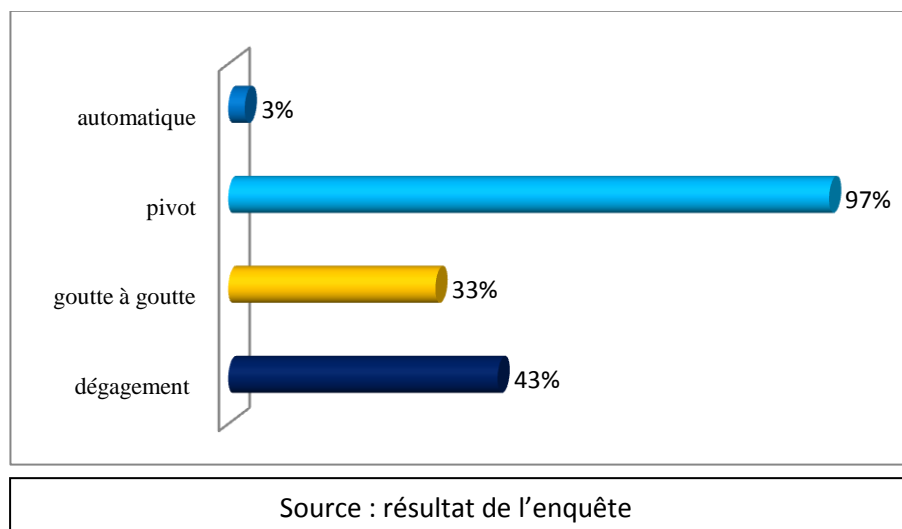


Le niveau des instruments et des moyens physiques d'exploitation des producteurs locaux d'Azeffoun enquêtés est confirmé par un niveau de capital physique relativement important puisque la majorité a des hangars de stockage en propriété qui représente 83%, et 22 producteurs disposent d'un véhicule ou un camion, soit 57% de la population enquêtée

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

2.2.4. Les outils et dispositifs d'irrigation agricoles des exploitations agricoles :

Figure n°14 : les outils d'arrosages plus utilisés (en %)



Dans notre échantillon, on note 97% des producteurs ont investi dans un système d'arrosage par pivot, ce choix est dicté par les couts de réalisation qui est a la portée des producteurs. Tandis que, 03% des producteurs de pastèque ont adopté un système automatique d'arrosage, et 33% ont investi dans l'irrigation par système de goutte à goutte, enfin, 43% opte pour le dégagement.

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

2.2.5. Les méthodes utilisées pour cultiver la culture pastèque

Il existe 3 méthodes pour cultiver les pastèques : cultiver à partir de grain, à partir de plants non greffés et à partir de plants greffés.

Tableau n°12 : les méthodes utilisées pour cultiver la culture pastèque

| | Nombre de producteurs | % |
|--|-----------------------|----|
| A partir des grains | 23 | 77 |
| A partir des plantes non greffées | 01 | 3 |
| A partir des plantes greffées | 06 | 20 |

Source : Résultat de l' enquête, 2023

Selon les résultats de notre enquête, on constate que 77% des producteurs de la daïra d'Azeffoun optent pour la méthode de grains par ce que les grains de pastèque ont besoin d'une température du sol d'au moins 18°C pour germer.

Deuxièmement, il est important que la graine ait un taux d'humidité optimal pour germer, et l'ensemble de ces conditions sont disponible dans le territoire d'Azeffoun, un autre élément qui laissent les producteurs d'opter pour cette méthode des grains par précaution aux maladies qui ravages la production car les graines sont des plants certifiés et indemnes de maladies.

20% des producteurs de la daïra d'Azeffoun préfèrent utiliser des plantules de pastèque greffées. Le greffage est une technique peu utilisée par les producteurs enquêtés, par laquelle on assemble des parties de deux plantes différentes pour qu'elles poussent comme une seule plante. La partie supérieure de la première plante s'appelle greffon et pousse sur le système racinaire de la deuxième plante, qui s'appelle porte-greffe. Finalement, on a un système qui combine tous les avantages de ses différents composants. Certains producteurs préfèrent cultiver le porte-greffe et le greffon à partir de graines.³

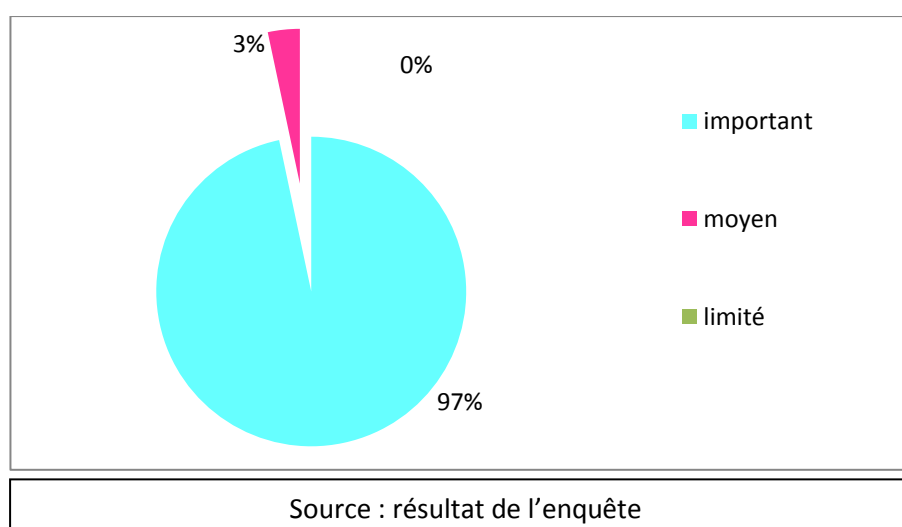
³ Résultats de l'enquête, 2023

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTEQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

Un seul producteur soit 3%, utilise la méthode à partir de plantules non greffées. Cette méthode, elle n'est pas favorable pour les producteurs de la pastèque de la daïra d'Azeffoun, un nombre de condition ne sont pas disponible à savoir les caractéristiques du sol et les conditions climatique.

2.2.6. Les ressources territoriales mobilisées dans la culture pastèque :

Figure n°15: L'importance des ressources naturelles terre en %

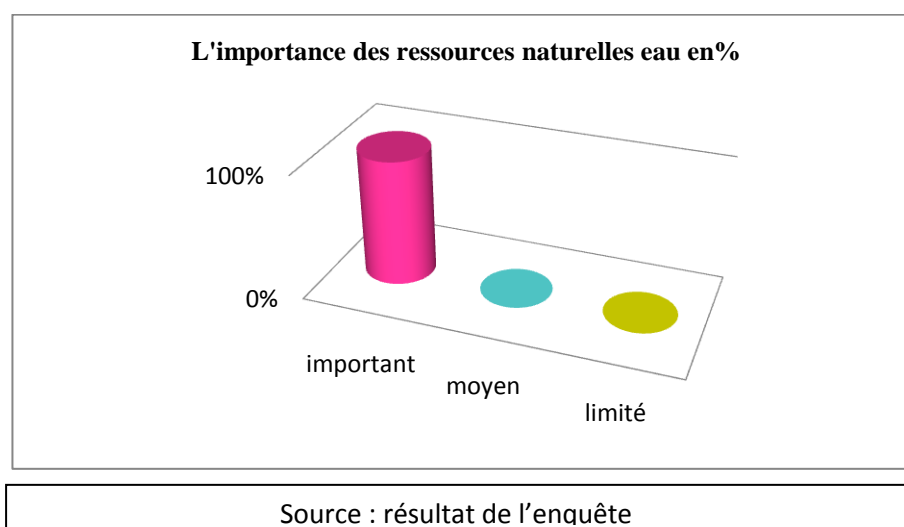


La ressources naturelles du territoire, « Terre » (Sol) est considérée la plus important pour les producteurs de la pastèque, puisque 97% soit 29 producteur enquêtés classent la terre dans la catégorie « important ».

La terre pour la culture pastèque est considérée moyenne par uniquement les quelques producteurs locaux, soit 3%, (Figure N° 12).

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

Figure n°16 : L'importance des ressources naturelles eau en %



La ressource naturelle du territoire, « Eau » (Ressource hydrique) est estimée comme la plus importante et précieuse pour les producteurs de la pastèque, puisque la totalité soit 30 producteurs enquêtés classent l'eau dans la catégorie « important ». En effet, suite aux entrevues effectuées la fructification de la culture pastèque nécessite une irrigation fréquente soit à hauteur d'une fois chaque trois ou quatre jours.

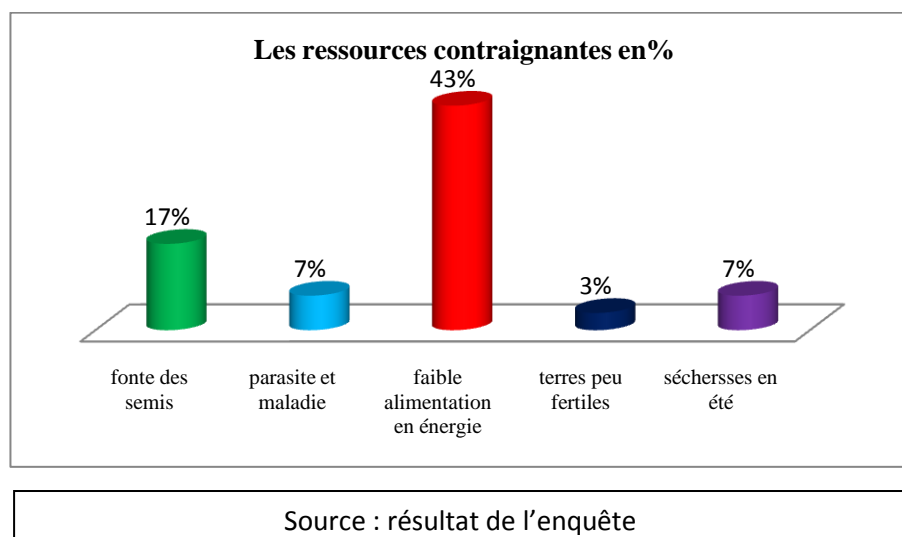
Selon la FAO, les besoins totaux en eau de la pastèque, pendant toute la période de croissance, varient de 400 à 600 mm. Bien sûr, les besoins en eau peuvent être totalement différents, selon les conditions météorologiques et les sols. Par exemple, les sols argileux lourds requièrent normalement moins d'irrigation qu'un sol sablonneux. De plus, l'humidité atmosphérique élevée ou les jours de pluie permettent d'éviter les arrosages. Par contre, une journée sèche à très haute température peut nécessiter un arrosage par jour.

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

2.3. La dimension de durabilité et les thématiques environnementales dans la culture pastèque

2.3.1. Les thématiques environnementales des ressources contraignantes

Figure n°17: Les ressources contraignantes en%



Le graphique ci-dessus nous renseigne sur les différentes ressources contraignantes rencontrées par les 30 agriculteurs enquêtés, qui sont des producteurs de la pastèque dans la région d'Azeffoun. Les résultats démontrent que la ressource contraignante la plus importante pour ces agriculteurs est la faible alimentation en énergie, qui est représentée par 43% des réponses. Cela peut indiquer que l'accès à l'énergie est un enjeu important dans cette région pour les producteurs, et cela en raison de la dépendance à des sources d'énergie coûteuses ou peu fiables, en raison du faible développement du réseau électrique dans la région. Alors que, 17% des producteurs ont signalé la fonte des semis comme ressource contraignante, ce qui peut suggérer des problèmes de qualité des semences ou des conditions environnementales inadaptées pour la production de la pastèque.

L'enquête nous fait ressortir que, 7% des producteurs ont signalé que les terres peu fertiles pour le développement de cette filière, ce qui peut renseigner sur la problématique de la qualité des sols ou une utilisation inadaptée des engrais et des produits chimiques. Enregistre entre autre que, 7% des producteurs qui ont soulevé des problèmes liés aux maladies et aux parasites, ce qui peut impliquer des problèmes de santé des cultures ou une mauvaise gestion des risques sanitaires. Enfin, 3% des producteurs ont signalé la sécheresse

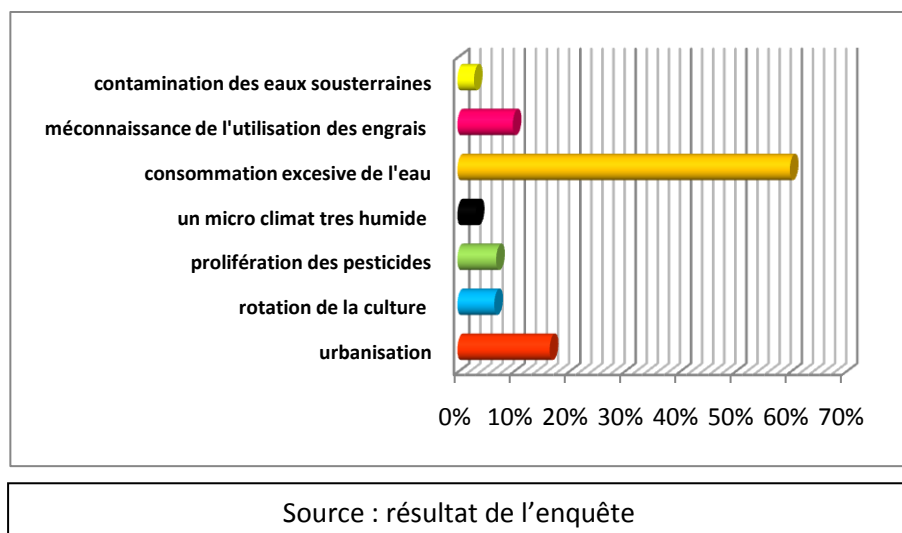
CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTEQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

comme ressource contraignante. Cela peut indiquer des conditions climatiques difficiles ou une mauvaise gestion des ressources en eau.

Nous pouvons dire à travers ces résultats que les producteurs de la pastèque dans la région d'Azeffoun sont confrontés à plusieurs ressources contraignantes, notamment la faible alimentation en énergie, la fonte des semis, les terres peu fertiles, les maladies et les parasites, ainsi que la sécheresse. Ces résultats peuvent aider à identifier les principaux défis auxquels sont confrontés les agriculteurs dans la région, afin de proposer des solutions et des programmes d'aide adaptés pour le développement de la culture pastèque dans la région.

2.3.2. La dimension de durabilité

Figure n°18 : les contraintes de la culture pastèque sur la durabilité des ressources



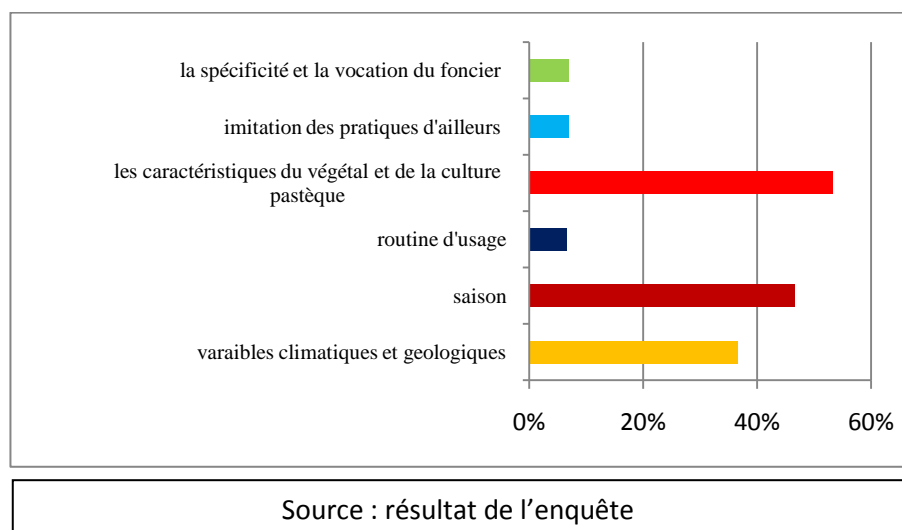
Le graphique ci-dessus présente les différentes contraintes de la culture de la pastèque sur la durabilité des ressources. Les résultats montrent que la contrainte la plus importante est la consommation excessive de la ressource en eau, citée par 60% des répondants. Cela peut indiquer que la culture de la pastèque nécessite une grande quantité d'eau, ce qui peut avoir un impact sur les ressources en eau de la région et la durabilité de ces ressources, tandis que l'urbanisation a été signalée par 5 personnes ce qui représente 17%, et cela peut être expliqué par le fait que ce facteur est considéré comme l'une des contraintes majeures pour la culture de la pastèque dans cette région. Alors que 10% des producteurs ont soulevé une méconnaissance de l'utilisation des engrais, ce qui peut donner un aperçu de la mauvaise gestion des sols et des ressources, ainsi qu'une utilisation non étudiée des produits chimiques.

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

De plus, 7% des répondants ont avancé la prolifération des pesticides, ce qui peut nous renseigner sur les problèmes de santé des cultures ainsi qu'une mauvaise gestion des risques environnementaux. En revanche, la rotation de la culture et le climat ont été cités comme des contraintes moins importantes, représentant respectivement 7% et 3% des réponses. Cela indique que ces facteurs ne sont pas considérés comme des contraintes majeures pour la culture de la pastèque dans la région étudiée. Enfin, la contamination des eaux souterraines n'a été citée que par 3% des répondants..

La consommation excessive de la ressource en eau est ainsi la principale contrainte de la culture de la pastèque sur la durabilité des ressources. D'autres contraintes telles que la méconnaissance de l'utilisation des engrais et la prolifération des pesticides ont également été signalées, mais à un degré moindre. Les contraintes liées à la rotation de la culture, au climat, à la contamination des eaux souterraines et à l'urbanisation ont été considérées comme moins.

Figure n°19 : Les paramètres considérés dans le choix du système de plantation et d'irrigation en %



Selon les résultats requis dans notre enquête de terrain, on constate que le choix du système de plantation et d'irrigation se base essentiellement sur les caractéristiques du végétale et de la culture pastèque soit 53% des producteurs le prennent comme paramètre essentielle.

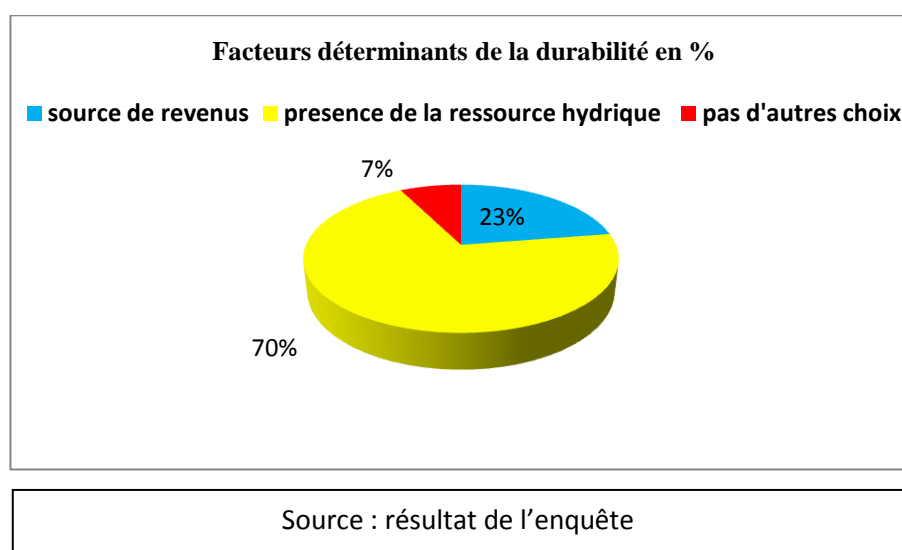
CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

La saison avec 47%, les variables climatiques avec 37% sont aussi des variables importantes dans le choix du système de plantation et d'irrigation

Les autres variables à savoir la spécificité et la vocation du foncier/ imitations des pratiques d'ailleurs/ routine d'usage sont conçus comme des paramètres de choix du système de production de la pastèque dans notre territoire d'étude a un taux faible de 7%.

2.3.3. Les facteurs déterminants dans la durabilité de la culture pastèque:

Figure n°20 : Facteurs déterminants de la durabilité



Le graphique présenté porte sur les facteurs déterminants de la durabilité de la culture de pastèque, tels que perçus par les producteurs. Les résultats montrent que la majorité des producteurs de pastèque (70%) considèrent la ressource hydrique comme étant le facteur déterminant de la durabilité de leur culture. Cette importance accordée à l'eau est expliquée par le fait que la culture de la pastèque est une grande consommatrice de la ressource hydrique et qu'elle est essentielle pour la croissance et la production de la pastèque. L'eau ne constitue pas un frein pour le développement de cette culture au sein du territoire étudié.

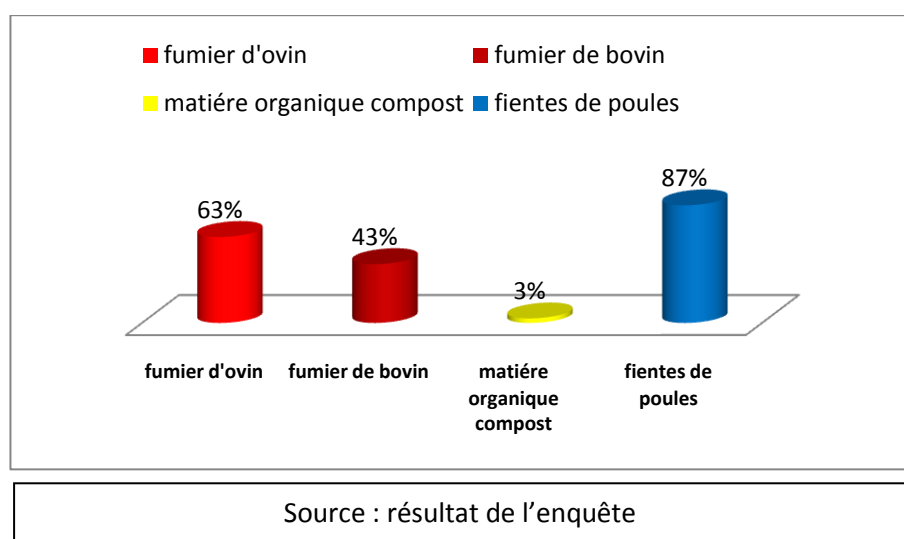
Par ailleurs, 23% des producteurs ont classé le revenu comme un facteur déterminant de la durabilité de leur culture. Cela indique que la rentabilité de la production de pastèque est un élément clé de la durabilité à long pour certains producteurs.

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

En revanche, seulement 7% des producteurs ont déclaré qu'ils n'ont pas d'autre choix que de cultiver la pastèque pour subvenir à leurs besoins. Cela peut indiquer que la culture de la pastèque est une option économique viable pour certains producteurs.

En somme, les résultats indiquent que les producteurs de pastèque accordent une grande importance à la ressource hydrique pour la durabilité de leur culture. Le revenu est également considéré comme un facteur important par une partie des producteurs, tandis que le choix économique est une préoccupation moins importante pour la plupart des producteurs. Ces résultats peuvent aider les organisations agricoles et les producteurs eux-mêmes à identifier les principaux facteurs qui influencent la durabilité de la culture de pastèque et à promouvoir des pratiques agricoles durables.

Figure n°21 : Les engrais utilisés



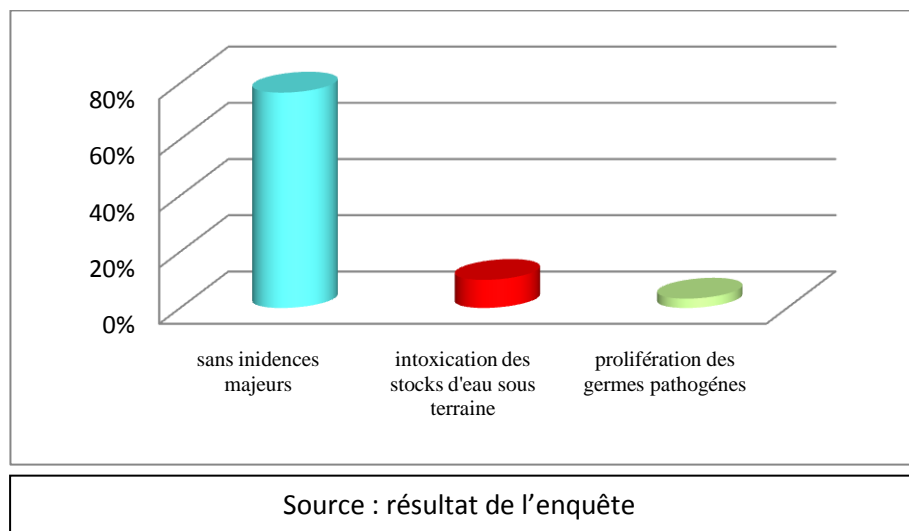
Le graphique nous renseigne sur les différents types d'engrais utilisés par les producteurs de la pastèque dans la daïra d'Azeffoun. Les résultats montrent que les fientes de poule sont largement utilisées comme source d'engrais pour la culture de la pastèque dans la région d'Azeffoun. Le fumier d'ovin et de bovin sont également utilisés par un pourcentage significatif d'agriculteurs, tandis que l'utilisation de la matière organique et du compost est relativement faible. Ces résultats peuvent permettre aux autorités et aux organisations agricoles de mieux comprendre les pratiques agricoles dans la région et d'identifier les opportunités pour promouvoir des pratiques agricoles durables. Et cela est expliqué par les réponses des enquêtés qui est du nombre de 30 agriculteurs qui sont comme suit :

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

- Les résultats montrent que la grande majorité des agriculteurs (87%) utilisent les fientes de poule comme engrais pour leur culture de pastèques. Cela peut s'expliquer par la disponibilité, facilité d'utilisation et l'accessibilité de ce type d'engrais dans la région, suivi de 63% des producteurs qui utilisent le fumier d'ovin, ce qui peut suggérer l'importance de l'élevage ovin dans la région. De plus, 40% des producteurs utilisent le fumier de bovin, ce qui peut indiquer une utilisation plus large de l'élevage bovin comme source d'engrais.
- En revanche, seulement 3% des producteurs utilisent de la matière organique et du compost comme source d'engrais. Cela peut suggérer une faible adoption de pratiques agricoles durables dans la région ou un manque de connaissances sur l'utilisation de ces types d'engrais.

2.3.4. Perception des agriculteurs de l'impact des matières organiques sur l'environnement

Figure n°22: Perceptions des producteurs sur l'impact des matières organiques sur l'environnement en %



A travers la Figure N°(22), une majorité des producteurs de la culture pastèque ne se soucie vraiment pas de l'environnement et ne font donc pas vraiment attention aux impacts des matières organiques sur l'environnement. Cela est d'autant plus vrai que ceux qui s'en soucient observent, dans des conditions similaires, 3 ou 4 impacts. Ainsi, 26 producteurs soit

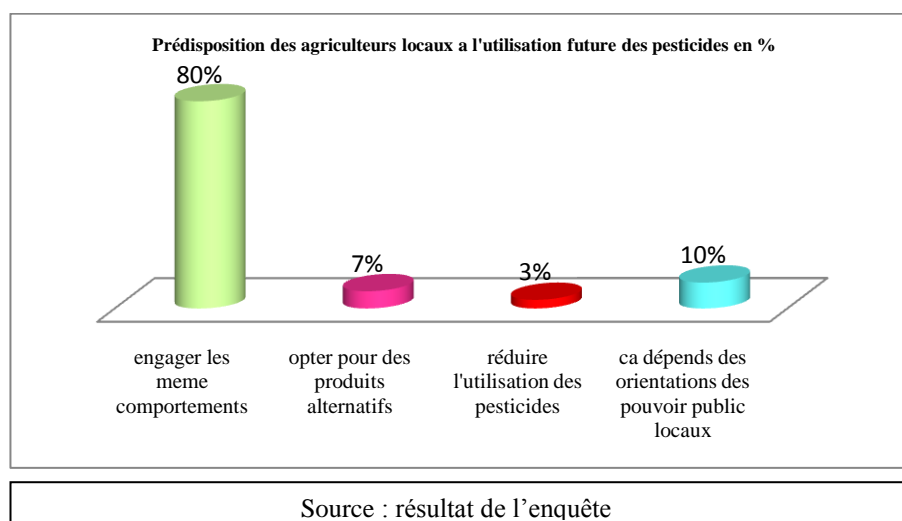
CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

86% des producteurs ne déclarent aucun impact de la matière organique pendant la saison de culture.

Dans notre enquête, on observe que 04 producteurs soit 13%, de la daïra d' Azeffoun mentionnent légèrement la gêne occasionnée aux humains (présence de mouches et allergies), la pollution probable ou avenir des nappes d'eau et l'augmentation de l'activité microbienne du sol. En résumé, l'utilisation de matière organique n'est pas considérée par les producteurs de la culture pastèque comme un facteur d'impact environnemental du milieu.

2.3.5. Prédipositions des agriculteurs locaux à l'utilisation future des pesticides :

Figure n°23: Prédi disposition des agriculteurs locaux a l'utilisation future des pesticides en %



Selon les données collectées auprès des producteurs de la daïra d'Azeffoun on constate que pour l'instant, les 80% producteurs de la culture de la pastèque n'ont pas l'intention de changer de pratique en matière d'utilisation de pesticides autrement dit les producteurs de la culture pastèque envisagent de maintenir les mêmes pratiques de traitement chimique dans cette culture. Ainsi, 10% de producteurs souhaitent les diminuer à la condition de trouver des alternatives et de réduire l'utilisation des pesticides.

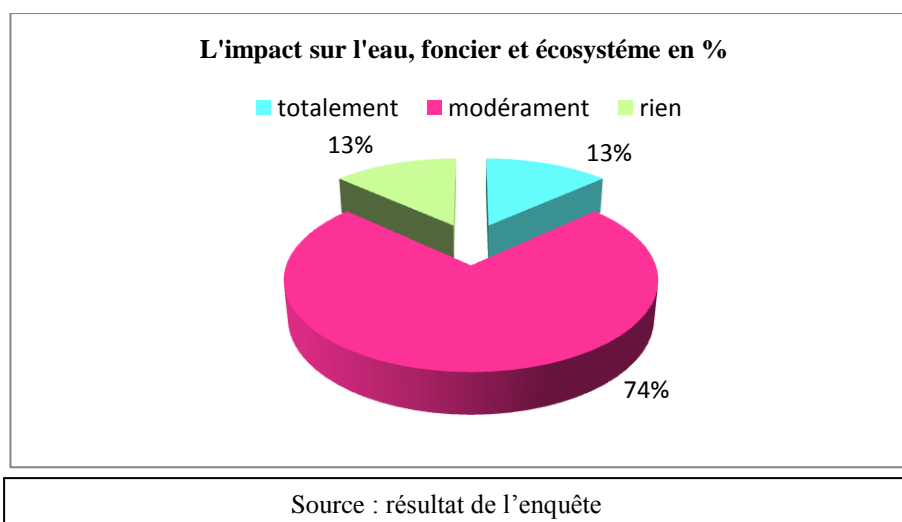
Les autres producteurs qui reste environs 10% on répondu que l'utilisation future de traitement chimique dépend des orientations des pouvoirs publics locaux

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTEQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

Ces résultats confirment la stratégie économique poursuivie par les producteurs, encore assez peu soucieux, ou sensibilisés, des impacts de ces produits pour leur santé, pour celle des consommateurs et pour l'environnement.

3.3.6 Le capital cognitif des producteurs locaux dans les pratiques durables dans la culture pastèque

Figure n°24 : L'impact sur l'eau, foncier et écosystème en%



Selon les résultats de notre enquête, ils montrent que 74% des producteurs connaissent modérément l'impact de cette culture sur l'eau, foncier et l'écosystème, les producteurs pensent que l'eau des nappes souterraines n'est pas polluée, même si certains ont des doutes.

A travers cette Figure N°(22), on constate que seulement 02 producteurs soit (13%) qui connaissent totalement l'impact de cette culture sur l'environnement, ont déjà effectué des analyses d'eau mais uniquement pour connaître le niveau de salinité de la nappe pour l'irrigation de la pastèque, et aussi recherché le PH de l'eau. ⁴

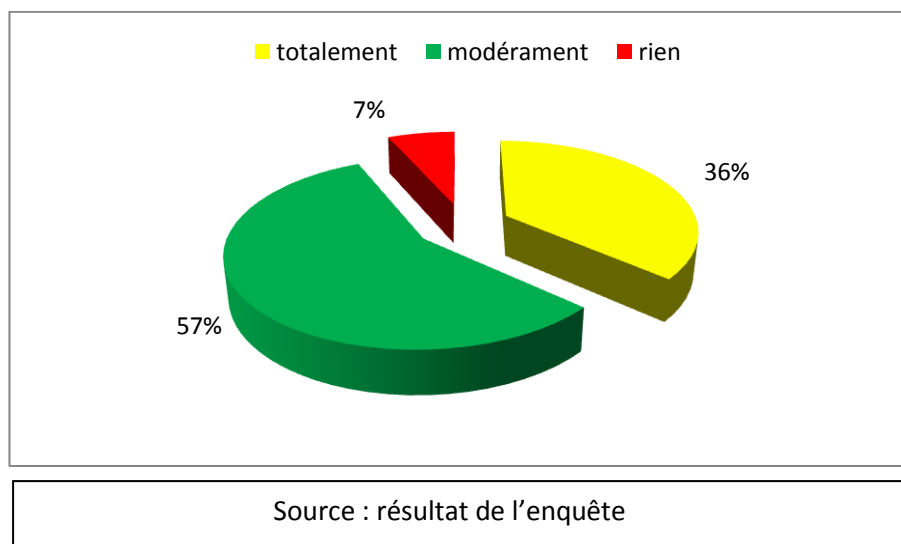
Une minorité des producteurs de la daïra d'Azeffoun. 02 soit 13% de producteurs qui n'ont aucune idée de l'impact de cette culture sur l'environnement

⁴ Résultats de l'enquête et de l'entrevue

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTIQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

On note que la majorité des producteurs prennent en compte la dimension environnementale et l'impact que cette culture a sur : l'eau, foncier et l'écosystème.

Figure n°25: Mesures nécessaires de pesticides



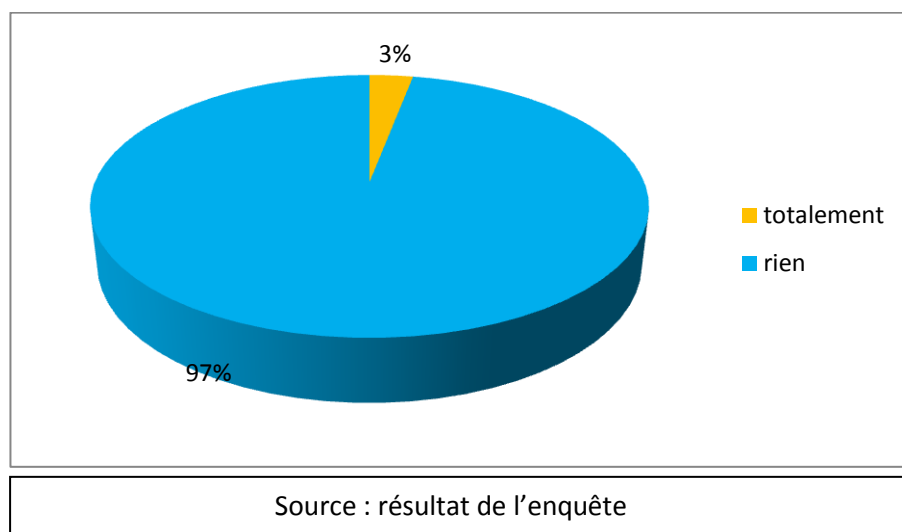
A travers cette figure N°25 on constate que 57% des producteurs de la daïra d'Azeffoun déclarent connaître modérément les doses d'application des pesticides prescrites par le fabricant, les niveaux de connaissance relatifs à la toxicité de ces produits pour la santé humaine (précaution d'emploi) et surtout pour l'environnement sont moins précises, voire peu précises.

Ainsi que, 36% des producteurs indiquent qu'ils connaissent parfaitement les mesures nécessaires de pesticide qu'ils utilisent sur le sol, l'eau et la biodiversité. Il est également inquiétant de constater que seulement 11 sur 30 producteurs soit tout à fait au courant des risques des produits pour la santé humaine. Ces risques incluent les niveaux de protection (type et matière des combinaisons, gants, masques, lunettes et chaussures de protection) lors de l'épandage, des manipulations et des rinçages, température, taux d'humidité et conditions climatologiques à respecter, durée à respecter avant le retour au champ.

Parallèlement, peu de producteurs soit 7% qui ignorent totalement les mesures nécessaires des pesticides qu'ils doivent utiliser. Ceci est d'abord dangereux sur eux-même leur santé, et aussi sur le consommateur final. Ceci est dû à l'absence de l'intervention des autorités locales ou des services concernés

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

Figure n°26 : L'application des consignes de la direction de l'environnement en%



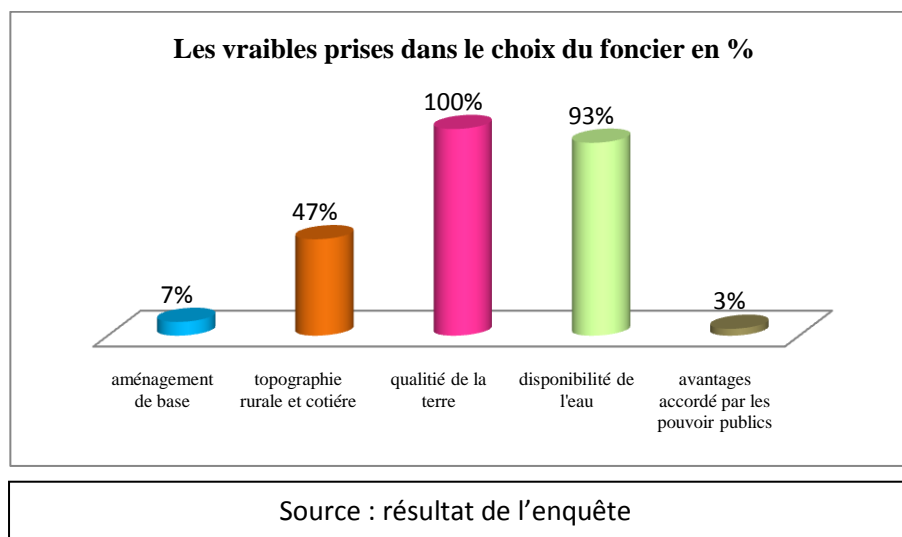
Selon notre figure N°26, on constate que 97% des producteurs de la culture pastèque de la daïra d'Azeffoun n'appliquent pas du tout les consignes de la direction de l'environnement.

Un seul producteur sur 30 soit 3% qui prend en compte les L'application des consignes de la direction de l'environnement. Ceci permet d'affirmer que les 29 producteurs sont de l'informel contre un seul agriculteur.

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

2.3.7. Les variables considérées par les producteurs dans la sélection du foncier agricole pour la filière pastèque :

Figure n°27: Les variables prises dans le choix du foncier en %



Dans ce territoire d'étude, les producteurs retiennent un critère clé de choix des parcelles, c'est la qualité de la terre, soit 100% des producteurs de la culture pastèque au niveau de la daïra d'Azeffoun ont retenus ce critères comme facteur clé de succès.

93% des producteurs mentionnent que la disponibilité de l'eau est le facteur clé du succès. En fait, dans la logique du producteur, tout se passe comme si, en dehors de l'eau pour lequel il ne peut rien faire, il peut potentiellement domestiquer ou organiser tout le reste : apport d'engrais, protection anti vent, création de piste, énergie, etc.

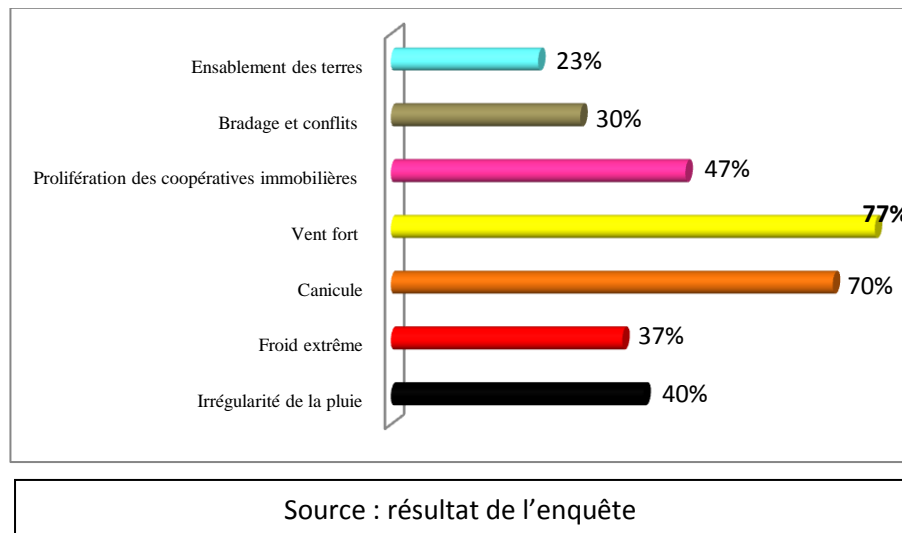
Une fois le facteur eau acquis, c'est la topographie du sol et la qualité du sol qui importent. Le critère topographique joue dans des coûts d'aménagement, d'excavation, de nivelage ou de rectification, quelquefois considérables, et donc sur le coût de production. Un sol salé ou avec une teneur en tuf important donnera des moins bons rendements et calibres..

En résumé, les producteurs de la Daïra d'Azeffoun recherchent idéalement des parcelles planes sur terre vierge fertile, en dehors des couloirs de vent, situées au-dessus d'une nappe peu profonde et peu chargée en sel, accessible facilement aux axes routiers et proche du réseau électrique. Cette situation idéale devient difficile à trouver aujourd'hui.

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

2.3.8. Les risques écologiques encourus par la filière pastèque :

Figure n°28 : Les risques écologiques encourus-en %



La notion de vulnérabilité est importante dans l'analyse de la durabilité d'une filière car certains éléments de vulnérabilité peuvent influencer sur le devenir des filières concernées. Ces vulnérabilités peuvent être d'origine humaine, naturelle, sociale ou autre.

Selon les résultats de notre enquête, on constate à travers la Figure N°(28) que le vent et les canicules sont les risques les plus encourus par les producteurs de la culture pastèque. Autrement dit, les facteurs climatologiques peuvent avoir un impact négatif sur la durabilité agricole de la pastèque.

D'autres risques de nature sociale et politique, sont aussi cités par les producteurs à un taux faible à savoir les bradages et conflits, l'urbanisation sur les surfaces agricole utile SAU qui peuvent être une menace sur la durabilité agricole de la pastèque

CHAPITRE III : LES ASPECTS PRATIQUES DES AGRICULTEURS DE LA FILIERE PASTÈQUE DE LA DAÏRA D'AZEFFOUN DANS LE CADRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE DURABILITE ?

Conclusion :

La configuration que révèle le secteur agricole dans la Daïra d'Azeffoun au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou à partir de l'étude de la filière pastèque suscite la problématique de durabilité et de développement par les spécificités et les acteurs locaux. Bien que le processus d'inscription durable de la filière pastèque par les producteurs locaux majoritairement informels, on peut pourtant émettre l'idée que l'on assiste à une résilience territoriale durable à travers la culture pastèque.

Le territoire d'Azeffoun à travers l'architecture de la filière pastèque permet la constitution d'une matrice de pratique durable en dehors de la planification publique et les schémas de développement agricole en milieu rural.

Les critères de durabilité retenus dans l'étude de la filière pastèque nous renseignent sur l'importance de préservation des ressources naturelles notamment l'eau et le sol.

Concernant les thématiques environnementales déterminant la durabilité de la culture pastèque au sein des communes de la Daïra d'Azeffoun (Akerrou, Ait Chafaa, Azeffoun), nous avons constaté plusieurs contraintes locales et menaces écologiques. Malgré cela, il existe des modes, des facteurs et des variables vraiment maîtrisées et considérées par les producteurs agricoles locaux comme la ressource hydrique, les matières organiques utilisées, les dispositifs d'arrosage, les engrais organo-minéraux.

Un autre facteur de dynamique durable de la filière pastèque sur notre terrain d'étude est de deux natures. La première concerne le comportement des producteurs locaux et le deuxième est exogène, elle renvoie aux aléas climatiques.

Comme nous l'avons retracé dans ce chapitre empirique, la filière pastèque d'Azeffoun est en évolution et connaît une réelle dynamique puisque l'industrie de transformation sollicite ce fruit local. Cependant, elle présente des enjeux majeurs pour l'amélioration des conditions de la population rurale locale en matière de revenu et des défis vu son caractère informel (*vers une activité économique valorisée, régulée et performante*).

An orange scroll graphic with a gradient from light to dark orange, featuring a shadow and rounded corners. The text is centered on the scroll.

**CONCLUSION
GENERALE**

CONCLUSION GENERALE

L'étude proposée dans ce travail de recherche, portant sur le territoire rural d'Azeffoun, visait à répondre à la question suivante : En quoi et dans quelle mesure la filière pastèque dans la Daïra d'Azeffoun répond aux exigences du développement durable? Et quelles sont les approches techniques prises en compte par les producteurs de la filière pastèque dans Daïra d'Azeffoun ? Quels sont les impacts d'exploitation des ressources naturelles (Ressource hydrique et Sol) sur la durabilité de la filière pastèque dans la Daïra d'Azeffoun ?

Pour y répondre, nous avons posé deux hypothèses selon lesquelles l'étude de l'opportunité offerte par la filière pastèque pour les producteurs de la Daïra d'Azeffoun intègre les thématiques environnementales et la durabilité de la filière pastèque dépendrait des éléments extrinsèques aux comportements et aux pratiques des producteurs locaux du territoire rural de la Daïra d'Azeffoun.

L'approche territoriale est privilégiée pour traiter notre problématique.

Les deux hypothèses retenues hypothèse sont formulée sur la base de travaux académiques et universitaires (Alain Jounot, BEDRANI Slimane BEN ACHENHOU.A Caron, p Floquet, A et soulard, Rist G, Pluinage J et FAUCHEUX S., NOËL J.-F,) qui ont permis l'enrichissement de la problématique de développement à partir des notions comme : territoire agricole rural et durable. Elle est également consolidée par la nature et les spécificités du terrain d'étude. En effet, la Daïra d'Azeffoun est une région d'une Wilaya caractérisée par une faible surface agricole et où le développement économique locale a été, pendant très longtemps, une affaire des pouvoirs publics.

Pourtant, l'initiative agricole rurale dans l'espace balnéaire d'Azeffoun ne se construit pas à partir d'une démarche descendante et ce malgré la présence des facteurs susceptible d'enclencher une véritable dynamique entrepreneuriale. En effet, l'approche territoriale présente les facteurs de dynamisme et de durabilité comme enracinés dans le territoire de projet.

En d'autres termes, il s'agit d'un processus social et non seulement technique. Cet élan social est une réponse à un contexte de fort chômage. Ainsi, sur la base de notre corpus théorique et empirique, nous nous sommes engagés à analyser les éléments de la durabilité de la filière pastèque dans la Daïra d'Azeffoun; autrement dit, à mettre en exergue et à rendre

CONCLUSION GENERALE

compte des pratique des producteurs locaux en matière de valorisation durable de la culture pastèque.

En diapason avec nos interrogations et le corpus littéraire et théorique mobilisé, nous avons structuré ce mémoire en trois chapitres.

Dans le premier chapitre, nous avons passé en revue les concepts clés du développement durable, ses principes, ses objectifs et enfin, nous avons abordé dans le même chapitre la place du développement durable dans l'Agriculture en milieu rural.

Dans le deuxième chapitre nous avons présenté que l'expérience de développement du secteur agricole et les plan de développement de ce secteur menées en Algérie depuis l'indépendance, ont échoué à mettre en place une économie agricole productive malgré les incitations et les réformes engagées.

Dans le dernier chapitre intitulé les aspects pratiques des agriculteurs de la filière pastèque dans le cadre du développement durable : Quelle durabilité ? Présente dans un premier temps le cadre méthodologique et les instruments d'enquête, puis la présentation du territoire d'étude de terrain et enfin la présentation et l'analyse des données collectées.

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, le territoire est devenu alors une notion capitale dans l'étude des dynamiques économiques à l'échelle locale. Selon l'approche territoriale, tout territoire a sa propre organisation configurée par ses acteurs et ses ressources. De ce fait, dans le cas de notre terrain d'étude, nous avons fait le choix de mobiliser le concept de territoire agricole rural et celui de la durabilité dans la mesure où les comportements des producteurs locaux dans la filière pastèque répondent aux critères de durabilité d'une filière.

Donc le dernier chapitre du mémoire avait pour ambition de montrer que la durabilité de la culture pastèque est le résultat de facteurs intrinsèques aux producteurs locaux, mais aussi, de facteurs exogène comme le climat. L'approche territoriale appliquée à la réalité de la Daïra d'Azeffoun montre une fois de plus qu'il s'agit d'une conception plus ouverte du Développement durable où l'écologie et l'économique s'emboitent et se reproduisent réciproquement.

Ainsi, dans ce chapitre empirique à travers l'étude portée sur les instruments et les moyens corporels (physiques) utilisés, les outils et les dispositifs d'arrosage agricole des exploitations, les ressources territoriales mobilisées, les approches techniques des

CONCLUSION GENERALE

producteurs, nous ont permis de confirmer notre première hypothèse. En Effet, la vision utilitariste est absente chez les producteurs locaux de la Daïra d’Azeffoun.

Quant au deuxième niveau, celui relatif aux thématiques environnementales des ressources contraignantes, la dimension de durabilité, les risques écologiques encourus par la culture pastèque a été traité sous plusieurs volets, nous a permis de valider la deuxième hypothèse selon laquelle des facteurs extrinsèques aux producteurs agricole locaux dans la Daïra d’Azeffoun influent sur la durabilité de la filière pastèque.

De ces différents résultats, nous pouvons conclure que la filière pastèque de la daïra d’Azeffoun est partiellement durable au sens où son organisation, son exploitation et ses performances reposent sur des ressources intrinsèques aux producteurs locaux et sur leurs aspects cognitifs. Ces derniers sont un facteur important de cette durabilité dans la mesure où elles sont au cœur de l’agriculture productive notamment en favorisant l’activité informelle de production et de commercialisation.

De ce fait, nous pouvons affirmer que la durabilité de cette filière est liée aux comportements des producteurs de pastèque, cependant, elle peut être compromise par les facteurs exogènes de nature géo climatique. Par voie de conséquence, ces facteurs exogènes peuvent compromettre à leur tour les revenus tirés de cette culture.

Dés lors, l’évolution de cette filière agricole s'accompagne de nombreux enjeux avec des perspectives favorables, mais aussi des menaces écologiques qui guettent la poursuite de sa durabilité, voire sa pérennité :

- La dépendance du climat
- Le manque du foncier
- L'urbanisation massive et non contrôlée ;
- La gestion défailante des déchets

A ces difficultés techniques, sociales et écologiques s'ajoute le problème de la gouvernance territoriale. En effet, cette dernière ne procède pas d'une démarche de construction d'un projet collectif; en d'autres termes, la culture pastèque de la Daïra

CONCLUSION GENERALE

d'Azeffoun souffre de l'absence d'encadrement institutionnel de la filière, susceptibles de soutenir les producteurs locaux face aux défis et aux menaces auxquels ils sont confrontés.

Ce travail de recherche, fondé sur un travail de terrain, n'entend pas fournir des résultats à généraliser. Le travail consiste à identifier la durabilité d'une filière dans un contexte internationale de planification écologique et dans un contexte national caractérisé par la prééminence des politiques de développement purement conjoncturelles menées par les pouvoirs publics depuis l'indépendance. Le cas de la filière pastèque d'Azeffoun nous a permis de confirmer la pertinence de l'approche territoriale dans l'élaboration des plans et les schémas développement durable. Même si les analyses faites dans ce mémoire ont tenu en compte la réalité d'un territoire local et la caractéristique spécifique de son contexte économique, anthropologique, social et culturel nous sommes convaincus que ce travail de recherche peut être reproduit dans un autre territoire et dans une nouvelle approche. Cette dernière devrait aussi tenir compte du fait que les territoires sont différents et que de cette spécificité, émergent des dynamiques socio-économiques variées.

Pour terminer, nous tenons à signaler les limites de ce travail de recherche. Faute de temps, pour répondre à notre problématique, nous avons effectué une enquête de terrain auprès de 30 producteurs locaux dans un territoire restreint. Toutefois, les producteurs de la pastèque sont beaucoup plus nombreux dans la wilaya de Tizi Ouzou et c'est essentiellement là que réside la principale insuffisance. Il aurait été plus intéressant et surtout pertinent de problématiser en intégrant les institutions locales qui interviennent dans les différents maillons du développement agricole rural en Algérie.

Bibliographie

Ouvrages :

Alain Jounot, « le développement durable : 100 questions pour comprendre et agir », édition afnor, 2004

BEN ACHENHOU.A, planification et développement en Algérie 1962-1982, 1980, p.29

BEDRANI Slimane, « l'Agriculture Algérienne depuis 1966 », étatisation ou privatisation, édition ECONOMICA, 1981

Caron, p Floquet, A et soulard, CT (Eds). (2016). *Agricultures et développement territorial : concepts, méthodes, outils*, édition quae.

Chennafi H, article Amélioration de la Productivité du Blé en Environnement déficitaire en eau, *Revue Agriculture* N°3-2012 al., 2008

Gilbert Benhayoun, Nathalie Gaussier, Bernard Planque, «l'ancrage territorial du développement durable», édition l'harmattan, Paris, 1999,

FAUCHEUX S., NOËL J.-F, 1995 – *Économie des ressources naturelles et de l'environnement*. Paris, Armand Colin.

Rist G, le développement histoire d'une croyance occidentale, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Monde et sociétés », 2013, 511 p., 1ère éd. 2007. 4ème édition revue et augmentée, ISBN : 978-2-7246-1279-0, publiée en 1996,

philippe stoop et al., « agriculture et développement durable : enjeux et perspectives pour une agriculture écologiquement intensive », paru dans la revue *biotechnologie, agronomie, société et environnement* en 2018

Pluinage J., « Contribution à l'analyse des premiers résultats de la réorganisation des exploitations agricoles algériennes (1987) », *Cahiers du CREAD* n°23-24, 3ème et 4ème trimestres 1990,

Revue et articles :

Bibliographie

Badreddine BENYOUCEF, 2016, Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social. Qu'en est-il de l'Algérie, REVUE AGRICULTURE, p15

Bessaoud O., « L'agriculture et la paysannerie en Algérie », Ed. CRASC-ENAG, Alger, 2004, pp. 17-18.

Bessaoud O., « L'agriculture et la paysannerie en Algérie », Ed. CRASC-ENAG, Alger, 2004, pp. 17-18.

Dominique Barjolle et al « le développement durable de l'agriculture : enjeux et perspectives pour les territoires ruraux » Publié dans la revue Economie rurale en 2016

Frédéric Goulet et al « agriculture durable : enjeux et défis pour une agriculture écologiquement intensive », paru dans la revue sciences eaux et territoire en 2017

SAHALI. N, Le développement récent du secteur agricole en Algérie à travers l'analyse des filières stratégiques : céréaliculture et lait, Revue algérien de la sécurité et développement, 2021

Sahali N et Djenane A, analyse de l'évolution récente de l'arboriculture fruitière en Algérie: plantation et performance économique, 2021, Revue des Recherches Economique et financière

Sahali, N et Guendouzi, B L'agriculture Algérienne Facteur De Résilience De L'économie Nationale Dans Le Contexte De La Pandémie Du Covid-19 , revue للبحوث الواحات مجلة , 2022

BEDRANI S., (1995). L'intervention de l'Etat dans l'agriculture en Algérie : Constat et propositions pour débat. In Options Méditerranéennes, série B/ n° 14,

BESSAOUD O. TOUNSI M., (1995). Les stratégies agricoles et agroalimentaires de l'Algérie et les défis de l'an 2000. In Option Méditerranéennes, série B /n°14,

Bibliographie

CHENOUNE, O., PECQUEUR, B. & DJENANE, A. (2017). La territorialisation de la politique rurale en Algérie, adaptation ou rupture ? Analyse à partir d'une étude de cas : la wilaya de Tizi Ouzou. *Mondes en développement*, 177, 79-100.

DJENANE. A.M., (1998). Ajustement structurel et secteur agricole, *Cahiers du CREAD*, n° 46, Alger, Centre de recherche en économie appliquée pour le développement.

SAHALI. N., et SAHNOUNE. M. Le développement de l'agriculture au Sud (sahara) face à la contrainte énergétique : cas de l'Algérie

SAHALI. N. et DJENANE. A., (2021) Analyse de l'évolution récente de l'arboriculture fruitière en Algérie: plantation et performance économique. *Revue des Recherches Economique et financière*. ISSN: 2352– 9822 E-ISSN: 2588-1574 Volume8 / Issue 1.

Documents et rapports

- **Bessaoud, O J.-P. Pellissier, J.-P. Rolland, W. Khechimi,** Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie ,2019 p16
- Rapport planète vivante 2014 émis par global Footprint network
- Du nom de GRO Harlem Brundtland, ministre norvégienne de l'environnement président de la commission mondiale sur l'environnement et le développement. Ce rapport intitulé notre avenir a tous est soumis à l'assemblée nationale des nations unies 1986
- Statistiques de la direction de secteur agricole série B.
- **FAO.**(2014). L'agriculture intelligente face au climat : vers des systèmes agricole résilients pour l'avenir. Organisation des nations unies pour l'alimentation en l'agriculture

Bibliographie

- Recensement général de la population et de l'habitat en Algérie, RGPH 2008.
- Annuaire statistique de l'an 2017 de la wilaya de Tizi-Ouzou.
- Texte rédigé par l'équipe de Perspective monde.
- BENCHENHOU.A « La charte de la révolution agraire » p174.
- Conseil National Economique et Social.

Mémoires et thèses :

JOSÉE.P, thèse sur le développement durable comme signifiant vide : l'hétérogénéité de la question énergétique, 2020, ottawa, p 122

BOUAMMAR,B thèse sur le développement agricole dans les régions sahariennes 12 janvier 2010 UNIVERSITE KASDI MERBAH - OUARGLA

Sahali N, thèse sur les soutiens publics récents dans l'agriculture algérienne et leur impact en matière de sécurité alimentaire : cas de la production laitière au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou

BESSEGHIR z, LAOUARI S, mémoire de fin d'étude Evolution du secteur agricole en Algérie Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2016/2017.

Bibliographie

Sites internet :

- 1- www.meteoblue.com/azeffoun
- 2- www.banquemondiale.org/fr/topic/transport/overview.
- 3- [www. Wikifarmer.com](http://www.Wikifarmer.com)
- 4- [www.interieur .gov.dz](http://www.interieur.gov.dz)
- 5- [www.SNDEL dz](http://www.SNDEL.dz)
- 6- <https://www.ummtto.dz/dspace/handle/ummtto/11415>
- 7- www.google scholar
- 8- www.formesdufoncier.org/pdfs/FicheReformesAg.pdf.

LISTE DES FIGURES

| | |
|--|----|
| Figure n°1 : Evolution des structures agraires en Algérie depuis 1962 à 1987. | 43 |
| Figure n°02 : carte géographique de la daïra d’Azeffoun | 63 |
| Figure n°03 : la répartition de la population de la commune d’Azeffoun..... | 64 |
| Figure n° 04 : l’identité genre des producteurs de la pastèque d’Azeffoun | 71 |
| Figure n°05 : l’âge des agriculteurs de la filière | 71 |
| Figure n°06: La qualification socioprofessionnelle des agriculteurs | 72 |
| Figure n°07 : Le nombre d'agriculteurs ayant reçu une formation (en %) | 73 |
| Figure n°08 : La nature d'exploitation en % | 73 |
| Figure n°09 : Origine territoriale des producteurs en % | 74 |
| Figure n°10 : Mode de propriété de foncier agricole | 75 |
| Figure n°11 : la taille des exploitations | 76 |
| Figure n° 12 : le marché visé par les producteurs de la culture pastèque | 76 |
| Figure n°13 : Les instruments et moyens d’exploitation (en %) | 77 |
| Figure n°14 : les outils d'arrosages plus utilisés (en %) | 78 |
| Figure n°15: L’importance des ressources naturelles terre en % | 80 |
| Figure n°16 : L’importance des ressources naturelles eau en % | 81 |
| Figure n°17: Les ressources contraignantes en% | 82 |
| Figure n°18 : les contraintes de la culture pastèque sur la durabilité des ressources | 83 |
| Figure n°19 : Les paramètres considérés dans le choix du système de plantation et d’irrigation en % | 84 |
| Figure n°20 : Facteurs déterminants de la durabilité..... | 85 |
| Figure n°21 : Les engrais utilisés | 86 |
| Figure n°22: Perceptions des producteurs sur l’impact des matières organiques sur l’environnement en % | 87 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|----|
| Figure n°23: Prédiposition des agriculteurs locaux a l'utilisation future des pesticides en % . | 88 |
| Figure n°24 : L'impact sur l'eau, foncier et écosystème en% | 89 |
| Figure n°25: Mesures nécessaire de pesticides | 90 |
| Figure n°26 : L'application des consignes de la direction de l'environnement en% | 91 |
| Figure n°27: Les variables prises dans le choix du foncier en % | 92 |
| Figure n°28 : Les risques écologiques encourus-en % | 93 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau n°1: évolution des crédits d'investissement (1987/1996 ; unités ; million de DA) | 37 |
| Tableau n° 02 : Evolution des crédits d'exploitation (1987-1996 ; Unité : Million de DA) | 37 |
| Tableau n°03 : les niveaux production agricole et les rendements réalisés | 39 |
| Tableau n°04 : production et réalisation des productions végétales en pourcentage % | 40 |
| Tableau N°05 : pourcentage des réalisations des investissements..... | 41 |
| Tableau n°06: pourcentage de la réalisation physique par rapport aux objectifs en centaines investissement et en utilisation d'engrais chimiques | 41 |
| Tableau N°07 : financement de la période 2000/2015 | 54 |
| Tableau N°08 : évolution des budgets alloué au MADR de 2000 à 2010 | 55 |
| Tableau n°09 : crédits de paiements au secteur agriculture-hydraulique entre (2008 et 2019)..... | 56 |
| Tableau n°10 : l'occupation des terres de la commune d'Azeffoun | 65 |
| Tableau n°11 : Plan d'échantillonnage pour les enquêtes de terrain | 70 |
| Tableau n°12 : les méthodes utilisées pour cultiver la culture pastèque..... | 79 |

Table des matières

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Remerciements | |
| Dédicaces | |
| Liste d'abréviations | |
| Liste des figures | |
| Liste des tableaux | |
| Sommaire | |
| Introduction générale | 01 |

Chapitre I :

Approche théorique et cadre conceptuel de développement durable

| | |
|---------------------------|-----------|
| Introduction | 06 |
|---------------------------|-----------|

Section01 : Développement durable et ses principes fondamentaux

| | |
|--|----|
| 1.1. Définition et historique du concept de développement | 08 |
| 1.2. Les ressources agricoles naturelles | 12 |
| 1.3. Les principes et fondements de développement durable | 13 |
| 1.4. Les objectifs de développement durable | 14 |
| 2. Le développement durable et territoire | 15 |
| 2.1. La territorialisation de DD | 16 |
| 2.2. Les enjeux de la déclinaison de développement durable au niveau territorial..... | 16 |
| 2.3. Les principaux événements internationaux portant sur le développement durable | 17 |

Table des matières

Section02 : Les outils de la mise en place de développement durable au niveau territorial et sa place dans le milieu rural

| | |
|---|-----------|
| 2.1. Les indicateurs de développement durable | 20 |
| 2.2. Les plans de développement durable territoriaux | 20 |
| 2.3. L'Agenda 21 locaux | 21 |
| 2.4. La place du développement durable dans l'agriculture au milieu rural | 23 |
| 2.4.1 Définition des objectifs de développement durable agricole (ODDA) | 24 |
| 2.4.2. Elaboration de stratégies pour atteindre les objectifs de développement durable agricole | 25 |
| Conclusion | 27 |

Chapitre II : l'expérience et développement de l'agriculture en Algérie

| | |
|---------------------------|-----------|
| Introduction | 28 |
|---------------------------|-----------|

Section 01 : Les prémices de l'agriculture Algérienne, après l'indépendance

| | |
|--|----|
| 1.1. La réforme agraire de 1963 portant sur l'autogestion | 29 |
| 1.1.1. Définition de système autogère | 29 |
| 1.1.2. Le système autogéré | 30 |
| 1.1.3. La constitution du domaine autogéré | 30 |
| 1.2. La révolution agraire (durant les années 1970) | 31 |
| 1.2.1. Le gouvernement avait des buts dans cette révolution qui sont notamment | 33 |
| 1.2.2. Les réformes économiques réalisées durant la révolution agraire | 34 |

Section02 : L'investissement dans le secteur agricole

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| 2.1. La place accordée a l'agriculture dans la phase de planification | 36 |
| 2.1.1. Le financement bancaire | 36 |
| 2.1.2. Implication de la CNMA dans le financement agricole | 38 |
| 2.1.3. Financement public | 38 |
| 2.2. Les écarts entre objectifs et réalisation | 39 |
| 2.2.1. Les facteurs explicatifs des écarts entre prévisions et réalisations | 42 |
| 2.2.2. Importance du secteur privé | 42 |
| 2.3. Le programme d'ajustement structurel du secteur agricole | 44 |
| 2.3.1. Les réformes de plan d'ajustement structurel sur le secteur agricole..... | 44 |
| 2.3.2. Les retombées du PAS sur le secteur agricole | 45 |
| 2.4. Le programme de soutien a la relance économique (PSRE) 2000-2022 | 47 |
| 2.4.1. Le Programme National de Développement Agricole rural (PNDAR 2000-2.4.2. Le Fondement du PNADR | 47 |
| 2.4.3. Le financement du PNDAR | 49 |
| 2.4.3.1. Les instruments financiers | 49 |
| 2.4.4. La Politique de Renouveau Agricole et Rural (PRAR 2010-2014) | 52 |
| 2.4.5. Le plan FELAHA 2014-2022 | 53 |
| 2.5. Part de l'agriculture dans le budget de l'état et son évolution | 54 |
| 2.6. Les obstacles structurels du développement agricole en Algérie | 56 |
| 2.7. L'évolution et la place accordée pour la culture pastèque et melon en Algérie | 58 |
| Conclusion | 60 |

Table des matières

Chapitre III : les aspects pratiques des agriculteurs de la filière pastèque de la daïra d’Azeffoun dans le cadre de développement durable : quelle durabilité ?

| | |
|---------------------------|-----------|
| Introduction | 62 |
|---------------------------|-----------|

Section 01 : Présentation de la zone d’études et cadre méthodologique

| | |
|--|----|
| 1.1. Présentation de la zone d’études | 63 |
| 1.2. Milieu physique d’AZEFFOUN..... | 66 |
| 1.3. Présentation de la culture pastèque | 66 |
| 1.4. Méthodologie et instrument d’enquête..... | 67 |
| 1.4.1. Le questionnaire | 68 |
| 1.4.1.1. Présentation du Questionnaire..... | 69 |
| 1.4.1.2. Structure du questionnaire..... | 69 |
| 1.4.2. Présentation de l’échantillonnage | 70 |

Section 02: Interprétations des données collectées

| | |
|---|----|
| 2.1. Profil et caractéristiques des agriculteurs de la culture pastèque dans le territoire d’Azeffoun | 71 |
| 2.1.1. Le sexe des agriculteurs et leurs âges..... | 71 |
| 2.1.2. Qualification socioprofessionnelle des producteurs de pastèque | 72 |
| 2.1.3. Formation dans l’agriculture | 73 |
| 2.1.4. La nature de production dans la filière pastèque..... | 73 |
| 2.1.5. Origine territoriale des producteurs | 74 |
| 2. Caractéristique de la filière pastèque | 75 |

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 2.2.1. Mode de propriété du foncier et la taille des exploitations | 75 |
| 2.2.2 Le marché visé par les producteurs de la pastèque | 76 |
| 2.2.3. Les instruments et les moyens corporels utilisés dans la production de la pastèque | 77 |
| 2.2.4. Les outils et dispositifs d'irrigation agricoles des exploitations agricoles | 78 |
| 2.2.5. Les méthodes utilisées pour cultiver la culture pastèque | 79 |
| 2.2.6. Les ressources territoriales mobilisées dans la culture pastèque | 80 |
| 2.3. La dimension de durabilité et les thématiques environnementales dans la culture pastèque | 82 |
| 2.3.1. Les thématiques environnementales des ressources contraignantes | 82 |
| 2.3.2. La dimension de durabilité | 83 |
| 2.3.3. Les facteurs déterminants dans la durabilité de la culture pastèque | 85 |
| 2.3.4. Perception des agriculteurs de l'impact des matières organiques sur l'environnement .. | 87 |
| 2.3.5. Prédispositions des agriculteurs locaux à l'utilisation future des pesticides | 88 |
| 2.3.6. Le capital cognitif des producteurs locaux dans les pratiques durables dans la culture pastèque | 89 |
| 2.3.7. Les variables considérées par les producteurs dans la sélection du foncier agricole pour la filière pastèque | 92 |
| 2.3.8. Les risques écologiques encourus par la filière pastèque | 93 |
| Conclusion | 94 |
| Conclusion générale | 95 |
| Bibliographie | |
| Questionnaire | |

Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, commerciales et Science de Gestion
Département Sciences Economiques
ABED Yacine
Etudiant en Master Développement local, Tourisme et Valorisation du
patrimoine.
Sous la Direction de : Docteur SAHALI Nordinne
Mail : yacineabed1998@gmail.com
Tél : 0667 609 246

Nous vous remercions d'avance de prendre le temps de répondre à ce questionnaire. Nous sommes actuellement entrain de mener une étude sur les pratiques de production de la pastèque dans notre région, et votre participation est essentielle pour nous permettre d'obtenir des informations précises et complètes.

Nous devrions comprendre les défis auxquels les producteurs, les caractéristique de la culture pastèque et la perception sur la dimension de la durabilité sont confrontés ainsi que les stratégies mises en place pour y faire face.

Vos réponses nous ont envoyé à identifier les opportunités d'amélioration et à concevoir des solutions adaptées à vos besoin

Nous vous remercions encore une fois pour votre temps et votre contribution à cette étude.

Questionnaire

2023

ABED Yacine

I. Profil et caractéristiques des producteurs de la filière pastèque

1. Le sexe

- Homme
- Femme

2. Age

- De 18 à 30 ans
- De 30 à 45 ans
- 46 et plus

3. La qualification socioprofessionnelle des producteurs de pastèque au niveau de la daïra d'azefoun

- Qualifié
- Semi-qualifié
- Activité salariale ou de traitement (Entreprise ou administration)

4. Formation dans l'agriculture

Avez-vous bénéficié d'une formation sur la culture pastèque ou dans le domaine agricole en général ?

- Oui
- Non

5. La nature de la production dans la filière pastèque

Votre exploitation est-elle réglementaire (Formelle ou informelle- déclarées ou non)?

- Oui
- Non

6. Origine territoriale des agriculteurs de pastèque

Êtes-vous de la localité ?

- Oui
- Non

II. Caractéristiques de culture de pastèque

1. Mode de propriété du foncier et la taille des exploitations dans la filière :

o **Propriété**

- Individuelle
- Familiale
- Locataire
- Association

o **La taille**

- Petite exploitation
- Grande exploitation
- Moyenne exploitation

Destination de marché de pastèque visé :

- nationale
- locale
- Internationale
- Transformation industrie

2. Les instruments et les moyens corporels utilisés dans la production de la pastèque au niveau d'Azefoun

- Véhicule utilitaire (fourgonnette)
- Camion
- Machine d'arrachage
- Semoir
- Hangar (cabane ou entrepôt)

3. Les outils et les dispositifs d'arrosage agricole des exploitations de la culture pastèque

- Dégagement agricole
 - Tuyau d'arrosage goutte à goutte
 - Irrigation par système pivot
 - Générateur d'irrigation automatique
- Autres.....Précisez

4. Les ressources territoriales naturelles mobilisées dans la culture pastèque Classez par ordre d'importance les R-N ci-après

a. L'eau

III. La dimension de durabilité et les thématiques environnementales dans la culture pastèque d'Azeffoun

1. Les thématiques environnementales des ressources contraignantes

- Fonte des semis
- Parasites et maladies
- Faible alimentation en énergie
- Terre caillouteuse ou sableuse (peu fertile)
- Sécheresse en été

2. La dimension de durabilité

Quel sont les contraintes de la culture pastèque sur la durabilité des ressources ?

- L'urbanisation
- Rotation de la culture
- Prolifération des pesticides
- Un microclimat très humide
- Consommation excessive en ressource hydrique
- Méconnaissance dans l'utilisation des engrais
- Contamination des eaux souterraines

Quels sont les paramètres considérés dans le choix du système de plantation et d'irrigation ?

- Variables climatiques et géologiques
- La saison
- Routine d'usage
- Les caractéristiques du végétal et de la culture pastèque
- Imitation des pratiques d'ailleurs
- La spécificité et la vocation du foncier

3. Les facteurs déterminants dans la durabilité de la culture pastèque

- Source de revenus
- Présence de la ressource hydrique
- Pas d'autres choix

Quelles sont les matières organiques utilisées pour enrichir la culture pastèque ?

- Fumier d'ovin
- Fumier de bovin
- Matières organiques compost
- Fientes de poules

4. Perception des agriculteurs de l'impact des matières organiques sur l'environnement

- Sans incidence majeure
- Intoxication du stock d'eau souterraine
- Prolifération des germes pathogènes

Quels sont les engrais organo-minéraux que vous utilisez pour fertigation de la pastèque ? Citez trois engrais organo-minéraux.

.....
.....
.....

5. Prédipositions des agriculteurs locaux à l'utilisation futur des pesticides

- Engager les mêmes comportements
- Opter pour des produits alternatifs
- Réduire l'utilisation des pesticides
- Ça dépend des orientations des acteurs publics locaux (DSA)

6. Le capital cognitif des agriculteurs locaux dans les pratiques durables dans la culture pastèque au niveau d'Azeffoun

1. L'incidence des pratiques sur l'eau, le foncier et l'écosystème

- Totalemment
- modérément
- rien

2. Mesures nécessaires de pesticides

- Totalemment
- modérément
- rien

3. Application des consignes de la direction de l'environnement

- Totalemment
- Modérément
- Rien

7. Les variables considérées par les agriculteurs dans la sélection du foncier agricole pour la culture pastèque d'Azeffoun

- Aménagements de base
- Topographie rurale et côtière
- Qualité de la terre
- Disponibilité de l'eau
- Avantages accordés par les pouvoirs publics

8. Les risques écologiques encourus par la filière pastèques d'Azeffoun

- Irrégularité de la pluie
- Froid extrême
- Feu de forêt
- Canicule
- Vent fort
- Prolifération des coopératives immobilières
- Bradage et conflits
- Ensablement des terres

Résumé en français

L'agriculture durable en Algérie est devenue une préoccupation majeure en raison des défis environnementaux, économique et sociaux auxquels le pays est confronté. L'agriculture joue un rôle crucial dans l'économie algérienne fournissant des emplois, des revenus et des produits alimentaires essentiels. Cependant les pratiques agricoles traditionnelles ont souvent conduit à une utilisation intensive des ressources naturelles, à la dégradation des sols, à la diminution de la biodiversité et à une dépendance excessive aux intrants chimiques pour promouvoir l'agriculture durable, L'Algérie s'est engagée à adopter des approches qui incorporent les dimensions économiques, environnementales et sociales. Des politiques et des programmes ont été mis en place pour encourager la transition vers des pratiques agricole plus respectueuses de l'environnement et plus résilientes au changement climatique

Mots clés : Développement durable, Développement agricole durable, Territoire

Summary in English

Sustainable agriculture in Algeria has become a major concern due to the environmental, economic and social challenges the country is facing. Agriculture plays a crucial role in the Algerian economy providing jobs, income and essential food products. However, traditional agricultural practices have often led to intensive use of natural resources, soil degradation, loss of biodiversity and excessive dependence on chemical inputs to promote sustainable agriculture, Algeria is committed adopt approaches that incorporate economic, environmental and social dimensions. Policies and programs have been put in place to encourage the transition to agricultural practices that are more environmentally friendly and more resilient to climate change

Keywords: Sustainable development, Sustainable agricultural development, Territory